

# Persévérance scolaire et conciliation études- travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre



Une étude de :

 la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain



Réseau réussite  
Montréal

En partenariat avec :

 **RCM**  
REGROUPEMENT DES  
CEGEPS DE MONTRÉAL





## Michel Leblanc

Président et chef de la direction,  
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

**L**a persévérance scolaire est depuis longtemps un dossier prioritaire pour la Chambre. L'éducation est un des piliers de notre vitalité économique. Elle est le principal moteur qui permet aux travailleurs de se démarquer et de **s'épanouir** sur le marché du travail.

Le Québec et sa métropole connaissent une période de forte prospérité. Dans tous les secteurs de l'économie, les entreprises doivent de plus en plus composer avec la rareté de la main-d'œuvre. Le nombre de postes vacants augmente à un rythme soutenu, entre autres pour les emplois qui n'exigent pas de formation particulière. Pour les jeunes, le marché du travail est plus attrayant que jamais. Cette nouvelle tendance de fond est positive pour la société, pour notre prospérité. Mais elle amène aussi un risque : une augmentation du **décrochage scolaire, à tous les niveaux** d'études.

Il faut donc être vigilants. Le décrochage engendre de nombreux coûts bien documentés, tant sur le plan individuel que collectif. Les données à cet effet sont sans équivoque. La poursuite des études et la spécialisation professionnelle augmentent substantiellement les revenus d'un travailleur durant sa vie active : un élève qui termine son secondaire gagnera près d'un demi-million de dollars de plus que celui qui ne le termine pas. Le coût du décrochage scolaire sur l'économie de Montréal a été évalué à près de 600 millions de dollars pour l'année 2018, soit 0,4 % du produit intérieur brut de l'île de Montréal.

La persévérance scolaire et la conciliation études-travail font partie de la solution à cet enjeu de société. À cet effet, les entreprises ont plus que jamais un rôle essentiel à jouer dans la réussite des jeunes. Elles doivent mettre en place des approches flexibles et adapter les conditions de travail offertes aux besoins des étudiants. Cela implique de contribuer au développement de

la formation en milieu de travail et, plus largement, d'offrir un environnement de travail stimulant, basé sur l'apprentissage et la progression.

La Chambre est fière de s'associer au Réseau réussite Montréal, en partenariat avec le Regroupement des cégeps de Montréal, afin de présenter cette étude sur la conciliation **études-travail**. Elle se veut un outil précieux et complet qui permet d'alimenter une réflexion collective essentielle.

L'étude présente d'abord un état des lieux de la persévérance et de la réussite scolaires, à Montréal comme au Québec. Elle aborde les perspectives du marché du travail, calcule les coûts du décrochage scolaire et démontre, chiffres à l'appui, que la conciliation études-travail est une combinaison gagnante. Enfin, elle présente douze pistes d'action susceptibles de favoriser la conciliation études-travail et d'encourager la persévérance scolaire.

Malgré le rôle central que jouent les employeurs, la persévérance scolaire est l'affaire de tous. Dans le parcours des jeunes, la valorisation des études et le soutien de l'entourage sont tous d'importants gages de réussite. Que ce soit les gouvernements, les employeurs, les parents, les enseignants ou les jeunes eux-mêmes, tous ont le pouvoir d'agir et de contribuer à créer des conditions favorables pour relever le défi de la conciliation études-travail.



### **Ann Marie Matheson**

Présidente, Réseau réussite Montréal  
Directrice générale, Commission scolaire English-Montréal

**L**'éducation est un moteur qui permet de se développer, tant en termes de potentiel individuel, de bonheur, que de richesses sociales, économiques et collectives. En ce sens, les constats de la présente étude sont préoccupants tant pour les individus que pour la société : certains signes pourraient annoncer une augmentation du décrochage scolaire des jeunes et de la non-obtention d'un diplôme collégial, en raison de la possibilité d'occuper sur-le-champ un emploi demandant peu ou pas de qualification, dans une des nombreuses entreprises qui font face à une rareté de main-d'œuvre. Suivre de près la situation et contribuer à l'émergence de nouveaux modèles permettant aux jeunes qui le souhaitent de profiter de la conjoncture pour occuper un poste tout en priorisant leurs études constituent des étapes essentielles pour favoriser la diplomation et ainsi continuer à développer notre métropole des savoirs, en misant sur l'un de ses plus grands atouts : sa relève, les leaders de demain.

Sur le plan de la diplomation, la situation tant montréalaise que québécoise s'est grandement améliorée en 10 ans. Frôlant les 25 % en 2009, le taux de décrochage scolaire à Montréal se chiffrait à 16 % en 2017; une diminution appréciable d'une dizaine de points durant les dernières années. La prise de conscience collective ainsi que les efforts de sensibilisation et de mobilisation qui en ont découlé, et qui dépassent largement le milieu de l'éducation, portent leurs fruits.

Ces efforts ont permis entre autres de porter une attention accrue aux jeunes plus vulnérables, pour que ceux-ci puissent rester sur les bancs d'école. Un travail quotidien, tant pour les établissements scolaires que pour les diverses autres organisations qui travaillent avec les jeunes. Récemment, de nombreux acteurs montréalais se sont montrés inquiets de la potentielle fragilisation de la motivation scolaire de ces jeunes, en raison de l'offre croissante d'emplois n'exigeant pas de qualification et disponibles sur-le-champ en entreprises. En tant que réseau regroupant 33 acteurs



### **Andrée Mayer-Périard**

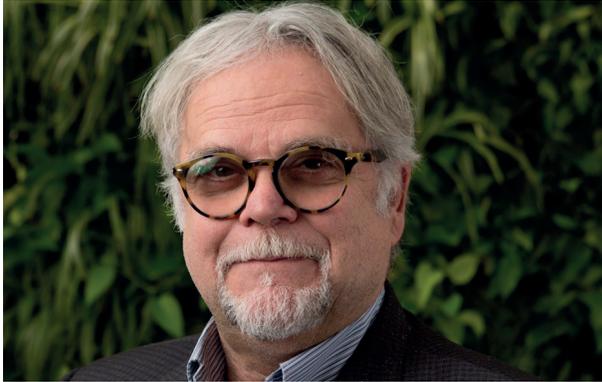
Directrice générale,  
Réseau réussite Montréal

régionaux d'envergure, de différents secteurs, autour de l'enjeu de la persévérance scolaire, RRM était aux premières loges pour constater la montée de ces inquiétudes. Il était donc capital de documenter la situation.

Ces inquiétudes entourant le décrochage débordent du cadre du court terme. Même s'ils obtiennent des emplois répondant à leurs besoins immédiats, en décrochant, les jeunes à risque compromettent leur avenir à long terme : sans diplôme, ou avec seulement un diplôme d'études secondaires en poche, ils seront cantonnés à des postes de base et ne pourront pas se réorienter lorsque le contexte d'emploi évoluera. Selon Emploi-Québec, dans les prochaines années, les postes pouvant être obtenus sans diplôme diminueront au profit de postes exigeant une qualification. Ces jeunes qui quittent l'école ou ne poursuivent pas la prochaine étape de leurs études pourront difficilement suivre le mouvement lorsque surviendra ce changement.

Conséquemment, susciter des engagements de la part du gouvernement, de la société civile, de la communauté d'affaires et des milieux scolaire et communautaire dans la mise en place de nouveaux modèles qui permettent aux jeunes de terminer leurs études et d'occuper un emploi en parallèle est une avenue porteuse qui se doit d'être explorée.

Réseau réussite Montréal joint sa voix à celle des partenaires de l'étude pour s'engager à poursuivre le dialogue multipartite vers une prise de conscience et une adaptation collective à ce nouveau contexte économique, pour favoriser la réussite des jeunes et donc le développement de toute la métropole.



## Richard Filion

Président du Regroupement des cégeps de Montréal (RCM)

**C**ette période d'effervescence économique et de pénurie de main-d'œuvre dans un nombre croissant de secteurs économiques constitue un environnement nouveau que nous devons tous et toutes apprivoiser. C'est dans cette véritable ébullition économique et sociale que le Regroupement des cégeps de Montréal (RCM) s'est engagé dans cette étude pour générer, avec les différents partenaires socio-économiques et les gouvernements, des actions concertées afin d'assurer la progression de Montréal et du Québec en matière de persévérance, de réussite et de diplomation des étudiantes et des étudiants.

Nous avons collectivement fait d'énormes progrès quant à la réussite éducative et la diplomation des jeunes et des adultes. Ces acquis sont toutefois fragiles. Ils ne s'inscrivent pas dans une tradition qui transcende plusieurs générations. Les jeunes et les adultes apprenants, leurs parents, les entreprises qui les embauchent, les organismes qui les soutiennent, le gouvernement et les institutions d'enseignement doivent œuvrer ensemble pour s'assurer que le contexte demeure favorable à leur réussite éducative.

Ce dynamisme économique et les énormes besoins de main d'œuvre mettent de la pression sur les différentes parties prenantes et suscitent de l'intérêt pour l'exploration de nouvelles avenues tant au niveau des pratiques de gestion des entreprises, des politiques et des programmes publics, des modèles de formation professionnelle et technique, des services offerts par les organismes communautaires.

Le profil étudiant se diversifie et les parcours atypiques deviennent de plus en plus courants. Les exigences des programmes d'études sont constamment rehaussées

pour rencontrer l'évolution des compétences associées à chaque métier et à chaque profession.

Les attentes des étudiants et des étudiantes en faveur d'une meilleure conciliation études-travail sont bien réelles. Leurs manières d'entrevoir leurs études, leur travail étudiant, leurs stages ainsi que leur premier emploi sont en pleine transformation. De plus, on ne peut que constater que les habitudes de consommation des étudiants et des étudiantes évoluent et, conséquemment, leurs besoins financiers.

Les pressions du marché de l'emploi font en sorte que les entreprises rivalisent entre elles avec force pour dénicher les talents dont elles ont besoin. Elles utilisent de nouvelles pratiques de recrutement pour se faire connaître auprès des personnes pouvant répondre aux besoins de leurs clients et soutenir leur développement.

Les défis individuels et collectifs associés à ce nouveau contexte exigent une réflexion et une mobilisation collective. Ainsi, les cégeps de Montréal se sont joints à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et au Réseau réussite Montréal pour étudier les opportunités et les nouvelles approches qui nous permettront d'assurer ensemble une relève avec une éducation solide pour affronter les défis de la société et du marché du travail.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Glossaire</b>	<b>10</b>
<b>1. État de la situation de l'éducation secondaire et collégiale à Montréal</b>	<b>12</b>
1.1. Formation générale des jeunes au secondaire	13
1.2. Formation générale des adultes	16
1.3. Formation professionnelle	16
1.4. Formation dans le réseau collégial	17
<b>2. Contexte de rareté de la main-d'œuvre</b>	<b>22</b>
2.1. Vieillesse de la population et croissance de l'économie	23
2.2. Rareté de la main-d'œuvre au Québec	23
2.3. Les perspectives du marché du travail	26
<b>3. Conciliation études-travail au secondaire et au collégial</b>	<b>28</b>
3.1. Conciliation études-travail au Québec	29
3.2. Conciliation études-travail au secondaire à Montréal	30
3.3. Conciliation études-travail au collégial	34
3.4. Perceptions des intervenants en éducation sur la conciliation études-travail	36
<b>4. Bénéfices de l'éducation et coûts du décrochage</b>	<b>39</b>
4.1. Participation au marché du travail	40
4.2. Les bénéfices sociaux de l'éducation	42
4.3. Les coûts du décrochage pour un individu	44
4.4. Les coûts du décrochage pour une cohorte	46
<b>5. Facteurs et enjeux de la réussite et de la persévérance scolaires</b>	<b>48</b>
<b>6. Initiatives, pratiques et modèles inspirants</b>	<b>55</b>
6.1. Conciliation études-travail	56
6.2. Formations professionnelle et technique	57
6.3. Modèles et structure de l'enseignement	59
6.4. Formation à distance	62
6.5. Approches de persévérance et de réussite	62
<b>Conclusion et recommandations</b>	<b>64</b>
<b>Sources des graphiques</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>73</b>
<b>Annexes</b>	<b>79</b>
Annexe 1 : obstacles aux études et raisons du décrochage	80
Annexe 2 : raisons de prendre un emploi	81
Annexe 3 : croissance des revenus	82
Annexe 4 : poids des salaires et traitements dans l'économie	83
Annexe 5 : enquête d'interception et résultats	84

# Introduction



## Mise en contexte

---

Le Québec et sa métropole traversent actuellement une période de prospérité et de dynamisme économique remarquable. En 2018, Montréal a connu la plus forte croissance économique parmi les métropoles canadiennes, enregistrant une croissance de 2,9 % de son PIB réel. Cette performance est d'autant plus exceptionnelle qu'elle survient dans un contexte de resserrement démographique. Ce resserrement constitue d'ailleurs une tendance de fond qui devrait perdurer pendant plusieurs années.

Cette nouvelle réalité a des répercussions importantes sur les entreprises et les stratégies qu'elles doivent adopter pour pourvoir les emplois disponibles. Le défi est de taille, comme en témoignent les 120 000 emplois vacants au Québec au premier trimestre de 2019. Avec un taux de postes vacants de 4,1 %, le Québec se situe d'ailleurs au premier rang des provinces canadiennes<sup>1</sup>. Le taux de chômage s'y est établi à 5,5 %, soit sous la moyenne canadienne de 5,6 %, qui a atteint son niveau le plus bas en plus de 40 ans.

Montréal ne fait pas exception et est particulièrement touchée par cette conjoncture. C'est là que se sont créés la plupart des nouveaux emplois au Québec en 2018, avec 41 000 nouveaux emplois à temps plein. Tout indique que le vieillissement démographique jumelé à la vigueur soutenue de son économie accentuera au moins à court terme le problème de rareté de la main-d'œuvre.

À ce portrait s'ajoute une autre dimension importante. Les entreprises font également face à des avancées technologiques extrêmement rapides et à l'émergence de nouvelles technologies de pointe laissant entrevoir une quatrième révolution industrielle. Les entreprises qui prennent le virage numérique se voient dans la nécessité de repenser les postes et la répartition des tâches au sein de leur personnel. Cela crée une pression encore plus grande pour avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée afin de bien s'adapter aux changements en cours et d'assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises. On assiste ainsi à une concurrence très vive des entreprises pour attirer des travailleurs qualifiés. Quant aux villes, elles adoptent des stratégies de plus en plus vigoureuses pour se positionner favorablement comme lieu de vie pour ces travailleurs qualifiés.

On remarque sans surprise que les salaires pour ces emplois qualifiés ont crû rapidement au cours des dernières années. En raison de la pénurie de main-d'œuvre qui se généralise, c'est également le cas pour les emplois peu qualifiés, et on peut s'attendre à ce que des pressions à la hausse continuent de s'exercer à court terme. Cette réalité pose un nouveau risque : celui de voir le recrutement de jeunes se généraliser avant même que ces derniers n'aient terminé l'ensemble des cours exigés pour obtenir leur diplôme, tant au secondaire qu'au collégial, entraînant par là des conséquences néfastes sur leur niveau de qualification ou encore sur leur aptitude à poursuivre leur parcours dans des établissements postsecondaires.

Ce risque est d'autant plus inquiétant qu'il survient dans une situation paradoxale où il y a, d'une part, cette vive pénurie de main-d'œuvre et, d'autre part, la possibilité qu'un grand nombre de travailleurs peu qualifiés voient leur emploi automatisé d'ici quelques années et se retrouvent en marge du marché du travail.

Dans un tel contexte, ce n'est pas seulement l'accès aux talents qui doit faire l'objet d'une préoccupation importante, mais également l'adéquation entre la formation et les besoins futurs ainsi que l'obtention effective des diplômes et des attestations d'études terminées.

Pour permettre aux citoyens de maximiser leurs chances et aux entreprises de maintenir leur compétitivité et de poursuivre leur croissance, nous devons agir pour hausser les taux de diplomation au secondaire, au collégial et à l'université. Il faudra aussi intervenir bien en amont pour corriger une grave lacune : plus d'un quart de la population se situe à un niveau inférieur à 3 en matière de littératie et de numératie, selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes<sup>2</sup>.

---

1 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Postes à pourvoir : Les postes vacants dans le secteur privé au T1 2019, juin 2019. [En ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2019-06/postes-a-pourvoir-2019-T1.pdf>].

2 Institut de la Statistique du Québec, Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, 2015. [En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica.pdf>].

## Une amélioration fragile du taux de diplomation dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre

Au cours des dix dernières années, le taux de diplomation au secondaire a progressé au sein de la population montréalaise. Toutefois, la situation demeure inquiétante, puisque ce sont près de 16 % des jeunes qui quittent les bancs d'école avant d'avoir obtenu un premier diplôme<sup>3</sup>. Par rapport aux autres régions métropolitaines comparables en Amérique du Nord, Montréal occupe la 10<sup>e</sup> position sur 15 métropoles pour ce qui est de la proportion de la population âgée de 25 à 44 ans sans diplôme secondaire. Elle se situe loin derrière Toronto (4<sup>e</sup> place) et Vancouver (2<sup>e</sup> place)<sup>4</sup>.

Dans un contexte où les entreprises soutiennent une croissance économique forte, mais sont confrontées à une rareté grandissante de la main-d'œuvre, le risque de stagnation ou d'augmentation du taux de décrochage scolaire est bien réel, et ce, au secondaire comme au collégial. En d'autres termes, il peut être attrayant pour un jeune présentant un risque de décrochage d'abandonner son parcours scolaire dans le but de se consacrer pleinement à un travail rémunéré. Lorsque les travailleurs sont fortement sollicités par les entreprises, il devient plus difficile pour la société de poursuivre ses efforts en vue de rehausser le taux de diplomation des jeunes.

C'est dans ce contexte que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Réseau réussite Montréal et le Regroupement des cégeps de Montréal travaillent en partenariat dans le but de mettre en lumière les enjeux de rareté de la main-d'œuvre tout en s'assurant que les élèves et les étudiants persévèrent et que leur réussite n'en soit pas compromise. Cette étude porte sur le secteur de l'éducation publique de l'île de Montréal, mais vise également à offrir la perspective du milieu des affaires.

Compte tenu de l'importance de cet enjeu pour les parties prenantes, ce ne sont pas seulement des solutions à court terme qui viendront dénouer les nombreux défis. D'ailleurs, les partenaires ainsi que les réseaux respectifs qu'ils représentent s'engagent à étendre la portée de cette étude dans le court, moyen et long terme et à faire des recommandations qui en découlent des priorités globales. Les enjeux démographiques, le vieillissement de la population et la rareté de travailleurs continueront de s'amplifier. Il est donc nécessaire de viser des solutions qui sauront résister à l'épreuve du temps.

### MÉTHODOLOGIE

Les résultats de cette étude proviennent d'une enquête d'interception réalisée en mai 2019 auprès d'élèves du secondaire, de la formation des adultes et du collégial – formation technique et préuniversitaire – en périphérie d'écoles et de cégeps de Montréal. Au total, plus de 650 élèves ou étudiants ont été sondés, dont 361 au secondaire et 293 au collégial. Une trentaine d'entrevues ont également été réalisées auprès d'entreprises et d'intervenants en éducation.

3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, portail informationnel, système Charlemagne, données de novembre 2010 et février 2018.

4 Institut du Québec, Tableau de bord de la région métropolitaine de Montréal – quatrième édition, août 2019.

# Glossaire

TERME	DÉFINITION
<b>Point de pourcentage (p. p.)</b>	Les points de pourcentage indiquent l'écart arithmétique entre deux pourcentages. Par exemple, la différence entre 20 % et 25 % est de 5 points de pourcentage.
<b>Élève</b>	Un élève est une personne qui reçoit un enseignement de niveau primaire, secondaire ou professionnel.
<b>Étudiant</b>	Un étudiant est une personne qui reçoit un enseignement de niveau collégial ou universitaire.
<b>Taux de sorties sans diplôme ni qualification</b>	<p>Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur définit le taux de sorties sans diplôme ni qualification comme suit :</p> <p>Cet indicateur représente la part des élèves qui ont quitté le secondaire lors d'une année donnée, alors qu'ils n'avaient aucun diplôme ni qualification, parmi l'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes (FGJ).</p> <p>Les élèves que l'on identifie comme étant sortants sans diplôme ni qualification sont ceux qui n'ont obtenu ni diplôme ni qualification lors de l'année d'observation et qui ne sont pas inscrits l'année suivante en formation générale des jeunes (FGJ), en formation générale des adultes (FGA), en formation professionnelle ou au collégial.</p> <p>Il est important de préciser que parmi les élèves sortants sans diplôme ni qualification, les données recueillies ne permettent pas d'isoler le phénomène du décrochage scolaire des autres causes de sorties comme l'émigration, la morbidité, la scolarisation à domicile ou même la mortalité. C'est pourquoi le terme «sorties sans diplôme ni qualification» est plus approprié que le terme «décrochage scolaire».</p> <p>La qualification est une certification de formation à un métier semi-spécialisé (FMS). Ce type de formation est ouvert aux élèves de 15 ans et plus. Pour les élèves qui présentent une faible probabilité de diplomation au secondaire, la qualification FMS est une bonne option. Elle donne la possibilité de compléter une certification en facilitant l'entrée sur le marché du travail.</p> <p>Le diplôme réfère au diplôme d'études secondaires (DES) ou encore au diplôme d'études professionnelles (DEP). Comme pour la FMS, le DEP peut se substituer au DES pour les élèves qui le souhaitent. Le DEP permet d'acquérir un niveau d'éducation supérieur à la FMS, mais est plus difficile à compléter.</p>
<b>Taux de diplomation</b>	<p>Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le définit comme suit :</p> <p>Cet indicateur fait référence à une cohorte de nouveaux inscrits (1<sup>re</sup> secondaire). Il mesure la part (en %) de ceux qui ont obtenu un diplôme ou une qualification du secondaire après 5, 6 et 7 ans.</p>
<b>Raccrochage</b>	Le raccrochage scolaire fait référence au fait de reprendre ses études après les avoir interrompues. Il est généralement question de «raccrochage» pour les élèves qui reprennent leurs études alors qu'ils sont au secondaire ou à la formation professionnelle et de «retour aux études» pour ceux qui intègrent ou réintègrent les études supérieures après les avoir interrompues.
<b>Effectifs</b>	Les effectifs représentent le nombre d'élèves ou d'étudiants qui ont acquitté les frais d'inscription (lorsqu'il y a lieu) et qui participent effectivement à la formation.
<b>Demandes d'admission</b>	Fait référence aux demandes des étudiants auprès des établissements qui visent à confirmer leur possibilité de s'inscrire. Ainsi, les demandes d'admission ne sont pas toutes converties en inscriptions, et il est possible d'en déposer plusieurs en même temps, dans différents programmes et dans différentes régions.
<b>Inscriptions</b>	Les inscriptions représentent le nombre d'élèves ou d'étudiants qui ont eu la confirmation qu'ils peuvent s'inscrire à la suite de l'acceptation de leur demande d'admission et qui s'inscrivent, donc se réservent une place. Les inscriptions sont plus nombreuses que les effectifs, car elles incluent les personnes qui avaient réservé leur place, mais qui n'ont pas payé, ceux qui ont annulé leur participation au programme et ceux qui ont abandonné avant la date de comptage des effectifs.

<b>Heures productives</b>	Les heures productives incluent les heures passées en classe, à faire ses devoirs et à travailler.
<b>Postes vacants</b>	Un poste libre la première journée du mois, ou qui le deviendra au cours de celui-ci, est considéré comme étant un poste vacant. L'employeur doit chercher activement à recruter un nouvel employé à l'extérieur de son organisation. Il peut s'agir d'un poste à temps plein, à temps partiel, permanent, temporaire, occasionnel ou saisonnier.
<b>Classification nationale des professions (CNP)</b>	La classification nationale des professions (CNP) est définie comme suit par Statistique Canada :  Cette publication a été conçue pour permettre de définir et de classer de façon systématique la gamme complète des activités professionnelles au Canada. Elle consiste en dix grandes catégories professionnelles qui sont subdivisées en grands groupes, sous-groupes et groupes de base.  Il existe aussi plusieurs niveaux de classification. Par exemple, CNP 1 fait référence seulement aux dix groupes de base, les plus généraux. CNP 2 a un niveau de précision supérieur à CNP 1, mais inférieur à CNP 4, qui est la classification la plus précise et compte des centaines de professions.
<b>Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)</b>	Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est défini comme suit par Statistique Canada :  Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des industries qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé avec comme toile de fond l'Accord de libre-échange nord-américain, le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, ainsi qu'un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN est articulé autour des principes de l'offre ou de la production, afin de s'assurer que les données sur les industries qui sont classées en fonction du SCIAN se prêtent à l'analyse de questions liées à la production, comme le rendement industriel. [...] Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Les niveaux inférieurs comportent des distinctions entre les différentes activités économiques dans lesquelles sont engagées les entreprises.
<b>Taux d'emploi</b>	Le taux d'emploi représente la proportion des personnes âgées de 15 à 64 ans qui occupent un emploi.
<b>Taux de chômage</b>	Le taux de chômage représente la proportion de la population active qui n'occupe pas d'emploi.

ACRONYME	DÉFINITION
<b>CSDM</b>	Commission scolaire de Montréal
<b>CSEM</b>	Commission scolaire English-Montréal
<b>CSLBP</b>	Commission scolaire Lester-B.-Pearson
<b>CSMB</b>	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
<b>CSPI</b>	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
<b>DEC</b>	Diplôme d'études collégiales
<b>DEP</b>	Diplôme d'études professionnelles
<b>DES</b>	Diplôme d'études secondaires
<b>FGA</b>	Formation générale des adultes
<b>FGJ</b>	Formation générale des jeunes
<b>FP</b>	Formation professionnelle
<b>MEES</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

# 1. État de la situation de l'éducation secondaire et collégiale à Montréal

Cette section présente un état des lieux de la persévérance et de la réussite scolaires au sein du réseau d'éducation publique québécois et montréalais. On y traite de la formation de niveau secondaire, qui comprend la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle, ainsi que de la formation collégiale, qui comprend les formations technique et préuniversitaire.



## 1.1. Formation générale des jeunes au secondaire

L'île de Montréal compte cinq commissions scolaires, dont deux anglophones. Ces commissions scolaires ont accueilli près de 100 000 élèves en 2017-2018<sup>6</sup>, soit 21 % des élèves québécois inscrits au secondaire au Québec. À Montréal, le nombre d'effectifs affiche une croissance de 2,5 % depuis 2014-2015, et cette croissance est plus de quatre fois supérieure à celle de nombre d'effectifs dans le reste du Québec (0,6 %). Le réseau d'éducation publique de Montréal subit donc des pressions plus importantes qu'ailleurs au Québec. Les projections démographiques portent à croire que cette croissance plus élevée à Montréal pourrait se poursuivre dans un futur prévisible.

Par ailleurs, commissions scolaires de l'île de Montréal accueillent des élèves qui ont souvent un profil différent des autres élèves québécois. Tout d'abord, la proportion des élèves issus de l'immigration dans la formation générale des jeunes (FGJ) à Montréal est plus de trois fois supérieure par rapport à la situation dans le reste du Québec. Alors que les immigrants de première et deuxième générations correspondent à moins de 20 % des élèves de la FGJ dans le reste du Québec, ceux-ci comptent pour 65 % des élèves à Montréal.

### Montréal : ville d'accueil pour l'immigration

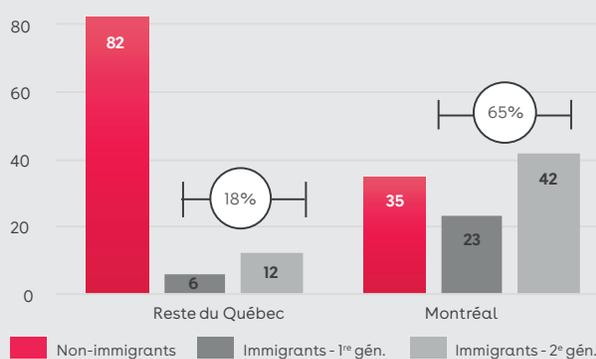
Une des particularités de Montréal est son statut de principale ville d'accueil de l'immigration au Québec. Comme la provenance des immigrants est très diversifiée, nombre de nouveaux arrivants parlent uniquement l'anglais à leur arrivée, et plusieurs ne maîtrisent ni le français ni l'anglais.

Chaque année, environ 75 %\* des immigrants qui arrivent au Québec débarquent à Montréal et, parmi ceux-ci, un peu plus de 20 %\* ne parlent ni le français ni l'anglais. Les défis que représentent l'intégration et la francisation des immigrants sont ainsi propres à Montréal.

\* Recensement 2016.

### Schéma 1 - Part des élèves de la FGJ selon le statut d'immigrant

Reste du Québec et Montréal; 2017-2018; en % des effectifs



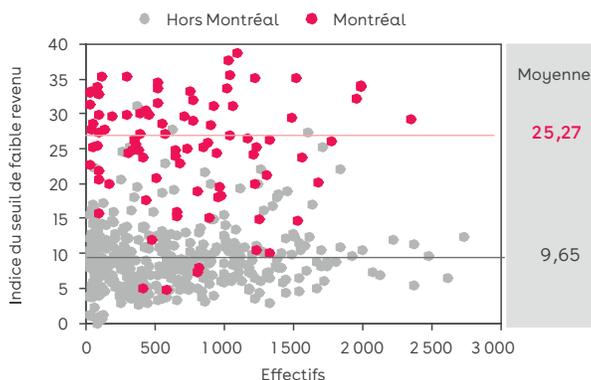
Sources : MEES (2018a), Aviseo Conseil

Ensuite, les élèves montréalais sont en moyenne plus âgés que les élèves québécois au moment de leur entrée au secondaire. En 2016-2017, 15 % des élèves montréalais qui entrent au secondaire avaient 13 ans ou plus, alors que c'était le cas pour seulement 10,4 % des élèves du reste du Québec<sup>7</sup>.

Pour terminer, les commissions scolaires de l'île de Montréal regroupent des écoles dans des milieux moins favorisés (voir le schéma ci-dessous). La moyenne de l'indice du seuil de faible revenu est d'ailleurs grandement plus élevée pour les écoles montréalaises.

### Schéma 2 - Répartition des écoles secondaires selon les effectifs et l'indice du seuil de faible revenu

Reste du Québec et Montréal, 2017-2018, en % des effectifs



Sources : MEES (2019c), Aviseo Conseil

6 MEES (2018a).

7 Ibid.

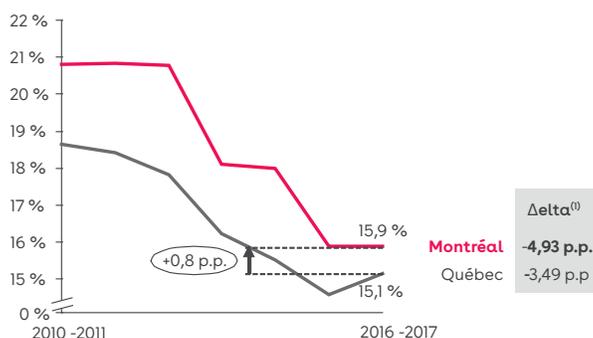
## Décrochage scolaire à Montréal

La population étudiante montréalaise est caractérisée par des besoins parfois plus exigeants; la réussite et la persévérance scolaires sont donc des enjeux centraux pour les divers intervenants du milieu.

Les dernières années ont été marquées par la croissance de la persévérance et de la réussite scolaires à Montréal et au Québec. Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (taux de sorties), qui représente l'indicateur principal du décrochage scolaire, est en baisse depuis plusieurs années. À Montréal, ce taux est passé de 20,8 % en 2010 à 15,9 % en 2017, ce qui représente une diminution de près de 5 points de pourcentage. Cette diminution est supérieure à la diminution québécoise qui s'est établie à 3,5 % pour la même période. Ainsi, les commissions scolaires de l'île de Montréal talonnent de plus en plus les taux de diplomation québécois.

### Schéma 3 - Taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes

Québec et Montréal; 2010-2011 à 2016-2017; en % des sortants



(1) Variations Points de pourcentage.  
Sources : RRM (2019), Aviséo Conseil

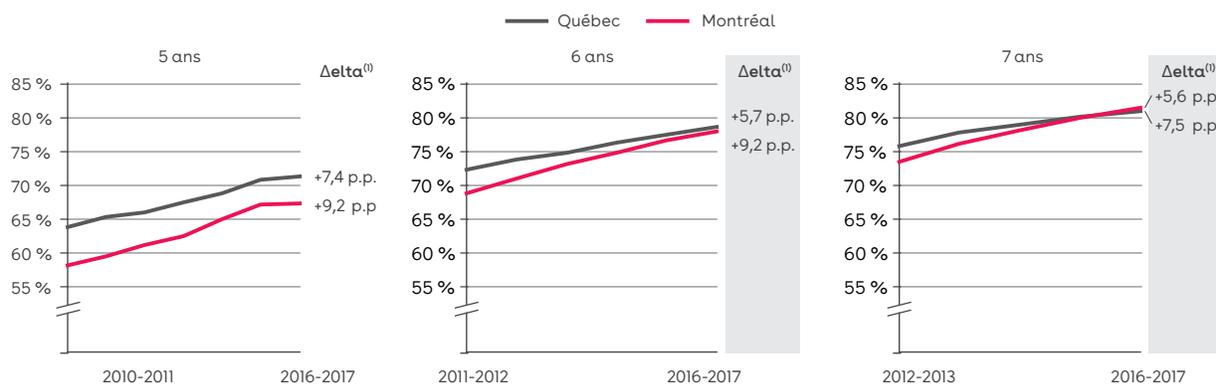
Nonobstant cette amélioration manifeste dans les écoles secondaires de Montréal, le taux de décrochage plus élevé, jumelé à l'importance des effectifs, fait en sorte que le nombre de décrocheurs demeure problématique à Montréal. Malgré des gains au sein des commissions scolaires de l'île de Montréal, ces résultats globaux cachent d'importantes disparités dans les taux de sorties selon les écoles.

### Les limites du taux de sorties sans diplôme ni qualification

La pertinence de l'indicateur «taux de sorties» est parfois critiquée puisque les exigences de qualification se sont réduites avec les années. Par ailleurs, les départs d'élèves à l'extérieur du territoire québécois font partie des statistiques, ce qui introduit un biais à la hausse dans les résultats.

### Schéma 4 - Taux de diplomation et de qualification en cinq ans ou plus selon l'année de diplomation

Québec et île de Montréal; 2010-2011 à 2016-2017; en % des sortants



(1) Delta : Écart en point de pourcentage (p.p.)  
Sources : MEEs (2015a), MEEs (2016a), MEEs (2018b), Aviséo Conseil

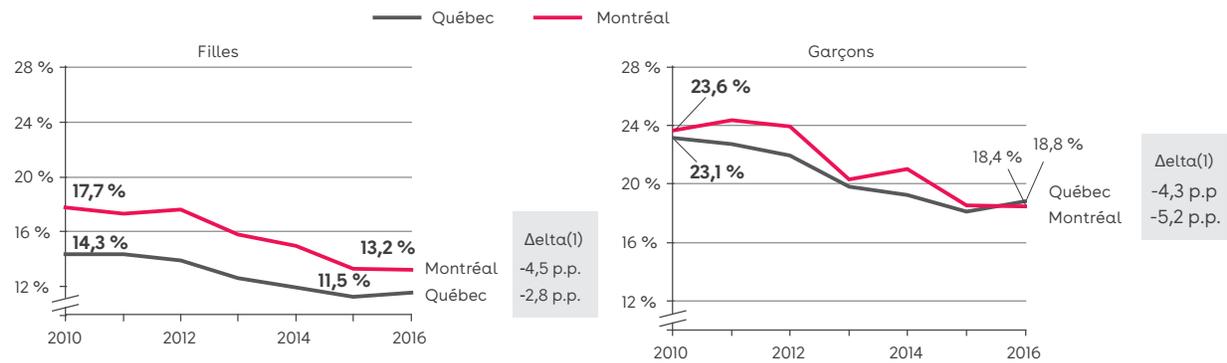
En étudiant les taux de diplomation en regard de la durée du parcours au secondaire, on remarque qu'il est plus difficile pour les élèves montréalais d'obtenir un diplôme en cinq ans. L'écart par rapport au reste du Québec a cependant diminué depuis 2010-2011. Les intervenants attribuent ces difficultés aux besoins de francisation qui sont plus élevés à Montréal. Pour la diplomation en six ans, les commissions scolaires de l'île de Montréal se comparent au reste du Québec, alors que l'écart était de 3,5 p.p. en 2010-2011. Les commissions scolaires de l'île de Montréal ont fait voir une nette amélioration quant au taux de diplomation en sept ans, qui est dorénavant plus élevé à Montréal que dans l'ensemble du Québec.

Le taux de sorties demeure plus élevé pour les garçons, qui comptent pour la majorité des décrocheurs. Depuis 2010-2011, le taux de sorties des garçons et des filles à Montréal a diminué plus rapidement que dans le reste du Québec. C'est particulièrement vrai pour le taux de sorties des garçons, qui vient tout juste de passer sous la moyenne du réseau public du Québec.

À l'inverse, celui des filles du réseau public montréalais est supérieur à ce qu'on retrouve dans l'ensemble du Québec et demeure ainsi préoccupant. Bien que l'écart se soit rétréci dans les dernières années, il était toujours de 1,7 p.p. en 2016-2017, en défaveur de Montréal. Les commissions scolaires qui affichent des taux de sorties élevés sont généralement celles qui comptent le plus d'écoles en milieu défavorisés. De fait, 13 des 15 écoles secondaires québécoises caractérisées par les indices de défavorisation les plus élevés appartiennent à des commissions scolaires de l'île de Montréal<sup>8</sup>.

### Schéma 5 - Taux de sorties sans diplôme ni qualification selon le genre

Québec et île de Montréal, 2010-2011-2016-2017; en % des sortants



(1) Delta : Écart en point de pourcentage (p.p.)  
Sources : MEES (2015a), MEES (2016a), MEES (2018b), Aviseo Conseil

### Le secteur anglophone

Les commissions scolaires anglophones présentes sur l'île de Montréal font face à des problématiques qui se distinguent sensiblement de celles des commissions scolaires francophones. En effet, puisque la majorité des nouveaux immigrants reçoit une scolarité en français, les immigrants récents sont peu nombreux dans les commissions scolaires anglophones. Ainsi, le contexte démographique et la faible présence des immigrants au sein des effectifs font en sorte que les commissions scolaires anglophones de l'île de Montréal font face à un nombre décroissant d'élèves. Cette tendance est à l'opposé de celle observée au sein des commissions scolaires francophones, dont le nombre d'effectifs a crû de 7 % entre les années scolaires 2014-2015 et 2017-2018. Au cours de la même période, les effectifs du secteur anglophone ont diminué de 8 %.

Par ailleurs, certains quartiers anglophones de Montréal comptent parmi les quartiers les plus aisés de l'île, ce qui diminue de manière significative le pourcentage d'écoles en milieu défavorisé. Alors que les écoles francophones montréalaises affichent un indice du seuil de faible revenu moyen de 27,7, celui-ci est de 17,8 pour les écoles anglophones, ce qui illustre bien le fait que la défavorisation est généralement plus étendue dans les écoles francophones.

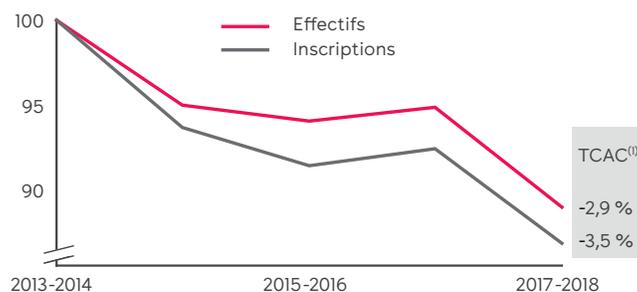
## 1.2. Formation générale des adultes

La formation générale des adultes (FGA) permet à ceux qui ont quitté la formation générale des jeunes de terminer leurs études secondaires. On dénombre de moins en moins d'élèves inscrits à la FGA. En effet, les effectifs de la FGA ont légèrement diminué (une baisse d'environ 1,5 %) au Québec entre 2014-2015 et 2016-2017<sup>9</sup>. En revanche, la région de Montréal a connu une baisse nettement plus importante. En effet, entre 2013-2014 et 2017-2018, les effectifs ont décliné en moyenne de 3 % par année. Les effectifs pour 2017-2018 représentent seulement 89 % de ceux de 2013-2014. Qui plus est, à Montréal, le nombre d'inscriptions s'est réduit plus rapidement, à un rythme de 3,5 % par année. Ainsi, de moins en moins d'adultes s'inscrivent et suivent le cursus de la FGA à Montréal.

Il est important de considérer que les taux de réussite auront d'importants effets sur la fréquentation des centres d'éducation aux adultes. En effet, à mesure que le taux de diplomation augmente en formation générale des jeunes, la quantité d'élèves nécessitant les services de la FGA diminue en proportion. Il est donc prématuré de présumer que la totalité de la réduction des effectifs est attribuable à la vigueur du marché du travail, qui ferait en sorte que les adultes s'inscrivent moins à la FGA. Néanmoins, cette réduction des effectifs de 11 % représente 8 000 adultes de moins en FGA, ce qui commande aux acteurs de demeurer vigilants.

### Schéma 6 – Indice de l'évolution des inscriptions et des effectifs à la formation générale des adultes

Île de Montréal; 2013-2014 à 2017-2018; année de base : 2013-2014



(1) TCAC : Taux de croissance annuel composé  
Sources : MEES (2019a), Aviseo Conseil

Étant donnée la flexibilité du programme et des inscriptions, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ne calcule pas les taux de diplomation, de poursuite ou de décrochage pour la FGA. Il est donc difficile de se prononcer quant au taux de réussite au sein de cette formation.

Il semble important de mentionner que le système québécois prend davantage en considération le raccrochage scolaire que d'autres provinces canadiennes. À cet effet, on remarque que le taux d'obtention d'un DES augmente avec l'âge davantage au Québec qu'en Ontario. En d'autres mots, l'écart entre le taux de diplomation à la sortie du secondaire et la proportion de la population âgée de 25-34 ans qui détient au moins un DES est pratiquement trois fois plus grande au Québec qu'en Ontario. Pour que les détenteurs de DES soient plus nombreux dans la population des 25-34 ans qu'à la sortie du secondaire, il faut que les jeunes sortis du secondaire sans diplôme soient retournés aux études pour obtenir leur diplôme. Conséquemment, la FGA revêt une importance significative dans le réseau d'éducation publique du Québec. Cela dit, si un décrocheur peut se trouver un emploi plus facilement qu'auparavant et que cet emploi est mieux rémunéré, cela peut affecter les chances qu'il complète son secondaire. La section portant sur les bénéfices économiques de l'éducation permettra de démontrer qu'à long terme, la complétion du diplôme secondaire est particulièrement rentable.

## 1.3. Formation professionnelle

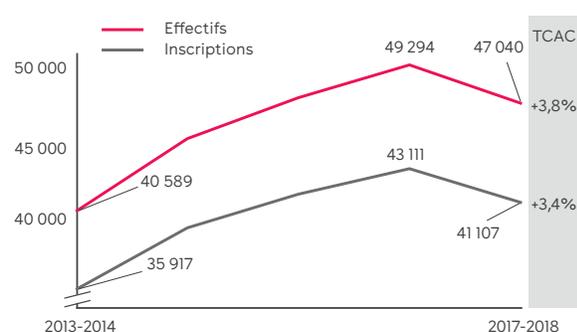
La formation professionnelle, accessible à partir de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année du secondaire, est une formation technique plus courte et essentiellement fréquentée par des adultes. Ainsi, les 20 ans et plus comptent pour plus de 80 % des effectifs. Le type de fréquentation scolaire traduit aussi la spécificité des besoins des élèves qui y sont inscrits. Près

d'un élève sur trois (32 %) y est inscrit à temps partiel, ce qui illustre la flexibilité du mode de livraison des cours. Cela met aussi en lumière le fait que les élèves souhaitent participer au marché du travail. Par ailleurs, alors que les filles sont plus nombreuses à fréquenter les cégeps que les garçons, c'est l'inverse à la formation professionnelle, où les filles représentent 45 % des effectifs, à l'échelle du Québec.

Une analyse des effectifs de la formation professionnelle montre que la population étudiante a connu une bonne croissance dans les dernières années, autant à Montréal qu'au Québec. Toutefois, les données les plus récentes, soit celles de 2017-2018, indiquent une baisse des inscriptions et des effectifs. De plus, l'écart se creuse entre les inscriptions et les effectifs depuis 2013-2014, illustrant qu'il est plus fréquent de voir un élève s'inscrire et ne pas suivre la formation. La récente réduction des inscriptions et l'écart grandissant entre les inscriptions et les effectifs pourraient être symptomatiques de la conjoncture économique, qui rend l'accès au marché du travail plus aisé, même pour les individus peu ou pas qualifiés.

### Schéma 7 - Effectifs et inscriptions à la formation professionnelle

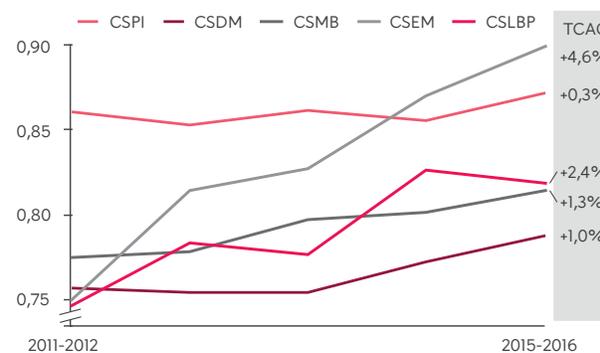
Île de Montréal; 2013-2014 à 2017-2018; en nombre



(1) TCAC : Taux de croissance annuel composé  
Sources : MEES (2019a), Aviséo Conseil

### Schéma 8 - Taux de diplomation de la formation professionnelle selon les commissions scolaires

Île de Montréal; 2011-2012 à 2015-2016; en % des élèves qui s'inscrivent pour la première fois et à temps plein



Sources : MEES (2019b), Aviséo Conseil

Les données du taux de diplomation de la formation professionnelle montrent une croissance dans l'ensemble des commissions scolaires de l'île de Montréal pour les élèves qui s'y inscrivent à temps plein, et ce pour une première fois<sup>10</sup>. Le taux de diplomation se situait à 85 %<sup>11</sup> pour Montréal en 2016-2017<sup>12</sup>, alors qu'il était de 82 % dans le reste du Québec.

Même si les données ne permettent pas de jauger l'impact de la rareté de la main-d'œuvre, on se doit de considérer les risques pour une population étudiante adulte devant s'acquitter de plus d'obligations financières et dont l'accès au marché du travail est plus facile. Par ailleurs, la formation professionnelle est une avenue pour maintenir les jeunes sur les bancs d'école ainsi que pour faire raccrocher de nombreux adultes.

## 1.4. Formation dans le réseau collégial

Les femmes composent près de 60 % de la population étudiante et cette proportion demeure relativement stable au sein des différents types de formations (techniques, préuniversitaires, AEC)<sup>13</sup>. La formation à temps partiel est relativement rare au cégep et seulement 10 % des effectifs y sont inscrits.

L'augmentation du taux de diplomation au secondaire des dernières années a été accompagnée d'une hausse du taux de passage direct des élèves du secondaire au niveau collégial. En 2003, c'étaient 58 % des finissants du secondaire qui passaient directement au cégep, alors que c'était le cas pour 69,5 % des finissants en 2015. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 1,5 % pendant plus de dix ans. La région de Montréal avait une longueur d'avance sur le Québec avec un taux de passage de 60,2 %, mais la croissance y a été un peu plus modeste, s'élevant en moyenne à 1,2 % par an pour atteindre 69,2 % en 2015<sup>14</sup>.

10 Ibid.

11 Ibid.

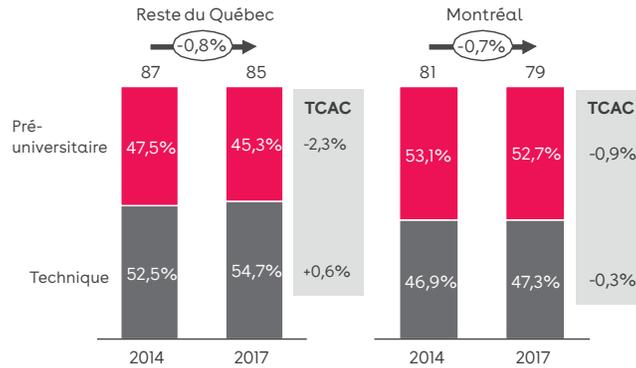
12 Correspond à la cohorte ayant débuté en 2014-2015, suivie pendant trois ans.

13 BDSO (2017).

14 MEES (2016b).

## Schéma 9 – Effectifs annuels au collégial selon le secteur de formation

Québec; 2014 à 2017; en milliers d'étudiants et en %

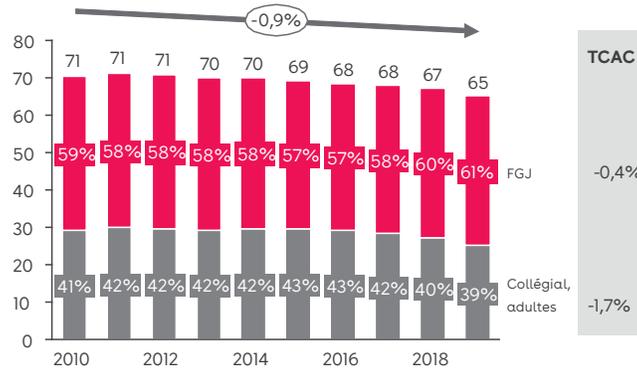


Sources : MEES (2019d), Fédération des cégeps (2017), Aviséo Conseil

On remarque que malgré l'augmentation du taux de passage direct au collégial, les effectifs des cégeps sont en diminution au Québec depuis 2014<sup>15</sup>. En revanche, les nouvelles inscriptions<sup>16</sup> au collégial sont restées essentiellement stables (-0,13 % au cours de l'intervalle), ce qui suggère que les cégepiens ont davantage quitté leur programme d'études en cours de route durant les dernières années<sup>17</sup>. Telle qu'illustrée dans le schéma 9, la situation montréalaise diffère de celle du reste du Québec. Le nombre d'effectifs montréalais dans les secteurs technique et préuniversitaire a diminué de 1,9 % entre 2014 et 2017. Quant au nombre de nouvelles inscriptions, il a baissé de 4,1 % par rapport à celui de 2014.

## Schéma 10 – Nombre de demandes après trois tours

Montréal; automne 2010 à automne 2019; en milliers et en %



Sources : RCM (2019), Aviséo Conseil

La réduction du nombre de demandes après trois tours des dernières années est principalement attribuable aux effectifs qui ne proviennent pas directement du secondaire. En effet, entre 2015 et 2019, les inscriptions des jeunes ont grimpé de 2,5 %, alors que celles des adultes et des étudiants déjà au collégial<sup>18</sup> ont chuté de 15,8 %. Une fois de plus, cela suggère que les retours ou la poursuite des études au collégial diminuent chez étudiants adultes qui sont davantage attirés par le marché du travail.

Le choix du secteur d'inscription a aussi changé légèrement depuis 2014, autant au Québec qu'à Montréal. Dans les deux cas, le secteur technique a gagné en popularité par rapport à la formation préuniversitaire. Au Québec, les effectifs de la formation technique ont augmenté entre 2014 et 2017, ce qui n'a pas été le cas pour la formation préuniversitaire. À Montréal, bien que les effectifs aient diminué dans les deux secteurs, ils ont décliné davantage dans le secteur préuniversitaire que technique, de telle sorte que la proportion des étudiants inscrits

15 Fédération des cégeps (2017).

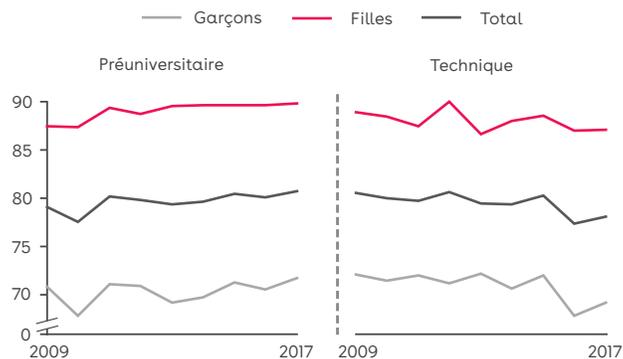
16 Les nouvelles inscriptions font référence à l'inscription d'étudiants qui n'ont jamais suivi de formation collégiale et qui sont issus du secondaire, donc ceux qui s'inscrivent au cégep pour une première fois. Les adultes qui effectuent un retour aux études sans s'être déjà inscrits à un cégep à un autre moment de leur vie font partie des nouvelles inscriptions. En revanche, les étudiants qui changent de programme ou qui retournent aux études après s'être déjà inscrits au collégial à un autre moment de leur vie ne font pas partie de cette statistique.

17 Fédération des cégeps (2017).

18 RCMM (2019).

## Schéma 11 – Taux de réinscription en 3<sup>e</sup> session selon le genre

Montréal; 2009 à 2017; en % des effectifs initiaux de la cohorte



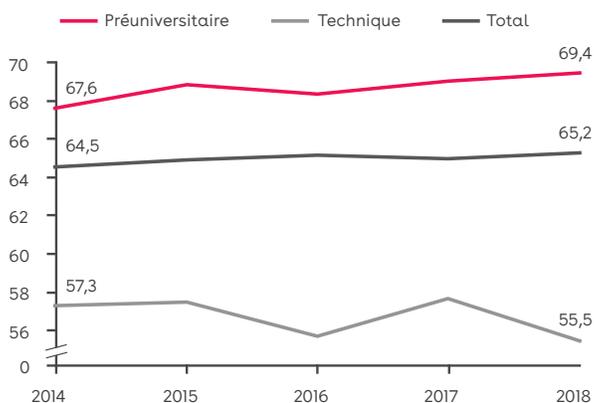
Sources : SRAM (2019), Aviseo Conseil

en formation technique a augmenté. Malgré cette décroissance plus rapide des effectifs du préuniversitaire, les étudiants de Montréal demeurent plus nombreux en proportion à s'inscrire dans des programmes préuniversitaires qu'ailleurs au Québec.

Le taux de réinscription à la troisième session est un indicateur de la poursuite du parcours collégial des nouveaux inscrits en provenance du secondaire. On observe qu'il a augmenté très légèrement pour l'ensemble des secteurs au collégial, affichant une hausse pour le préuniversitaire, mais une baisse pour les programmes techniques. L'écart entre les garçons et les filles est très prononcé à Montréal, encore plus que dans le reste du Québec. En 2017-2018, 87 % des filles qui s'étaient inscrites en première session au cégep pour la première fois l'année précédente s'inscrivaient en troisième session. Pour les garçons, ce taux se situait à 69,2 %, un écart de 17,8 p.p. par rapport aux filles. Globalement, les cégépiens de Montréal se réinscrivent moins en troisième session qu'ailleurs au Québec, et ce retard est principalement dû au plus faible taux de réinscription des garçons<sup>19</sup>.

## Schéma 12 – Taux de diplomation

Montréal; 2014 à 2018; en % des effectifs initiaux de la cohorte



Sources : SRAM (2019), Aviseo Conseil

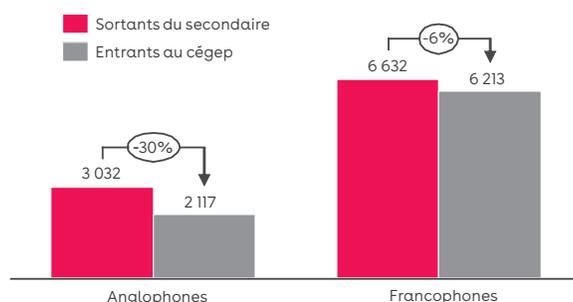
Au cours des dernières années, le taux de diplomation deux ans après la durée prévue est resté stable autant au Québec qu'à Montréal. Dans la métropole, le taux de diplomation des étudiants inscrits au secteur technique a baissé de 0,8 % par année, en moyenne, entre 2014 et 2018, alors que celui des étudiants du secteur préuniversitaire a crû de 0,7 % par an, en moyenne. À l'échelle du Québec, l'écart entre le taux de diplomation des secteurs préuniversitaire et technique a diminué avec le temps, à l'inverse de la situation montréalaise. Ainsi, le taux de diplomation par secteur, autant au Québec qu'à Montréal, concorde avec la popularité de chaque programme. Alors que le secteur technique est moins populaire à Montréal, les étudiants du préuniversitaire réussissent mieux dans cette région et vice versa.

19 SRAM (2019).

## Réseau anglophone

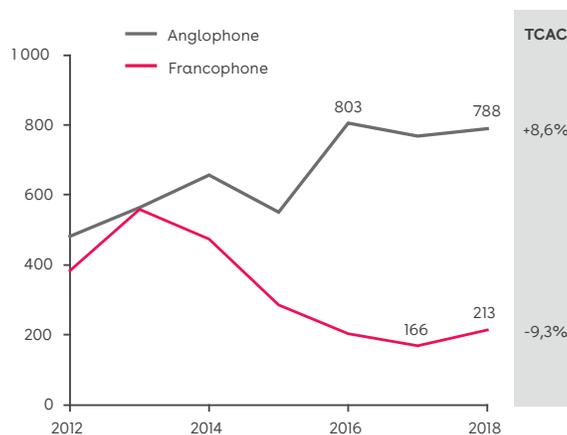
Bien que le réseau anglophone de Montréal ait dans l'ensemble un meilleur taux de sorties que le réseau francophone, les élèves issus des commissions scolaires anglophones à Montréal sont moins nombreux que ceux issus du réseau francophone à fréquenter les cégeps de la métropole. Chaque année, près de trois étudiants issus des commissions scolaires francophones entrent dans les cégeps pour un étudiant issu du système anglophone. C'est problématique lorsqu'on considère que les commissions scolaires francophones de Montréal diplôment deux élèves pendant que la commission scolaire anglophone en diplôment un. Cet écart semble indiquer qu'il existe un enjeu de capacité d'accueil dans les cégeps anglophones, dont les effectifs proviennent à la fois des commissions scolaires francophones et anglophones.

**Schéma 13 – Part des entrants au cégep par rapport aux sortants du secondaire, selon la langue maternelle**  
Île de Montréal; 2017-2018; en % du nombre de sortants



Sources : MEES (2019d), IRFA (2010), Aviseo Conseil

**Schéma 14 – Nombre de refus au cégep à la session d'automne, selon la langue**  
Île de Montréal; 2012 à 2018; secteur public



Sources : RCM (2019), Aviseo Conseil

Cet enjeu est visible dans le nombre de refus aux demandes d'admission des deux collèges anglophones de l'île de Montréal qui font partie du SRAM<sup>20</sup>. Pour chaque session, ceux-ci refusent près de trois fois plus d'étudiants que l'ensemble des neuf cégeps francophones de l'île. À la session d'automne 2018, 788 étudiants ont été refusés dans les cégeps anglophones de Montréal, contre 213 dans les cégeps francophones. En pourcentage des effectifs, les refus des cégeps anglophones correspondent à 5 % de leurs effectifs, alors que ceux du secteur francophone représentent 0,4 %.

Un plus grand nombre de refus signifie un contingentement plus important. Les collèges anglophones peuvent donc se permettre d'être sélectifs et de n'intégrer que les meilleurs étudiants, anglophones ou francophones. Bien que le nombre de refus se soit stabilisé dans les cégeps anglophones et francophones depuis 2016, il a crû en moyenne

20 Le Collège Dawson ne fait pas partie du SRAM.

de 8,6 % par an dans les cégeps anglophones alors qu'il a décliné en moyenne de 9,3 % par an dans les cégeps francophones entre 2012 et 2018.

Le contingentement dans les cégeps anglophones semble compliquer l'entrée au collégial des jeunes issus des commissions scolaires anglophones. Cet enjeu lié à la capacité d'accueil peut faire en sorte que des diplômés anglophones ayant un bon dossier académique ne puissent pas trouver une place dans un cégep anglophone. Il semble à cet égard y avoir un plus grand frein pour un élève issu d'une commission scolaire anglophone de faire le passage dans un cégep francophone.

**Montréal doit gérer des enjeux qui se distinguent de ceux de l'ensemble du Québec. Ils proviennent principalement de la plus grande diversité des élèves et des étudiants présents dans le réseau de l'éducation.**

### Portrait du niveau d'éducation de la main-d'œuvre à Montréal

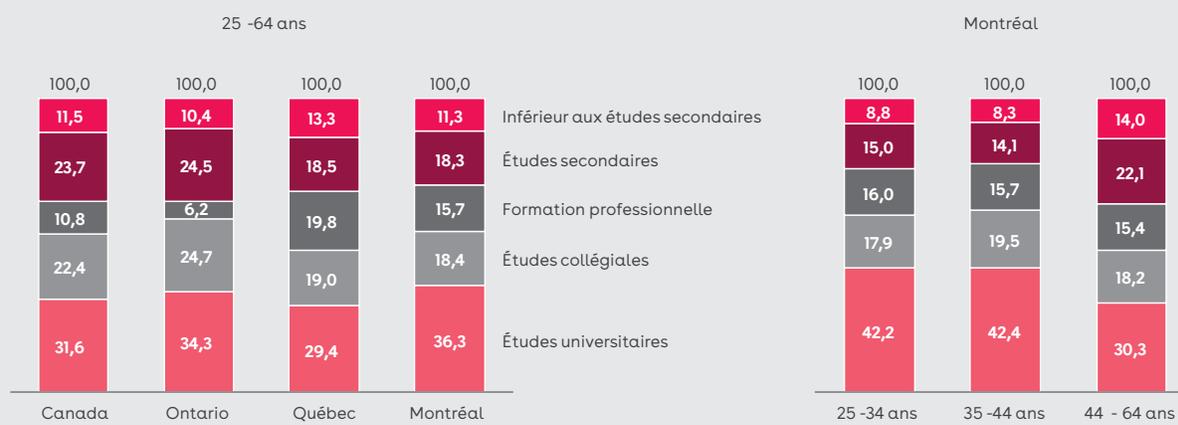
Bien que le Québec soit encore en retard sur le reste du Canada en ce qui a trait au niveau d'éducation moyen de sa population, Montréal fait bonne figure. Avec 54,7 % des 25 à 64 ans qui détiennent au moins un diplôme d'études collégiales, la métropole a une avance de 6,3 p.p. sur la moyenne québécoise. Les Montréalais sont aussi plus nombreux en proportion que les Québécois et les Canadiens à détenir au moins un diplôme universitaire : ils ont une avance de près de 7 p.p. sur le Québec, et de 5 sur le Canada.

Montréal fait aussi bonne figure en regard des plus hauts diplômes obtenus par sa population la moins instruite. En effet, parmi les 50 % les moins éduqués, Montréal a un plus faible taux de gens n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires au Québec et au Canada, et une plus grande proportion détient un diplôme d'études professionnelles.

La situation montréalaise est aussi très encourageante si l'on considère le niveau d'éducation selon les groupes d'âge. En effet, les 25 à 34 ans et les 35 à 44 ans sont plus instruits que la moyenne de l'ensemble de la population montréalaise, ce qui indique que les jeunes générations ont obtenu des diplômes plus avancés que les précédentes. En contrepartie, le plus haut niveau d'éducation atteint par les 25 à 34 ans est légèrement plus faible que celui des 35 à 44 ans. Ce plafonnement dans l'obtention de diplômes pour les plus jeunes peut indiquer l'atteinte d'un équilibre difficile à perturber au sein des différents niveaux d'éducation.

#### Schéma 15 - Répartition de la population selon le plus haut diplôme obtenu

Canada, Ontario, Québec et Île de Montréal; 2016; en % de la population



Sources : Statistique Canada (2016a), Aviseo Conseil



## 2. Contexte de rareté de la main-d'œuvre

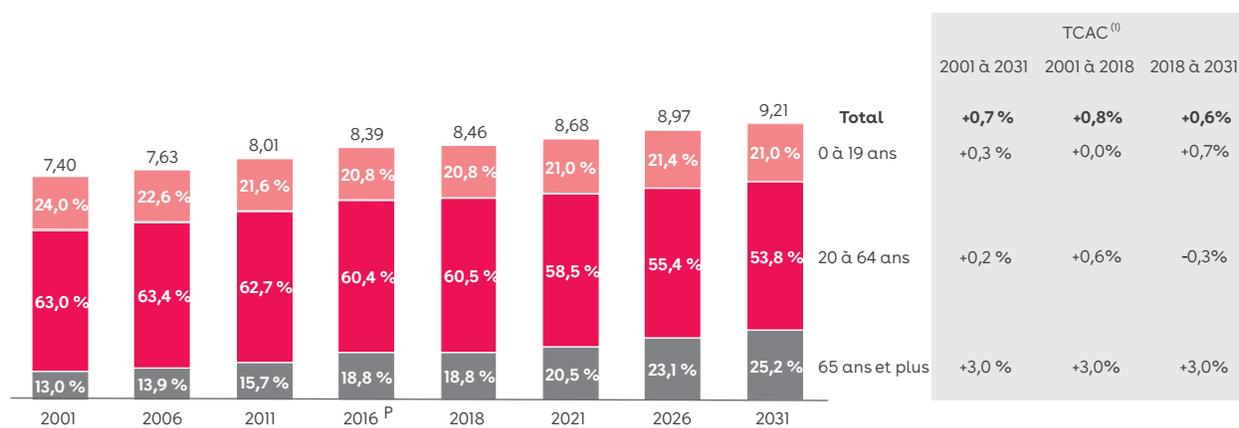
Cette section brosse le portrait du contexte de rareté de la main-d'œuvre qui affecte le Québec, de ses causes ainsi que de ses particularités. On porte une attention particulière aux types de professions qui sont demandées. On y présente également une perspective du marché du travail. Lorsque possible, on y présente des informations spécifiques à Montréal.

## 2.1 Vieillesse de la population et croissance de l'économie

La population québécoise de 20 à 64 ans, qui représente la majorité des travailleurs, a crû de 0,6 % par année entre 2001 et 2018, soit moins que la population totale. La part de cette tranche de la population s'est d'ailleurs réduite de 63 à 60,5 % pendant cette période. À titre comparatif, le PIB a crû de 3,6 % en moyenne par an au Québec entre 2001 et 2017. Cette croissance de l'économie s'est accompagnée d'une augmentation de l'emploi estimée à 1,2 % par année. Ainsi, l'avancée de l'emploi a été supérieure à celle du bassin de travailleurs pendant cette période. Cela s'explique notamment par une réduction du taux de chômage (8,8 % à 5,5 %) et une hausse du taux d'activité (63,1 % à 64,6 %) pour les 15 ans et plus au Québec<sup>21</sup>.

### Schéma 16 – Évolution de la population du Québec

Québec; 2001 à 2031<sup>P</sup>; en millions d'habitants et en pourcentage



(1) TCAC : Taux de croissance annuel composé  
Sources : ISQ (2018a), Aviséo Conseil

Cependant, les projections suggèrent que la population âgée de 20 à 64 ans diminuera à l'horizon de 2018 à 2031 et que sa proportion totale passera de 61 % à 54 %. Avec un taux de chômage qui affiche un creux historique et un taux d'activité qui indique un sommet pour le Québec, il est fort probable que la rareté de la main-d'œuvre soit de plus en plus ressentie et devienne un facteur structurel qui affectera l'économie du Québec à moyen ou long terme.

## 2.2 Rareté de la main-d'œuvre au Québec

Le contexte de rareté de la main-d'œuvre est documenté par Statistique Canada depuis 2015 par le recensement des postes vacants dans les entreprises et organisations. Ces données permettent de mettre de l'avant le fait que le Québec affiche le plus haut taux de croissance du nombre de postes vacants avec 123 % entre 2015 et 2018. La Colombie-Britannique (74,4 %) et l'Ontario (43,4 %) sont respectivement au deuxième et troisième rang des provinces canadiennes<sup>22</sup>.

Près de 40 000 postes étaient vacants à Montréal au quatrième trimestre de 2018, ce qui représente le tiers de l'ensemble des postes vacants au Québec. De plus, la rareté de la main-d'œuvre s'accroît plus rapidement dans les grandes villes. Pour Montréal, le nombre de postes vacants a presque doublé en l'espace de quatre ans. Cette croissance particulièrement élevée du nombre de postes vacants se compare à celles des régions métropolitaines de Québec et de Vancouver. Les postes vacants ont crû deux fois plus vite à Montréal qu'à Toronto et dix fois plus rapidement qu'à Calgary.

Le taux de postes vacants<sup>23</sup> s'établit à 3,1 % pour la région métropolitaine de Montréal, signifiant que près de trois emplois sur 100 ne trouvent pas preneur. Ce pourcentage est comparable à celui des autres grandes villes canadiennes, ce qui suggère que le contexte de rareté de la main-d'œuvre n'est pas propre à Montréal.

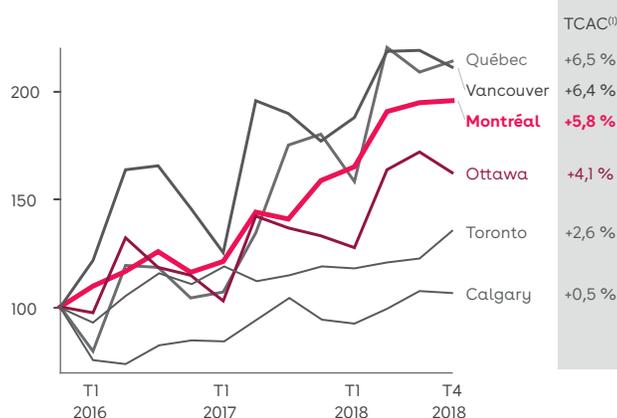
Plus de 30 % des postes vacants au Québec touchent des emplois qui ne requièrent aucune scolarité. En revanche, ceux-ci comptent pour près de 40 % de la croissance des postes vacants. Cela indique que les emplois n'exigeant pas de scolarité minimale sont surreprésentés dans l'augmentation du nombre de postes à combler sur le marché du travail. Par ailleurs, les postes vacants ont aussi crû pour des emplois nécessitant un diplôme collégial ou universitaire; ils représentent autour de 27 % des emplois disponibles.

21 Statistique Canada (2017).

22 Statistique Canada (2019).

23 Le nombre de postes vacants divisé par le nombre d'employés salariés

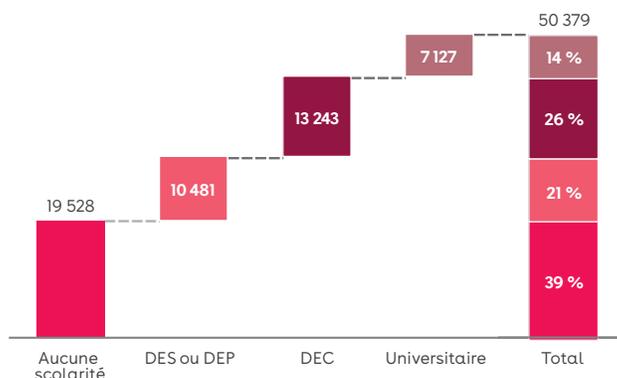
**Schéma 17 – Évolution du nombre de postes vacants par région métropolitaine de recensement**  
Canada; 2015 à 2018; en trimestre; en indice (2015=100)



Sources : Statistique Canada (2019), Aviseo Conseil

**Le contexte de rareté de la main-d'œuvre s'intensifie plus rapidement dans les grandes villes, ce qui peut représenter un risque pour une métropole comme Montréal.**

**Schéma 18 – Croissance du nombre de postes vacants selon la scolarité minimale recherchée**  
Québec; 2015 à 2018; écarts en nombre depuis 2015



Sources : Statistique Canada (2018a), Aviseo Conseil

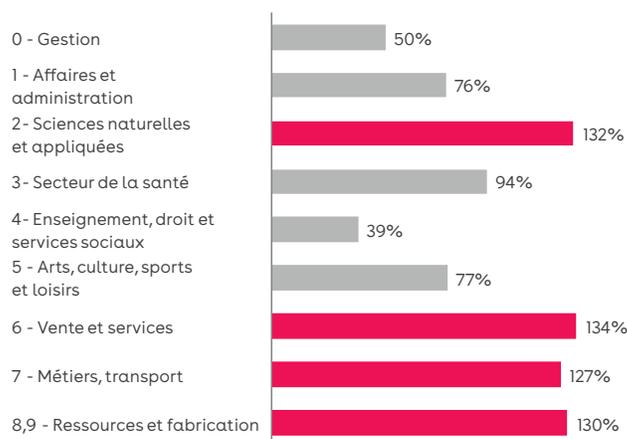
Parallèlement, le salaire offert pour ces postes vacants connaît une plus grande augmentation pour les emplois n'exigeant aucune scolarité ou ceux nécessitant un DES (4,2 % en trois ans) que pour les postes exigeant un diplôme collégial (2,8 %) ou pour des postes universitaires (0,2 %). On remarque que les postes vacants exigeant un DEP offraient également des salaires plus élevés de 3,5 % en 2018 par rapport à 2015.

Le nombre important de postes disponibles ne nécessitant aucune scolarité, ou seulement un DES, combiné à la forte croissance des salaires pour ces types d'emplois, représente un facteur de risque potentiel pour la persévérance scolaire, et ce, à tous les niveaux. Par ailleurs, les postes nécessitant très peu ou pas d'expérience sont en plus forte croissance que les postes nécessitant de l'expérience. Cela pourrait refléter la nature des postes à combler ou indiquer un assouplissement des exigences des employeurs. Dans tous les cas, cela s'avère un enjeu à considérer. La rareté de la main-d'œuvre risque également d'avoir des répercussions sur la conciliation études-travail, puisque les emplois à temps partiel sont surreprésentés parmi les postes vacants. En effet, ces emplois représentent moins de 19 % des emplois totaux au Québec, mais près de 25 % des postes vacants.

Une analyse des postes vacants selon la Classification nationale des professions (CNP) permet d'illustrer que certains types de professions sont davantage affectés par la rareté de la main-d'œuvre<sup>24</sup>. Il est notamment possible de constater que certaines professions dans le secteur de la fabrication sont particulièrement recherchées. La rareté se matérialise également dans le secteur des métiers<sup>25</sup>, bien que la proportion des postes vacants en égard des effectifs totaux soit un peu plus faible. Au sein des CNP, les types de professions les plus recherchées exigent rarement des études postsecondaires comme le présente le Schéma 20.

### Schéma 19 - Intensité des postes vacants par CNP

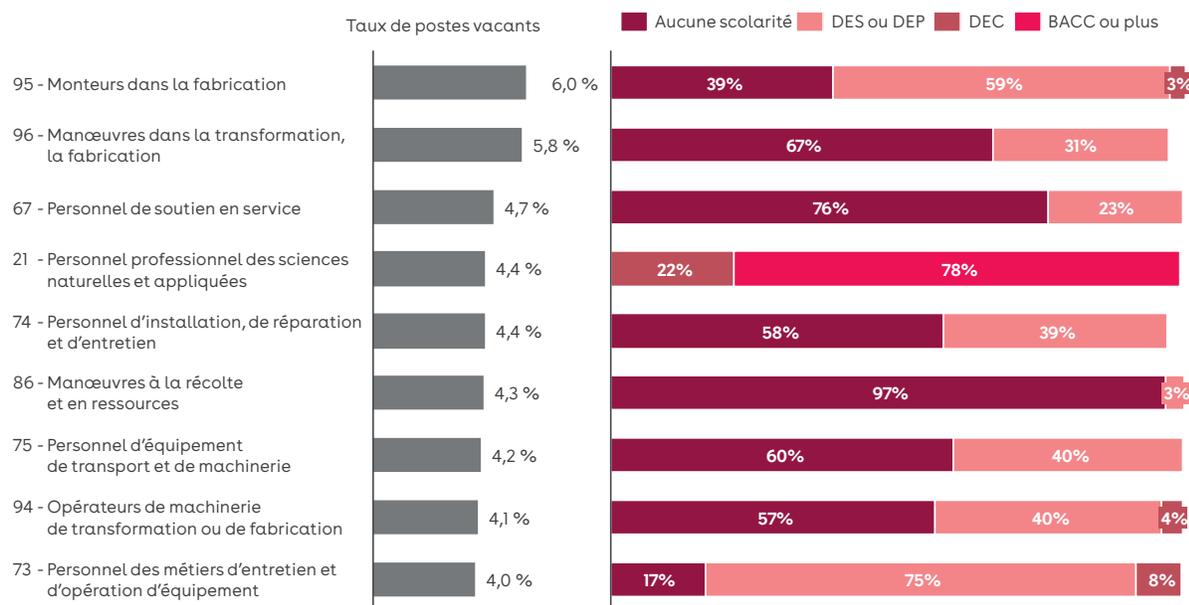
Québec; 2016 et 2018; en % des postes vacants par rapport au % des emplois



Sources : Statistique Canada (2018b), Statistique Canada (2018 c), Aviseo Conseil

### Schéma 20 - Taux de postes vacants et niveau de scolarité minimal recherché par profession

Québec; 2016 et 2018; en % des emplois et en % des postes vacants



Sources : Statistique Canada (2018a), Aviseo Conseil

24 L'intensité de la rareté de la main-d'œuvre est mesurée par la part des types de professions dans les postes vacants que l'on divise par l'apport de ces types de professions dans le marché de l'emploi.

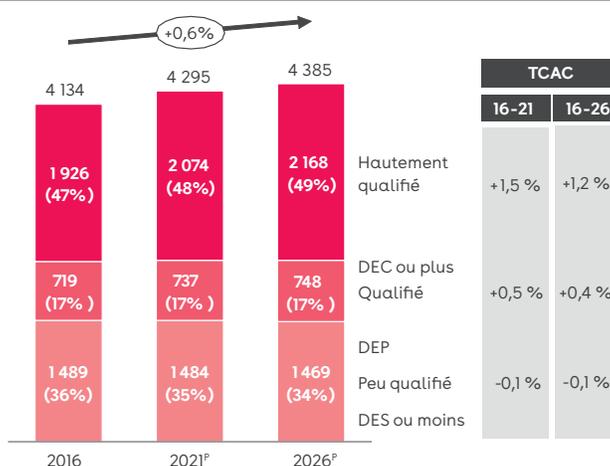
25 Voir MEES (2019f) pour la liste de ce qu'on entend par « métier ».

**La probabilité qu'un emploi soit automatisé diminue à mesure que le niveau d'éducation exigé augmente, ce qui indique que les postes les plus à risque demandent généralement de faibles niveaux de scolarité. L'automatisation représente donc un risque pour les travailleurs sans diplôme.**

Selon l'Institut du Québec<sup>26</sup>, la rareté de la main-d'œuvre à Montréal se distingue quelque peu de celle de l'ensemble du Québec. Il semble qu'un moins grand nombre de professions soit en déficit à Montréal. Qui plus est, les postes qui sont en demande à Montréal sont plus axés vers des professions hautement qualifiées que ceux de l'ensemble du Québec. Ainsi, on remarque notamment que les professions en sciences naturelles et appliquées composent une partie plus significative de la rareté à Montréal par rapport au reste du Québec. En d'autres mots, les postes en demande à Montréal se trouvent dans des secteurs qui exigent généralement un niveau d'études professionnel, collégial ou universitaire. Ainsi, afin de répondre aux exigences du marché du travail à Montréal, il est primordial que les taux de diplomation à la fin du secondaire continuent de progresser et que les jeunes diplômés poursuivent des études postsecondaires.

### Schéma 21 – Part de l'emploi selon le niveau de qualification

Québec; 2016 à 2026<sup>P</sup>; en millier d'emplois et en % des emplois totaux



P : Prévisions  
Sources : Mckinsey Quarterly (2016), Statistique Canada (2016b), Aviseo Conseil

## 2.3. Les perspectives du marché du travail

La rareté de la main-d'œuvre qui sévit au Québec touche davantage les emplois qui exigent un niveau d'éducation relativement faible. Cependant, la situation actuelle n'est pas garante de l'avenir et la main-d'œuvre doit être prête pour le marché de l'emploi du futur.

Selon Emploi-Québec, d'ici 2026<sup>27</sup>, on devrait constater une hausse en nombre et en proportion des emplois hautement qualifiés, soit des emplois qui nécessitent un DEC ou des études universitaires. Parallèlement, les emplois qualifiés sont en croissance, mais cette croissance en nombre est inférieure à la croissance prévue de l'emploi, ce qui fait en sorte que leur part diminue avec le temps. Les emplois peu qualifiés, qui nécessitent un DES ou moins, devraient diminuer en valeur absolue. Conséquemment, leur part totale sera réduite. Ces projections par niveau de qualification permettent de mettre en lumière l'importance d'avoir une main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée. Cependant, ce type

26 IQ (2019).26

27 Soit les emplois qui demandent un DEP.

d'analyse peut difficilement incorporer les tendances qui viendront affecter la structure même du marché de l'emploi. En effet, les changements technologiques viendront modifier la structure du marché du travail, ce qui se répercutera sur l'évolution des besoins en main-d'œuvre. La McKinsey Global Institute estime que les probabilités d'automatisation de l'industrie manufacturière ainsi que celles du transport et de l'entreposage sont particulièrement élevées. Ainsi, le nombre d'emplois disponibles au sein de ces secteurs pourrait être réduit au cours des prochaines années<sup>28</sup>.

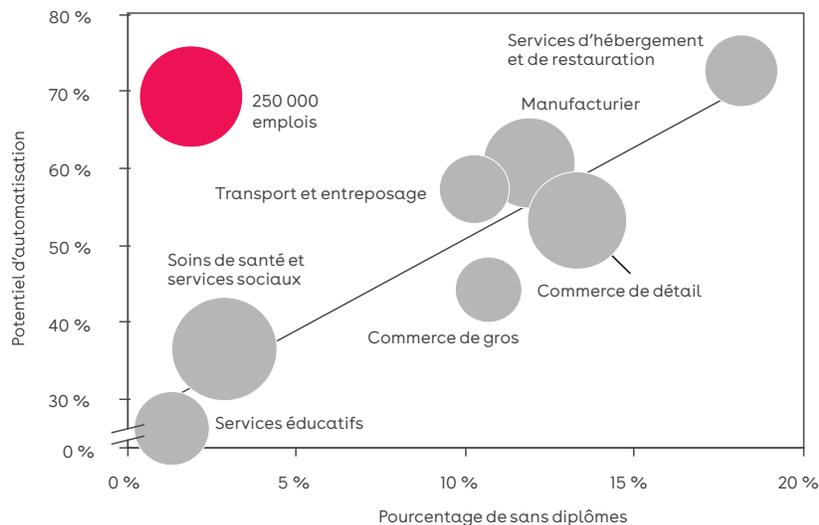
La mise en commun de l'analyse des probabilités d'automatisation et de la composition des différentes industries permet d'établir un lien entre la probabilité d'automatisation et la proportion de travailleurs sans diplôme. En effet, on dénote une plus grande probabilité d'automatisation dans les secteurs composés d'une grande proportion de travailleurs sans diplôme, comme l'industrie des services d'hébergement et de restauration. À l'inverse, les secteurs des services éducatifs, des soins de santé et des services sociaux affichent des potentiels d'automatisation plus faibles. Cela porte à croire que la demande pour les travailleurs sans éducation diminuera à mesure que les changements technologiques associés à l'automatisation se mettront en œuvre.

Cette corrélation entre le niveau d'éducation et les probabilités d'automatisation a d'ailleurs été documentée par l'OCDE<sup>29</sup>, qui concluait que la proportion de travailleurs occupant des emplois à haut risque d'être automatisés diminue à mesure que l'on accède à un niveau supérieur d'éducation. Ses estimations indiquent que plus de 50 % des emplois occupés par des travailleurs sans éducation secondaire et près de 40 % de ceux dont les travailleurs n'ont pas terminé leurs études secondaires représentent un haut risque d'automatisation.

Cette corrélation amène à s'interroger sur la nécessité d'accompagner les étudiants plus loin dans leur cursus éducatif. Les emplois peu qualifiés étant voués à disparaître à long terme, ou à tout le moins à diminuer en proportion, il est nécessaire d'outiller les élèves et étudiants dès aujourd'hui pour mieux affronter le marché du travail de demain.

## Schéma 22 - Potentiel d'automatisation et part des sans diplôme selon l'industrie

Région métropolitaine de recensement de Montréal; 2016 et 2018; en pourcentage



P : Prévisions  
Sources : McKinsey Quarterly (2016), Statistique Canada (2016b), Aviseo Conseil

28 A future that works: automation, employment, and productivity, McKinsey Global Institute, janvier 2017

29 Arntz, M. et al. (2016).

### **3. Conciliation études-travail au secondaire et au collégial**

Cette section présente une analyse de la conciliation études-travail. Ce terme fait référence à l'équilibre parfois précaire entre les responsabilités liées au parcours scolaire et le temps dédié à un emploi rémunéré dans la vie d'un élève ou d'un étudiant. On y présente d'abord des statistiques plus générales pour le travail chez les jeunes et l'on y distingue subséquemment les élèves du secondaire des étudiants du collégial. Finalement, cette section permet d'illustrer plus précisément certaines facettes de la conciliation études-travail (CET) à Montréal.

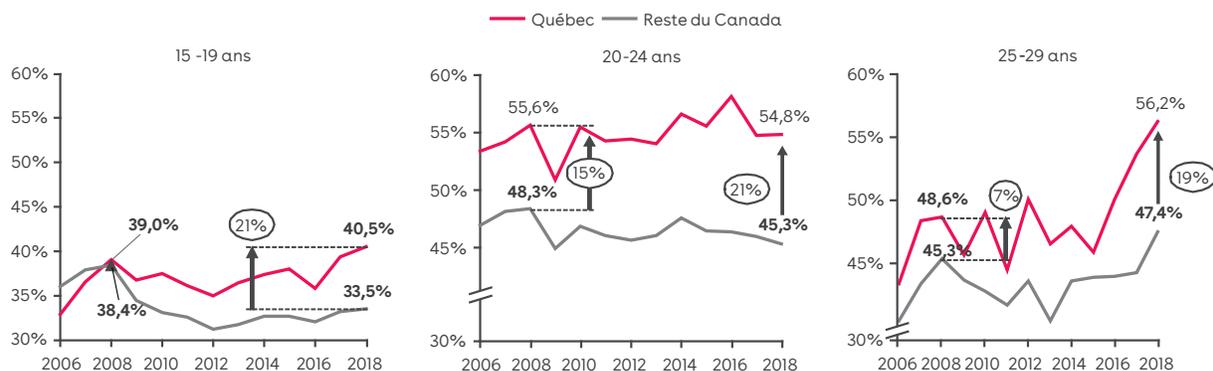


### 3.1 Conciliation études-travail au Québec

Le Québec trône au premier rang pour la proportion d'élèves ou d'étudiants de 15 à 29 ans inscrits à temps plein et occupant un emploi pendant les mois d'études. L'écart entre le Québec et le reste du Canada se situe entre 25 % et 30 %, selon les différentes tranches d'âges.

L'écart s'est creusé dans les dix dernières années entre le taux d'emploi des étudiants à temps plein au Québec et celui du Canada. En effet, pour chaque groupe d'âge, l'écart est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en 2006. La croissance du taux d'emploi des étudiants à temps plein au Québec a été particulièrement élevée pour les 15 à 19 ans, parmi lesquels plusieurs sont au secondaire.

**Schéma 23 - Taux d'emploi des élèves et étudiants à temps plein durant les mois d'études selon le groupe d'âge**  
Reste du Canada et Québec; 2006 à 2018; en % des étudiants et élèves



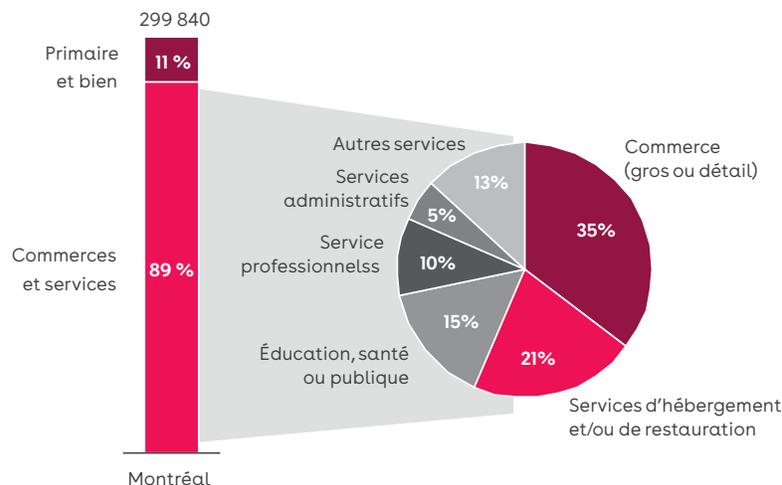
Sources : Statistique Canada (2018d), Aviseo Conseil

À l'inverse, une réduction du taux d'emploi pour ces élèves a été enregistrée au Canada entre 2006 et 2018. Chez les 25 à 29 ans, l'écart entre le Québec et le Canada a presque triplé.

Étant donné que près de 50 % des élèves et des étudiants à temps plein occupent un emploi, l'enjeu de la conciliation études-travail occupe une place importante dans les parcours éducatifs au Québec. Environ 55 % des étudiants de 20 à 29 ans occupent un emploi pendant les mois d'études. En raison d'une main-d'œuvre qui se fait de plus en plus rare, les pressions exercées sur les étudiants pour qu'ils rejoignent le marché du travail prennent notamment la forme de salaires plus élevés, ce qui risque de fragiliser la conciliation études-travail.

**Schéma 24 - Population des 15 à 24 ans occupant un emploi selon l'industrie**

Montréal; 2016; en nombre et en pourcentage



Sources : Statistique Canada (2016 c), Aviseo Conseil

Les étudiants du Québec travaillent principalement dans le secteur des services (86 %), et cette part est encore plus importante à Montréal (89 %). Ils sont très nombreux à travailler dans le commerce de gros ou de détail ainsi que dans les services d'hébergement et/ou de restauration. Ces secteurs sont parmi ceux qui affichent les plus grands pourcentages de postes à temps plein à pourvoir sans exigence minimale d'éducation. Les étudiants font donc face à un contexte propice à la transformation de leur emploi à temps partiel en un emploi à temps plein.

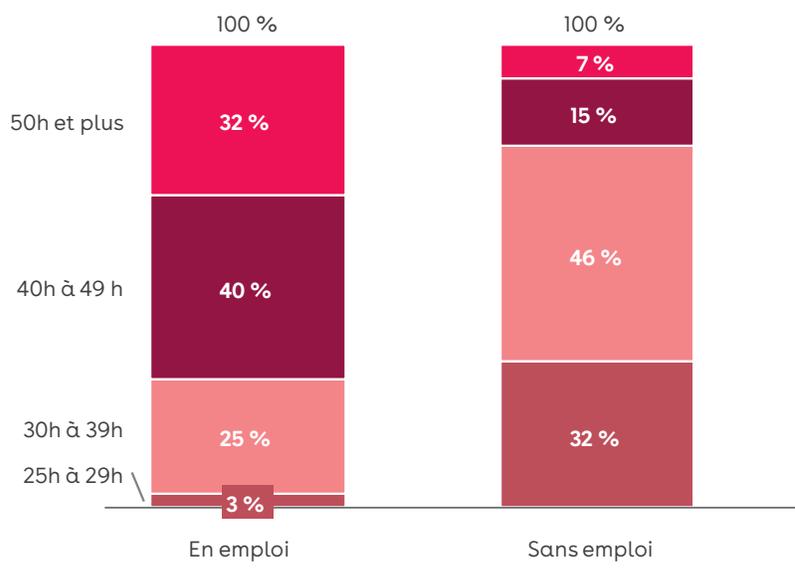
Les salaires horaires moyens pour les 15 à 24 ans, sans égard à leur statut d'étudiant, ont affiché une croissance de 2,8 % par année depuis 15 ans. La croissance a été supérieure à l'inflation, ce qui indique que ces travailleurs ont pu bénéficier d'une appréciation de leur pouvoir d'achat. Cette croissance va de pair avec celle du salaire minimum qui a crû de plus de 3,6 % par année pendant cette période de 15 ans. On ne peut ainsi apporter des modifications au salaire minimum sans considérer le signal que cela envoie aux élèves et aux étudiants qui doivent concilier leurs études avec un emploi.

### 3.2. Conciliation études-travail au secondaire à Montréal

Dans un sondage portant sur les élèves inscrits au dernier cycle du secondaire, le Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) a déterminé que 26 % des jeunes de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire à Montréal travaillent. Plus du tiers des élèves qui occupent un emploi travaillent 16 heures ou plus par semaine, et 20 % travaillent entre 11 et 15 heures par semaine. Ces statistiques illustrent que Montréal ne se distingue pas par la prévalence de l'emploi étudiant, mais affiche plutôt des particularités quant au nombre d'heures de travail parfois élevé effectué par les élèves sur le marché du travail.

#### Schéma 25 - Nombre d'heures productives par semaine chez les élèves du secondaire

Montréal; 2014-2015; en % des effectifs



Sources : ÉCOBES (2015), Aviseo Conseil

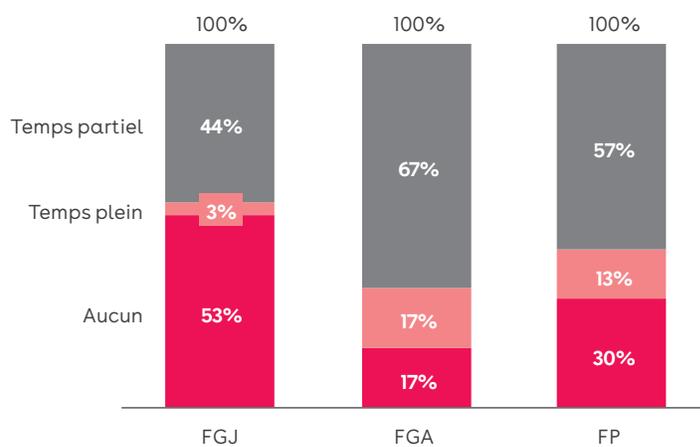
En combinant le nombre d'heures de cours, de travaux scolaires et de travail rémunéré, ÉCOBES estime que près de 75 % des élèves qui occupent un emploi cumulent plus de 40 heures productives par semaine et près du tiers cumule jusqu'à 50 heures par semaine. En revanche, parmi les élèves sans emploi, moins de 25 % d'entre eux se rendent à 40 heures productives par semaine.

Ces horaires particulièrement chargés représentent donc pour plusieurs un véritable défi de conciliation études-travail. Ce sondage a également permis de montrer que les élèves qui occupent un emploi étaient plus nombreux que les autres (29,5 % contre 22,4 %) à trouver le travail aussi important que l'école.

**Les étudiants de la FGA ont plus d'expérience sur le marché du travail et leur persévérance est plus à risque dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre.**

### Schéma 26 – Proportion des élèves selon l'historique d'emploi pendant les études

Montréal; 2019; en % des répondants du secondaire



Sources : Aviseo Conseil (2019a)

L'enquête réalisée par Aviseo en mai 2019<sup>30</sup> a permis de mettre de l'avant le fait que près de 50 % des jeunes de la formation générale ont déjà occupé un emploi. Les élèves qui terminent leur secondaire à la formation générale aux adultes (FGA) ou encore à la formation professionnelle (FP)<sup>31</sup> sont plus nombreux que ceux du secondaire à avoir occupé un emploi rémunéré en même temps que leurs études. De plus, alors que très peu d'élèves de la formation générale des jeunes (FGJ) ont déjà occupé un emploi à temps plein en même temps que leurs études, cette proportion augmente significativement chez les élèves de la FGA et de la FP. Il est intéressant de noter que la proportion d'élèves du secondaire ayant occupé un emploi se rapproche fortement du taux d'emploi des 15 à 19 ans.

L'enquête a permis de distinguer les risques de décrochage qui peuvent être associés au marché du travail. Parmi les raccrocheurs, un peu plus de 15 % ont mentionné avoir décroché à la suite de l'obtention d'un emploi assez intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé. En ce qui concerne les élèves ayant suivi un parcours continu au secondaire, seulement 5 % de ceux qui ont songé au décrochage ont rapporté que l'obtention d'un emploi intéressant ou d'un salaire suffisamment avait guidé leur réflexion. Autant chez les décrocheurs que chez ceux qui y ont seulement songé, le fait d'être dans une situation financière précaire semble être un facteur de risque important. En effet, 16,7 % des persévérants et 21,2 % des décrocheurs ont souligné que leur situation financière difficile avait eu un impact sur leur décision (voir annexe 1).

**15 % des raccrocheurs ont affirmé qu'une des principales raisons de décrocher était l'obtention d'un emploi suffisamment intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé.**

En ce qui a trait aux risques d'interruption des études secondaires, les élèves de la FGA ont été les plus nombreux à répondre qu'ils risqueraient de décrocher s'ils se voyaient offrir un emploi à temps plein. Comme mentionné plus tôt, le système scolaire québécois dépend du raccrochage. L'intérêt des jeunes de la FGA pour un accès rapide au marché du travail, avec ou sans diplôme, pourrait donc poser problème à moyen et long terme en ce qui concerne le niveau d'éducation de la population. En

30 Une enquête d'interception a été réalisée auprès d'élèves et d'étudiants du secondaire, de la formation aux adultes et du collégial - technique et préuniversitaire. Cette enquête a eu lieu en mai 2019 en périphéries d'écoles et de cégeps de Montréal. Au total, plus de 650 élèves ou étudiants ont été sondés

31 Certaines de ces formations se donnent à temps partiel, de telle sorte qu'il puisse être envisageable de concilier un emploi à temps plein avec les études.

### Schéma 27 - La possibilité d'obtenir un emploi à temps plein pourrait-elle affecter votre parcours scolaire et vous amener à interrompre vos études?

Montréal; 2019; en % des répondants du secondaire



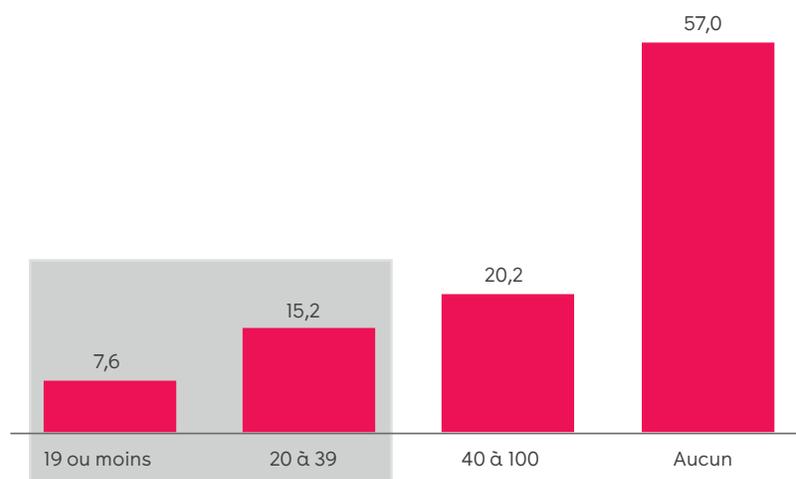
Sources : Aviseo Conseil (2019a)

revanche, les répondants de la formation professionnelle ont été beaucoup plus nombreux que les autres à répondre qu'ils n'interrompraient pas leur programme afin d'intégrer le marché du travail à temps plein.

Pour terminer, les répondants ont aussi identifié le seuil du salaire horaire qui les ferait considérer l'interruption de leurs études. Il est important de comprendre que le fait d'avoir répondu «oui» à cette question n'indique pas un risque en soi; cela dépend du salaire pour lequel l'élève serait effectivement prêt à décrocher. Par exemple, un élève qui a répondu par l'affirmative à cette question, mais qui exigerait un salaire horaire de 85 \$ n'est pas considéré comme à risque. D'entrée de jeu, plus de 55 % des répondants du secondaire ont affirmé qu'aucun salaire ne les ferait considérer le décrochage. Or, un peu plus de 20 % des élèves ont déclaré qu'ils pourraient décrocher s'ils se voyaient offrir un salaire horaire entre 40 \$ et 100 \$. Ainsi, les trois quarts des étudiants sont à «faible risque» ou peu sensibles aux hausses du salaire. Les jeunes identifiés comme «à risque» sont ceux qui ont signifié qu'ils considéreraient décrocher s'ils recevaient un salaire horaire entre 13 \$ et 39 \$. Ce sont un peu plus de 22 % des répondants qui se classent dans cette catégorie. Cela met l'accent sur l'importance de la conciliation études-travail puisque le seul fait de

### Schéma 28 - À partir de quel salaire horaire (\$/heure) seriez-vous à risque d'interrompre vos études?

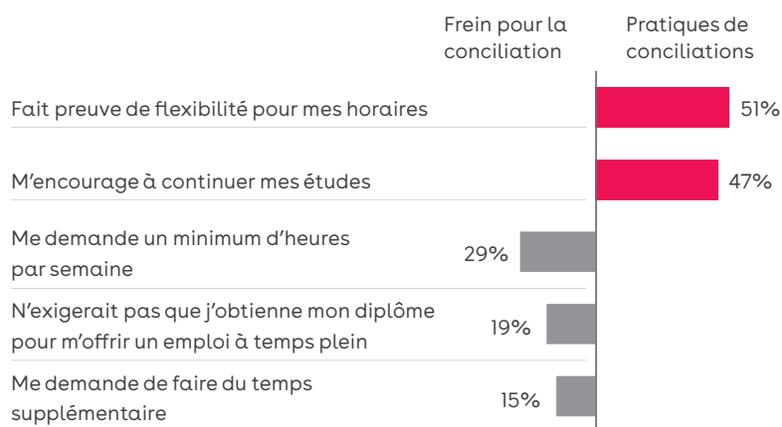
Montréal; 2019; en % des répondants du secondaire



Aviseo Conseil (2019a)

## Schéma 29 - Quelle est l'attitude de votre employeur à l'égard de votre emploi et de vos études?

Montréal; 2019; en % des répondants du secondaire



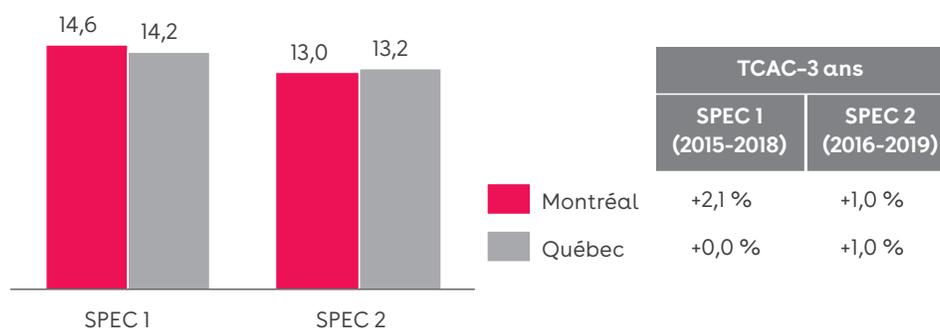
Sources : Aviseo Conseil (2019a)

**L'obtention d'un emploi ou d'un salaire élevé ne semble pas être l'élément déclencheur du décrochage au secondaire.**

hausser le salaire ne semble pas constituer un facteur principal de risque pour le décrochage. Cependant, la charge supplémentaire qui accompagne le partage du temps entre un emploi et des études paraît quant à elle représenter un risque pour la persévérance scolaire.

## Schéma 30 - Heures moyennes de travail rémunéré par semaine

Québec et Montréal; 2015 à 2019; en nombre



Sources : Fédération des cégeps (2019), Aviseo Conseil

Dans l'ensemble, l'enquête illustre que les employeurs ont adopté des pratiques de conciliation études-travail, bien qu'il y ait encore place à l'amélioration. Plus d'un élève sur deux (56,6 %) a rapporté pouvoir choisir un nombre d'heures de travail maximal chaque semaine, et 43,4 % ont dit pouvoir modifier leur horaire avec leurs collègues. En revanche, seuls 36,3 % des répondants ont dit pouvoir travailler moins durant leurs périodes d'examen, ce qui entraîne des semaines particulièrement chargées.

Par ailleurs, près de la moitié des élèves mentionnent que leur employeur les encourage à poursuivre leur parcours scolaire. À l'inverse, 15 % des répondants ont dit que leur employeur leur demande parfois ou souvent de faire des heures supplémentaires, et 19 % ont dit que leur employeur n'exigerait pas qu'ils obtiennent leur diplôme d'études

secondaires pour leur offrir un emploi à temps plein. Cette dernière statistique illustre que Montréal et l'ensemble du Québec pourraient accorder davantage d'importance à l'éducation.

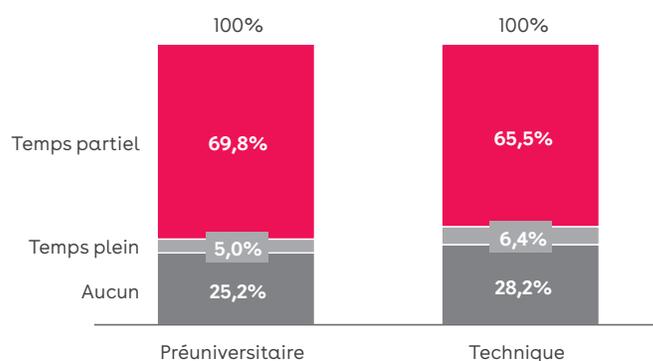
### 3.3. Conciliation études-travail au collégial

Chaque année, un sondage est soumis aux étudiants des cégeps (Sondage provincial sur les étudiants des cégeps - SPEC) à leur entrée au cégep (SPEC 1) ainsi qu'à leur deuxième session (SPEC 2). Plusieurs thématiques sont abordées dans le sondage dont la participation au marché du travail.

Ce sondage met en lumière le fait que 38 % des étudiants montréalais travaillent durant leur parcours collégial. Les étudiants qui occupent un emploi allouent en moyenne 14,6 heures par semaine au travail à leur entrée au cégep, à Montréal. À leur deuxième session, les étudiants travaillent moins; on constate une réduction d'une heure et demie par semaine. Les habitudes de travail des étudiants montréalais sont comparables à celles des étudiants québécois. Entre 2015 et 2018, on dénote une croissance du nombre d'heures travaillées à l'entrée au cégep pour Montréal.

#### Schéma 31 - Répartition des étudiants selon le statut d'emploi et le secteur d'études

Montréal; 2019; en % des répondants



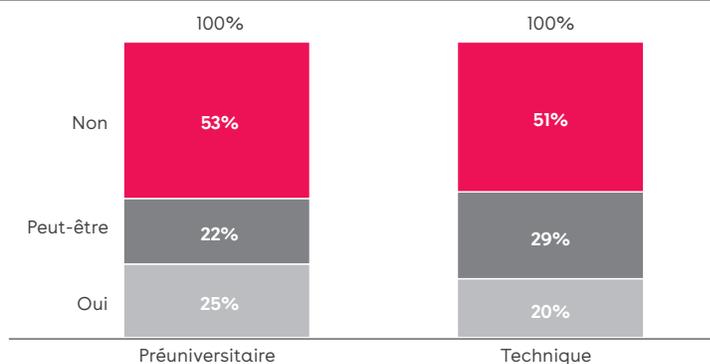
Sources : Avisa Conseil (2019b)

Les raisons pour lesquelles les étudiants du secondaire et du cégep occupent un emploi n'ont pas changé au cours des dernières années. La possibilité de financer ses dépenses personnelles arrive en tête, ce qui démontre un désir d'autonomie financière. En deuxième position, on retrouve la volonté d'acquiescer une expérience de travail.

Que ce soit à Montréal ou au Québec, le soutien financier des parents est la première source de financement des études. Le fait d'occuper un emploi rémunéré pendant l'été vient en seconde position, suivi de près par l'épargne personnelle et, enfin,

#### Schéma 32 - La possibilité d'obtenir un emploi à temps plein pourrait-elle affecter votre parcours scolaire et vous amener à interrompre vos études?

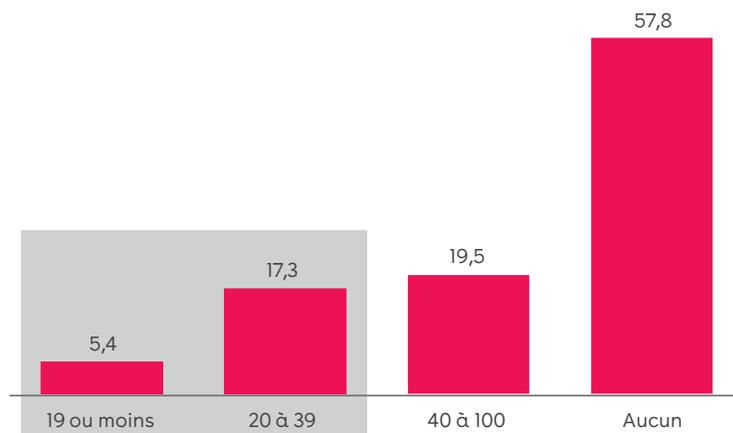
Montréal; 2019; en % des répondants



Sources : Avisa Conseil (2019b)

### Schéma 33 - À partir de quel salaire horaire (\$/heure) seriez-vous à risque d'interrompre vos études?

Montréal; 2019; en % des répondants



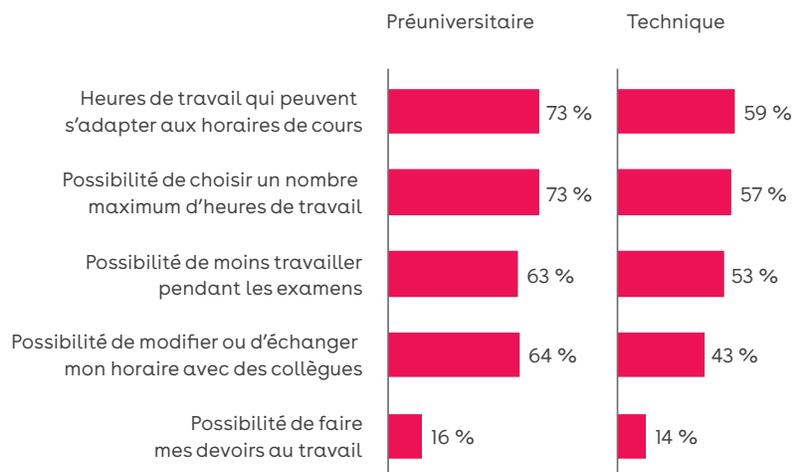
Sources : Aviseo Conseil (2019b)

par un travail rémunéré pendant l'année scolaire (voir annexe 2). Même si tous n'occupent pas un emploi à temps partiel pendant l'année, cette source de financement demeure une option pour une partie des étudiants et peut devenir un enjeu de conciliation études-travail.

Le sondage a permis de démontrer que la très vaste majorité des étudiants inscrits au collégial travaillent pendant leurs études et qu'ils ont plus nombreux à le faire que les élèves du secondaire. Parmi les répondants, 75 % des étudiants au préuniversitaire occupent un emploi à temps partiel ou à temps plein. Ce pourcentage s'établit à 72 % pour les étudiants du secteur technique.

### Schéma 34 - Mesures de conciliation études-travail pour les cégépiens

Montréal; 2019; en % des répondants en emploi



Sources : Aviseo Conseil (2019b)

Plus de la moitié des étudiants ont mentionné que la possibilité d'obtenir un emploi à temps plein ne risque pas de les amener à interrompre leurs études. Le secteur technique se distingue par une plus grande part d'indécis à l'égard du risque que représente l'emploi pour le parcours scolaire. La possibilité d'obtenir un emploi pourrait amener 20 à 25 % des étudiants à interrompre leurs études.

Il n'y a pas de différence notable entre les seuils salariaux qui amèneraient les collégiens à se questionner sur la poursuite de leurs études par rapport aux élèves du secondaire. Dans les deux cas, ils sont environ 57 % à avoir répondu qu'aucun salaire

ne les ferait considérer le décrochage. Alors qu'ils étaient un peu plus de 22 % à avoir été identifiés comme « à risque » au secondaire, ils sont près de 23 % au collégial. Ainsi, dans l'ensemble, le salaire ne semble pas davantage constituer un facteur de risque pour les étudiants des cégeps.

L'attitude des employeurs à l'égard des étudiants du collégial se distingue principalement par le statut d'adultes que revêtent les collégiens, c'est-à-dire que les exigences de base sont plus élevées pour les étudiants du collégial. Ils sont 47 % à rapporter pouvoir choisir le nombre d'heures de travail maximal chaque semaine, soit sept p.p. de moins qu'au secondaire. Par ailleurs, ils sont près de 40 % à répondre pouvoir modifier leur horaire de travail avec leurs collègues, soit légèrement moins qu'au secondaire. Seuls 33,9 % des répondants ont rapporté que leur employeur les encourageait à poursuivre leurs études, alors qu'ils étaient plus de 46 % à avoir fait cette affirmation au secondaire.

La conciliation études-travail semble être davantage un enjeu pour les étudiants en formation technique qui font face à des horaires et des conditions de travail plus rigides. Cela pourrait être associé au fait que les étudiants au préuniversitaire sont davantage impliqués dans des industries ayant un fort taux d'emploi à temps partiel. Les étudiants en formation technique peuvent avoir accès à des emplois en lien avec leur formation. Étant donné qu'ils risquent d'être entourés de travailleurs à temps plein, leurs conditions de travail pourraient s'avérer moins adaptées ou moins flexibles à l'égard de leur horaire et leur statut d'étudiant.

*« Les jeunes s'inscrivent, mais quand on fait un suivi avec eux pour leur dire qu'ils auront une place dans notre prochaine cohorte, ils nous informent qu'ils se sont trouvé un emploi et qu'ils ne viendront pas au centre, finalement. »*

– Un intervenant en formation professionnelle

### 3.4. Perceptions des intervenants en éducation sur la conciliation études-travail

Les intervenants du milieu de l'éducation œuvrant principalement au secondaire ont été nombreux à souligner que le contexte de rareté de la main-d'œuvre semblait avoir peu d'impact sur le décrochage scolaire.

Le contexte de rareté de la main-d'œuvre a plutôt pour effet de permettre aux élèves d'occuper un emploi qui leur plaît davantage, ou encore de changer d'emploi. Les élèves du secondaire sont nombreux à occuper des emplois dans les épiceries ou, plus largement, dans le commerce de détail, un secteur où il est difficile de trouver de la main-d'œuvre à temps plein depuis plusieurs années. Or, les intervenants en éducation au secondaire ont rapporté que ce n'était pas ce genre d'emplois qui incitait les jeunes à interrompre leurs études.

Parallèlement, les intervenants au secondaire ont rapporté que plusieurs élèves sont encouragés par leur employeur ou par leurs parents à travailler un nombre d'heures trop élevé chaque semaine. Ainsi, selon eux, les pratiques de conciliation études-travail devraient s'orienter davantage vers l'encadrement du travail à temps partiel que vers un suivi des décrocheurs qui visent à intégrer le marché du travail. De plus, le contexte montréalais pousse les établissements d'enseignement à considérer un troisième facteur de conciliation : la famille. Les élèves issus de familles immigrantes ont davantage de responsabilités, autant familiales que financières, et les établissements scolaires doivent y prêter attention.

Les intervenants questionnés ont mentionné que les efforts pour concilier les études et le travail doivent être menés sur trois fronts, soit auprès :

- **des employeurs**, pour s'assurer qu'ils offrent des conditions de travail à leurs employés étudiants favorisant la réussite et la persévérance scolaires;
- **des jeunes** qui occupent leur premier emploi et qui ont tendance à demander trop d'heures de travail ou encore à ne pas en refuser;
- **des parents** des élèves, pour les outiller en vue du parcours de leur enfant sur le marché de l'emploi, et pour qu'ils portent attention aux exigences familiales reposant sur celui-ci.

Bien que le contexte de rareté de la main-d'œuvre semble avoir peu d'effet sur le parcours scolaire des jeunes au secondaire, la situation est différente pour la formation professionnelle. En effet, les intervenants du milieu ont mentionné que le flux d'inscriptions a beaucoup diminué récemment : alors qu'il était encore possible l'année dernière de rassembler suffisamment d'inscriptions pour démarrer une cohorte en un mois, il a fallu deux mois cette année. De fait, les statistiques sont criantes; l'écart se creuse entre les inscriptions et les effectifs en formation professionnelle (voir la section 1.3).

Du côté des organismes, les constats vont dans le même sens : ce sont les élèves de la formation professionnelle qui sont les plus à risque, par rapport à ceux de la FGJ et de la FGA. Par le passé, c'était les élèves qui, à la fin d'un stage, demandaient à l'employeur s'ils pouvaient rester. Désormais, ce sont les employeurs qui insistent auprès des élèves de la formation professionnelle pour qu'ils restent en entreprise à la fin de leur stage. Il est important de rappeler aux employeurs la nécessité de mettre en place les conditions favorisant la diplomation s'ils veulent avoir accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin.

En ce qui concerne les élèves, il est important de les conscientiser quant aux risques associés à un abandon scolaire en vue d'intégrer le marché du travail. Lorsque le marché du travail s'apaisera, les employés sans diplôme ou qualification risquent d'être les premiers à perdre leur emploi. De plus, ceux-ci auront plus de difficulté à changer d'emploi ou à progresser dans leur carrière.

Pour les intervenants au collégial, les enjeux de conciliation études-travail sont assez différents. Les étudiants du cégep étant plus qualifiés que ceux du secondaire, ils ont un profil plus intéressant pour la majorité des entreprises. Les intervenants n'ont pas mis l'accent sur les enjeux de conciliation études-travail pour les étudiants de programmes préuniversitaires. Comme l'objectif du secteur préuniversitaire est d'offrir une passerelle vers les études supérieures plutôt qu'une spécialisation, les étudiants de ce secteur sont moins à risque de recevoir des pressions de la part du marché du travail et d'employeurs. Ainsi, la conciliation études-travail pour les étudiants de ce secteur se compare davantage à celle des élèves du secondaire qu'à celle des étudiants inscrits au secteur technique.

La situation se complique au secteur technique. D'une part, comme certains programmes techniques sont en quelque sorte la continuation d'un programme de formation professionnelle, certains des étudiants en formation technique arrivent au cégep avec au moins une qualification en poche. D'autre part, comme la formation technique peut mener directement au marché du travail, les étudiants de ce secteur semblent plus nombreux que les autres à occuper des emplois ou à faire des stages dans leur domaine d'études, ce qui les rapproche une fois de plus du marché du travail dans le domaine qui les intéresse. La conciliation études-travail joue donc un rôle crucial pour permettre à ces étudiants de participer activement au marché du travail tout en assurant la réussite ou la poursuite de leur parcours éducatif.

## Perspective des employeurs

Du point de vue des employeurs, la dynamique actuelle du marché du travail amène de nombreux défis.

Le premier réside dans les difficultés liées au recrutement. Des employeurs ont mentionné que recruter des employés compétents est un défi à l'heure actuelle, alors qu'ils avaient une certaine facilité à en trouver il y a quelques années. Aujourd'hui, nombreux sont les employeurs interrogés qui ont réduit leurs exigences à l'égard de l'expérience requise pour les postes offerts. Il en ressort que les négociations salariales à l'embauche sont devenues plus ardues qu'auparavant; les futurs travailleurs ont conscience de leur pouvoir de négociation.

Cette rareté pousse les employeurs à mettre en place une série de mesures : augmentation des salaires, bonification des assurances collectives, offre de formation interne, promotions plus rapides et embauche d'employés moins expérimentés. Pour certains, l'embauche de main-d'œuvre étudiante devient une solution intéressante.

**« Je n'embauchais pas d'étudiant avant. Aujourd'hui, si je veux respecter mon carnet de commandes, je n'ai plus le choix. Ils me permettent de livrer dans les temps même s'ils demandent plus d'attention qu'un employé expérimenté. »**

– Directeur d'usine

Il en ressort notamment que les étudiants qui intègrent une entreprise lors de leur parcours éducatif y sont particulièrement appréciés. Ils ont l'avantage d'être déjà formés au sein de l'entreprise et peuvent l'intégrer à la fin de leur parcours. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'étudiants qui travaillent au sein du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT).

Ce dernier point met en lumière le deuxième défi auquel font face les employeurs dans ce contexte de rareté de la main-d'œuvre : les employés sont de plus en plus difficiles à fidéliser, ce qui fait augmenter le taux de roulement. Les étudiants n'échappent pas à cette réalité puisque nombreux ont été les employeurs à se déclarer particulièrement flexibles avec la population étudiante.

En essayant de leur donner le meilleur environnement de travail possible, les employeurs espèrent fidéliser les étudiants. Si toutefois ceux-ci décident de retourner

aux études à temps plein ou de quitter l'entreprise pour toute autre raison, les employeurs ont rapporté qu'ils ont tendance à revenir s'ils ont eu une bonne expérience.

De plus, afin de faciliter le recrutement, nombreuses sont les entreprises qui mettent en place des partenariats avec des établissements d'enseignement. Ainsi, une entreprise a indiqué ouvrir ses portes deux fois par an aux étudiants d'un établissement qui offre des formations en lien avec son secteur. Cela lui permet de montrer la réalité du marché du travail et de susciter l'intérêt des étudiants. Selon cet employeur, se faire connaître auprès des étudiants facilite grandement son recrutement. D'autres ont indiqué aller placer directement des offres d'embauche au sein même des centres de formation, participer à des foires de l'emploi organisées par les établissements, proposer des offres d'emploi sur les sites des services à la vie étudiante, etc.

Enfin, d'un point de vue opérationnel, certains aspects négatifs ressortent. Embaucher des étudiants nécessite une grande flexibilité : horaires décalés, horaires allégés pendant les périodes d'examen, accompagnement individualisé plus important, surtout en début de contrat. Il va sans dire que les employeurs doivent faire des ajustements sans négliger les impératifs de l'entreprise. Ce besoin de flexibilité fait en sorte que les entreprises ont généralement des capacités d'accueil restreintes pour la main-d'œuvre étudiante.

**« Je ne peux pas prendre plus de deux ou trois étudiants en même temps. Il faut les former et être très présent au début. C'est parfois compliqué. »**

– Conseiller aux ressources humaines

Pour plusieurs employeurs, il est donc primordial de mettre en œuvre des pratiques particulières pour les étudiants. Ainsi, certains ont mis en place un cahier d'apprentissage où sont consignées toutes les pratiques et compétences nécessaires pour l'étudiant. Ce suivi permet de mieux former la main-d'œuvre étudiante et d'assurer un suivi du temps passé en formation.

A stack of books is shown on the left side of the image. On top of the books is a clear glass piggy bank filled with coins. A graduation cap with a gold tassel is positioned above the piggy bank. The background is a dark, solid color.

## 4. Bénéfices de l'éducation et coûts du décrochage

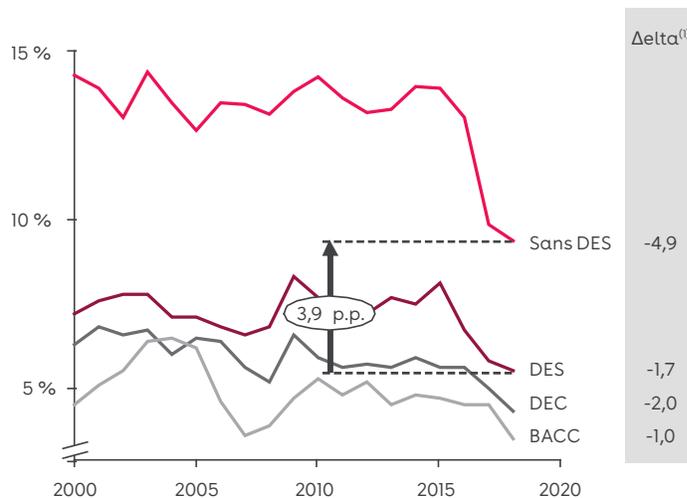
Cette section présente les bénéfices économiques et sociaux de l'éducation, tant sur le plan individuel que collectif. Ces bénéfices permettront d'estimer subséquemment les coûts économiques qui accompagnent le décrochage. Ces coûts prennent plusieurs formes dont des pertes de revenus pour l'individu, des pertes fiscales pour le gouvernement ainsi que des pertes de production pour l'économie.

## 4.1. Participation au marché du travail

L'éducation est le moteur principal qui permet à la main-d'œuvre de se distinguer et de s'épanouir sur le marché du travail. En général, un plus haut niveau d'éducation s'accompagne d'une plus grande facilité à trouver du travail. De fait, on observe que chaque diplôme additionnel obtenu permet de réduire la probabilité qu'un individu se retrouve au chômage : les taux de chômage sont de plus en plus faibles à mesure que l'on obtient des diplômes additionnels, mais les gains deviennent plus marginaux. Il reste que l'obtention du diplôme d'étude secondaire a la plus forte incidence sur la réduction du taux de chômage. On remarque toutefois que le taux de chômage a grandement diminué dans les dernières années, et ce, même pour les travailleurs sans DES.

### Schéma 35 - Taux de chômage selon le plus haut diplôme obtenu - 25 à 54 ans

Québec; 2000 à 2018; en %



(1) Delta : Écart en points de pourcentage.  
Sources : Statistique Canada (2018d), Aviseo Conseil

Parallèlement, le niveau de participation des individus au marché du travail varie en fonction du plus haut diplôme obtenu. En effet, le taux d'activité des individus sans DES se situe autour de 70 %, alors que les détenteurs d'un DEC ou d'un baccalauréat ont des niveaux d'activité supérieurs à 90 %. Une fois de plus, l'écart le plus significatif se situe entre les individus sans DES et les diplômés du secondaire; il atteint près de 16 p.p. dans la population active. Il est important de noter que la réduction du taux de chômage ne s'accompagne pas nécessairement d'une plus grande participation au marché du travail. Cela peut indiquer qu'il existe des enjeux systémiques en ce qui concerne la participation au marché du travail des individus sans DES.

Par exemple, il se pourrait que les décrocheurs affichent un plus haut niveau de découragement à l'égard du marché du travail. En l'absence d'emplois attrayants, ou à cause d'une recherche d'emploi plus laborieuse, il est possible que plusieurs sans diplôme choisissent de ne pas participer au marché du travail<sup>32</sup>. Plus simplement, il se pourrait que les facteurs sous-jacents qui ont mené au décrochage aient aussi des impacts sur la relation au marché du travail.

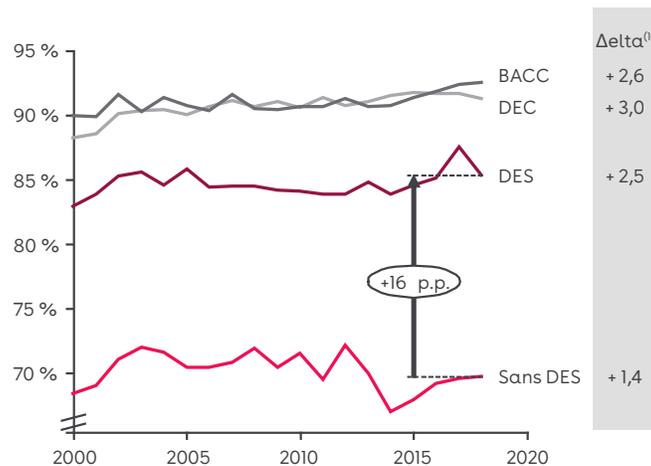
Les bénéfices de l'éducation ne se limitent pas à un taux de chômage plus bas et à une plus grande participation au marché du travail. L'obtention d'un diplôme additionnel s'accompagne généralement d'une augmentation des revenus moyens d'emploi. À Montréal, les personnes avec un DES qui travaillent à temps plein ont un revenu moyen supérieur de 31 % à celui des personnes sans DES. De plus, les revenus moyens des décrocheurs correspondent respectivement à 65 %, 46 % et 37 % de ceux des diplômés du collégial, du baccalauréat et des deuxième et troisième cycles universitaires.

Ces écarts sont plus élevés à Montréal que dans l'ensemble du Québec; les coûts du décrochage seront donc plus élevés pour un individu qui réside dans la métropole. Les bénéfices de l'éducation sur le niveau de vie se font particulièrement sentir avec le temps puisque les salaires des travailleurs sans DES ont en moyenne crû moins vite que ceux des détenteurs d'un diplôme additionnel.

32 Charlot, O. (2005).

### Schéma 36 – Taux d’activité selon le plus haut diplôme obtenu - 25 à 54 ans

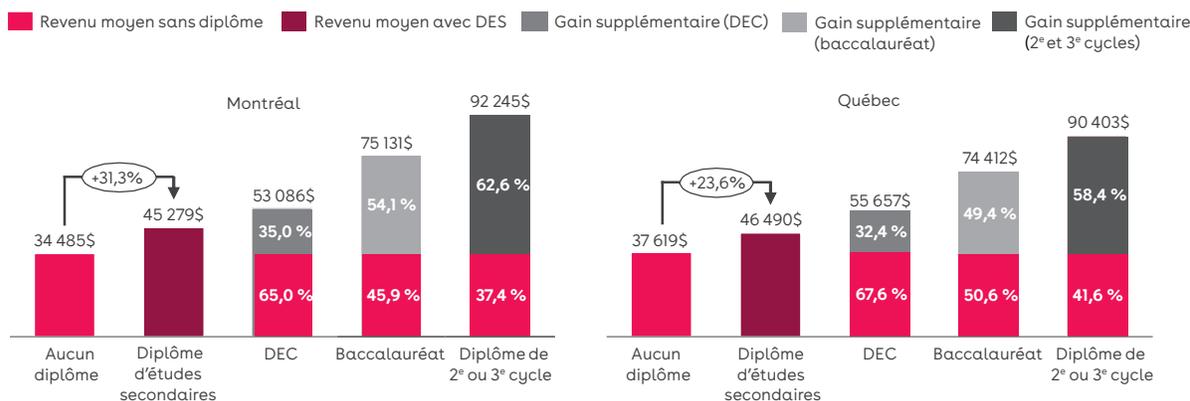
Québec; 2000 à 2018; en %



(1) Delta : Écart en points de pourcentage.  
Sources : Statistique Canada (2018a), Avisaio Conseil

### Schéma 37 – Revenus annuels d’emplois moyens par diplôme obtenu - 25 à 64 ans ayant travaillé à temps plein

Québec et Montréal; 2016; en \$ et en %



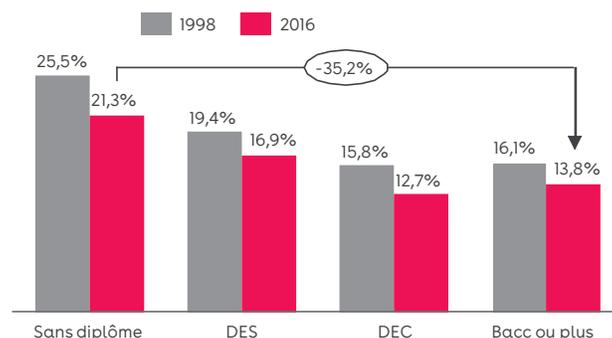
Sources : Statistique Canada (2016a), Avisaio Conseil

Par ailleurs, les données québécoises permettent d’apprécier l’impact bénéfique que l’éducation peut avoir sur l’écart salarial entre les hommes et les femmes. Les Québécoises sans DES obtiennent un salaire qui est en moyenne plus de 20 % inférieur à celui des hommes. Or, cet écart se situe à 13 % pour les détentrices d’un DEC et à 14 % pour les bachelières.

Ces écarts peuvent s’expliquer entre autres par la nature des emplois disponibles pour les individus sans DES. Les emplois mieux rémunérés pour les individus sans DES sont généralement associés à des industries qui affichent une prépondérance d’hommes. Les écarts salariaux diminuent trop faiblement dans le temps pour estimer qu’ils se résorberont prochainement. Cependant, l’accès à un DES ou à un diplôme postsecondaire demeurera une voie qui, en moyenne, permettra aux femmes de se rapprocher de l’égalité salariale.

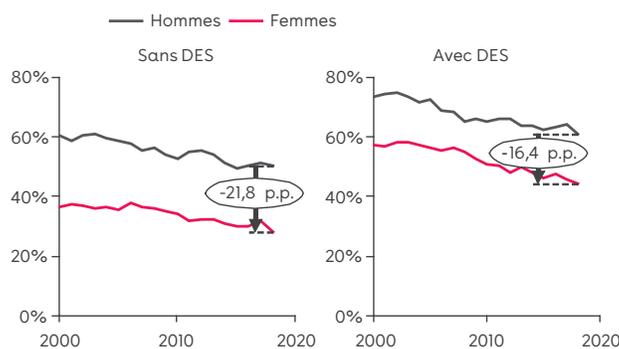
Par ailleurs, l’écart entre le taux d’emploi des hommes et des femmes atteint un sommet pour les travailleurs sans DES. En effet, l’écart entre les hommes et les femmes se situe à près de 22 p.p., alors que cet écart est de 16 p.p. entre les hommes et les femmes détenteurs d’un DES. En moyenne, cet écart continue à diminuer pour chaque diplôme additionnel.

**Schéma 38 - Écart salarial entre les hommes et les femmes selon le plus haut diplôme obtenu**  
 Québec; 1998 et 2016; en % du salaire versé



Sources : ISQ (2018b), Aviseo Conseil

**Schéma 39 - Taux d'emploi des hommes et des femmes selon le diplôme obtenu**  
 Québec; 1998 et 2016; en %



Sources : ISQ (2018b), Aviseo Conseil

## 4.2 Les bénéfices sociaux de l'éducation

En plus des impacts sur la participation au marché du travail et sur les revenus qu'un travailleur peut obtenir, l'éducation s'accompagne de bénéfices pour la société. En premier lieu, le niveau d'éducation dans la population a un effet direct sur le coût des programmes d'assistance sociale. En effet, plus le niveau d'éducation augmente, moins les individus sont susceptibles de bénéficier de ces programmes, ce qui réduit les coûts à assumer pour la société.

En mars 2019, environ 300 000 adultes bénéficiaient de ces programmes (prestataires), dont près de 100 000 sur l'île de Montréal. Les adultes ayant un niveau d'éducation plus faible sont surreprésentés chez les bénéficiaires de l'assistance sociale. Bien que le niveau d'éducation d'un adulte bénéficiaire sur quatre soit inconnu, les statistiques du niveau d'éducation des prestataires parlent d'elles-mêmes. Les individus sans DES sont près de quatre fois plus nombreux en proportion parmi les bénéficiaires que dans la population. À l'inverse, tous les autres niveaux d'éducation sont largement sous-représentés. Si on extrait les bénéficiaires dont le niveau d'éducation n'est pas connu, plus de deux tiers des bénéficiaires d'assistance sociale ne détiennent pas de DES. À titre illustratif, les prestations totales annuelles de ces programmes s'établissent autour de 3 milliards \$ pour 2018-2019.

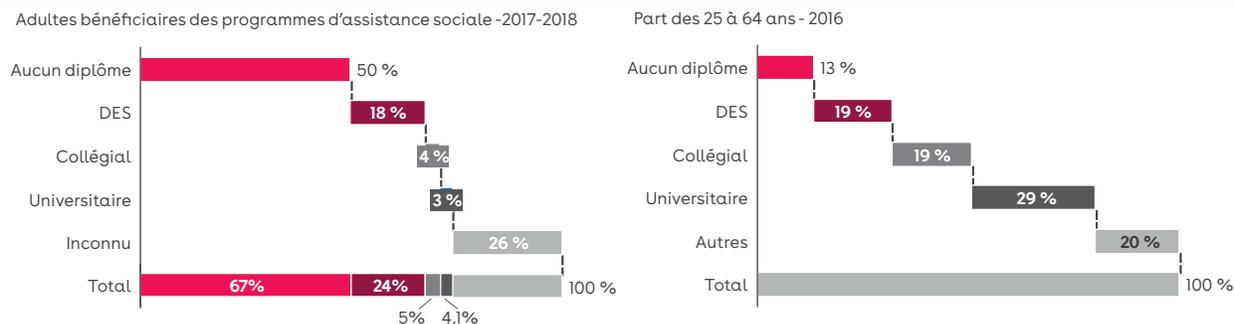
Le niveau d'éducation a aussi un impact sur la criminalité. Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec, 62 % des personnes qui transitent par le système carcéral ont décroché avant d'avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, et 9,4 % n'ont fait que des études primaires<sup>33</sup>. Ainsi, les individus sans diplôme sont en proportion près de cinq fois plus nombreux à avoir été reconnus coupables d'actes criminels que la population en général. Or, il va sans dire que les coûts d'incarcération sont élevés. En 2017-2018, un détenu nécessitait une dépense gouvernementale de 251 \$ par jour, soit près de 100 000 \$ par an au Québec, alors que le coût s'établissait à près de 110 000 \$ dans les pénitenciers fédéraux<sup>34</sup>. Pour les

33 MTESS (2019).

34 Gouvernement du Canada (2018).

## Schéma 40 – Répartition de la population (25-64 ans) et des bénéficiaires d'assistance sociale selon le plus haut diplôme obtenu

Québec; 2016 et 2017-2018; en % du total



Sources : MTESS (2019), Aviseo Conseil

détenus des prisons québécoises, les dépenses totales se chiffrent à 541 millions \$, tandis que les 3 060 détenus dans les prisons fédérales du Québec pourraient coûter plus de 335 millions \$. C'est donc un coût annuel de l'ordre de près de 900 millions \$ à assurer pour ces détenus, dont la majorité sont des décrocheurs.

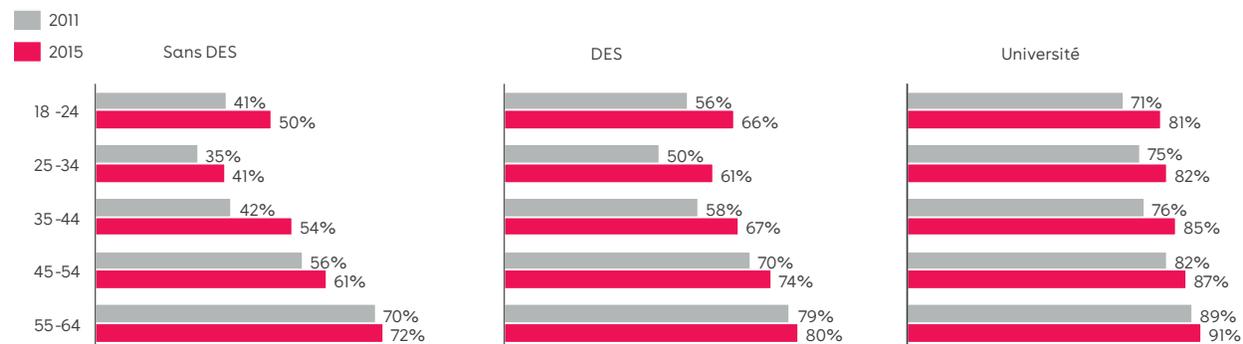
Par ailleurs, le lien entre la santé et le niveau d'éducation a été fort documenté. Des recherches américaines démontrent que la prévalence du diabète est près de trois fois plus élevée chez les décrocheurs par rapport aux détenteurs d'un baccalauréat (16,1 % par rapport à 6,6 %). Par ailleurs, le taux d'obésité est également près de 60 % plus élevé chez les décrocheurs que chez les détenteurs d'un baccalauréat<sup>35</sup>. Levin et al. (2007) caricaturaient en mentionnant que le diplômé universitaire moyen de 45 ans a un état de santé général qui se compare à celui d'un décrocheur de 25 ans. L'obtention d'un diplôme de niveau secondaire aurait comme résultat une espérance de vie plus longue de sept ans. Par ailleurs, l'état de santé généralement plus fragile des décrocheurs se traduit par des coûts de soins de santé plus élevés.

**« Les enseignants sont particulièrement efficaces pour faire augmenter l'espérance de vie. »**

– Expert en santé publique

## Schéma 41 – Pourcentage des adultes qui ont participé aux élections fédérales selon le plus haut diplôme et la tranche d'âge

Canada; 2011 et 2015; en % du total



Sources : Statistique Canada (2016e), Aviseo Conseil

35 Hankivsky, O. (2008).

Il ne faut pas présumer que les bénéfices et les coûts de l'éducation se limitent à la facette économique. Le lien entre la participation citoyenne et le niveau d'éducation est rendu visible par le biais de certaines données de nature sociale. Par exemple, les individus sans DES votent moins, et ce, peu importe la tranche d'âge. L'écart se situe autour de 10 à 15 p.p. par rapport aux détenteurs d'un DES. Les jeunes diplômés universitaires votent presque deux fois plus que les jeunes décrocheurs. Il est intéressant de noter que cet écart en absolu ne semble pas s'être réduit entre les deux dernières élections fédérales.

Cette analyse des bénéfices de l'éducation ne se veut pas exhaustive et n'intègre pas les enjeux intergénérationnels qui accompagnent le décrochage scolaire. Une étude portant sur Terre-Neuve-et-Labrador<sup>36</sup> ciblait le décrochage scolaire comme principal indicateur de la dépendance intergénérationnelle aux programmes d'assistance sociale, l'équivalent de l'aide sociale au Québec. Un cercle vicieux de pauvreté peut accompagner un faible niveau d'éducation. Cet impact intergénérationnel est difficilement quantifiable, mais il demeure extrêmement préoccupant et se doit d'être considéré.

### 4.3. Les coûts du décrochage pour un individu

Aviso a estimé les coûts du décrochage scolaire pour un individu en comparant un diplômé du secondaire à un décrocheur. Le modèle comprend plusieurs facettes, soit l'estimation :

- de la participation au marché du travail et des revenus gagnés durant la vie active;
- des revenus fiscaux qui découlent de ces revenus gagnés;
- de l'impact sur la production au Québec.

Le modèle estime ces différentes facettes pour les hommes et les femmes en intégrant les particularités du marché du travail (revenu moyen d'emploi et taux d'emploi) auxquelles ceux-ci font face. Les statistiques présentées précédemment sur le revenu moyen d'emploi, la croissance de ce revenu ainsi que le taux d'emploi sont utilisées à titre d'intrants dans le modèle.

La logique du modèle est intuitive : on simule les revenus d'emploi d'un décrocheur qui joint le marché du travail à 17 ans et on les compare à ceux d'un diplômé du secondaire qui intègre le marché du travail à 18 ans. Les travailleurs sont actifs sur le marché du travail jusqu'à l'âge de 65 ans. On utilise les revenus moyens par tranche d'âge et par niveau d'éducation, que l'on fait croître avec le taux historique de croissance de ces revenus moyens sur 20 ans (voir annexe 3). Le résultat de cette étape est un écart de revenus entre les individus sans DES et les détenteurs d'un DES<sup>37</sup>.

On actualise cet écart pour obtenir des estimations en dollars de 2019. Cet écart de revenus est par la suite multiplié par la différence en proportion entre le taux d'emploi des décrocheurs et celui des diplômés du secondaire. Cela permet de tenir compte du plus faible taux d'emploi moyen des décrocheurs.

Avec cette approche, Aviso estime que la diplomation au secondaire permet d'avoir des revenus qui sont supérieurs en moyenne de 432 300 \$ pour les hommes et de 492 500 \$ pour les femmes. Cette approche repose sur l'état actuel du marché du travail. Si l'écart de revenus continuait à se creuser pour les décrocheurs, cette perte de revenus potentiels pourrait être plus élevée.

**Tableau 1 – Coûts du décrochage au secondaire**

Montréal; 2019; en \$ de 2019

	Perte de revenus individuels	Perte de revenus fiscaux	Impact sur le PIB
<b>Hommes</b>	432 300 \$	111 600 \$	982 600 \$
<b>Femmes</b>	492 500 \$	100 200 \$	1 119 400 \$

Sources : Aviso Conseil (2019 c)

On distingue que le décrochage scolaire est plus coûteux pour les femmes de 60 000 \$, soit près de 15 % des coûts du décrochage total pour les hommes. Une partie de cet écart est attribuable au plus faible taux d'emploi des femmes sans DES.

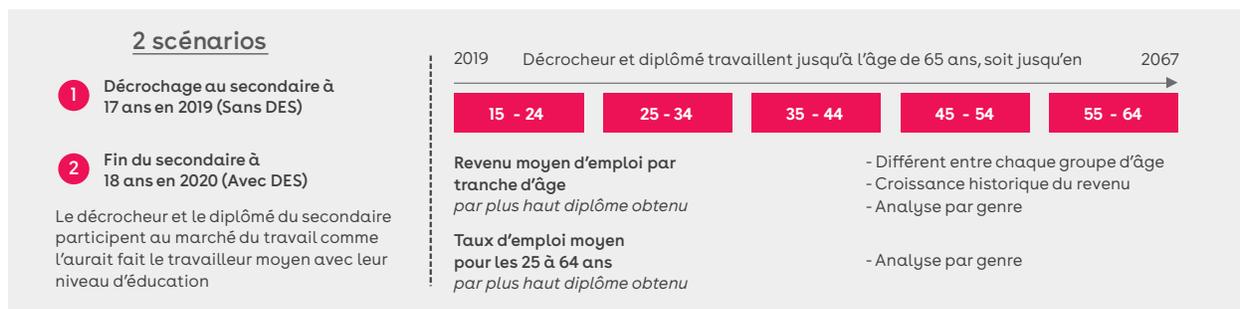
Ces revenus sont imposés par les gouvernements et l'estimation de ce manque à gagner repose sur l'écart entre le niveau d'imposition d'un décrocheur et celui d'un diplômé du secondaire. Il est important de garder en tête la nature progressive de l'imposition des revenus. Étant donné que les revenus moyens pour les décrocheurs et pour les diplômés du secondaire sont relativement faibles, ils sont peu imposés et l'on suppose que l'écart entre les taux d'imposition de ces travailleurs est stable dans le temps<sup>38</sup>.

36 New Wave Research (2003).

37 Les statistiques de revenus moyens pour les détenteurs d'un DEP et les détenteurs d'un DES sont relativement semblables. Aviso a choisi de concentrer son analyse sur les détenteurs d'un DES.

38 Les niveaux d'imposition augmentent à mesure que les revenus des travailleurs augmentent, et cela vient solidifier l'hypothèse

## Schéma 42 - Illustration de la méthodologie utilisée pour estimer les coûts du décrochage pour un individu



Sources : Aviseo Conseil (2019 c)

Sur la durée de la vie active, le manque du gouvernement provenant de l'imposition des revenus d'un décrocheur par rapport à un diplômé du secondaire est estimé à 100 200 \$ pour les femmes et à 111 600 \$ pour les hommes. Malgré des pertes de revenus plus élevées pour les femmes, cela ne se traduit pas en revenus fiscaux plus élevés. On associe cette divergence au plus faible salaire des femmes diplômées du secondaire, qui résulte en un plus faible écart dans les taux d'imposition. Cette approche est considérée comme conservatrice puisqu'elle ne tient pas compte des paiements aux différents régimes (assurance-emploi, RQAP, RRQ, RAMQ). Les contributions de ces différents régimes sont proportionnelles aux revenus; les diplômés du secondaire contribueront plus que les décrocheurs.

L'apport économique d'un diplômé du secondaire ou d'un diplômé d'un programme postsecondaire s'avère en moyenne plus élevé que celui d'un décrocheur. La logique derrière une telle proposition repose sur les revenus d'emploi qui représentent théoriquement la rémunération de l'apport du travail dans l'économie. Pour estimer les impacts sur l'économie du décrochage, l'approche d'Aviseo repose sur l'importance historique des salaires et traitements dans l'économie (voir annexe 4). Cela permet de conclure que l'obtention d'un DES résulte en une contribution au PIB additionnelle qui se chiffre à 983 000 \$ pour les hommes et à 1,1 million \$ pour les femmes.

### Les coûts économiques minimums du décrochage

Au moyen d'une comparaison entre les revenus des individus sans DES et ceux des travailleurs qui détiennent un DES, Aviseo présente une estimation des coûts du décrochage qui est considérée minimale. Malgré l'importance et les bénéfices associés à l'obtention d'un DES, ce diplôme n'est généralement pas une finalité puisqu'il sert à la poursuite des études vers le collégial et l'université.

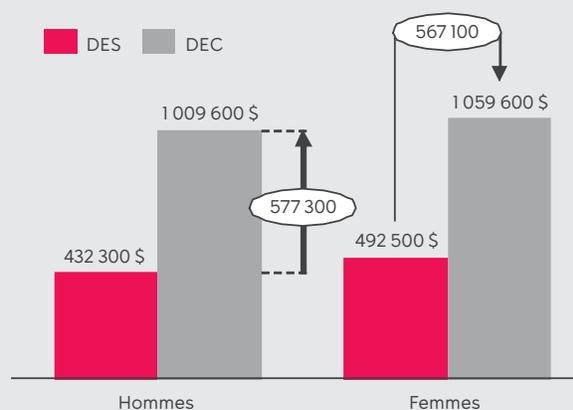
Avec cette méthodologie, on estime que l'obtention d'un DEC, qui permet de joindre le marché du travail à 22 ans, s'accompagne de gains potentiels additionnels qui s'établissent à :

- **1 009 600 \$ pour les hommes, une plus-value de 577 300 \$ par rapport au DES.**
- **1 059 600 \$ pour les femmes, une plus-value de 567 100 \$ par rapport au DES.**

Il va sans dire que l'obtention d'un baccalauréat s'accompagne également en moyenne d'une hausse salariale. Cependant, il semble préférable de mettre l'accent sur l'obtention d'un DES/DEC ou d'un DEP.

### Schéma 43 - Illustration des revenus potentiels additionnels d'un travailleur avec l'obtention de diplômes additionnels selon le genre

Montréal; 2019; en \$



Sources : Aviseo Conseil (2019 c)

## 4.4. Les coûts du décrochage pour une cohorte

Le modèle individuel est le point de départ dans l'élaboration du modèle par cohorte qui transpose les hypothèses à une échelle plus vaste. Cette approche permet ainsi d'estimer les coûts du décrochage pour les finissants du secondaire à Montréal et au Québec.

Pour intégrer la notion de cohorte, Aviseo estime d'abord la quantité de finissants qui sortent du secondaire sans diplôme ni qualification. Pour ce faire, on utilise le taux de sorties applicable le plus récent. Parmi ces sortants, certains ont décroché pour de bon, tandis que d'autres retourneront éventuellement compléter leur parcours au secondaire (général ou professionnel). Aviseo se base sur l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) pour distinguer les décrocheurs permanents (35 %) des raccrocheurs (65 %).

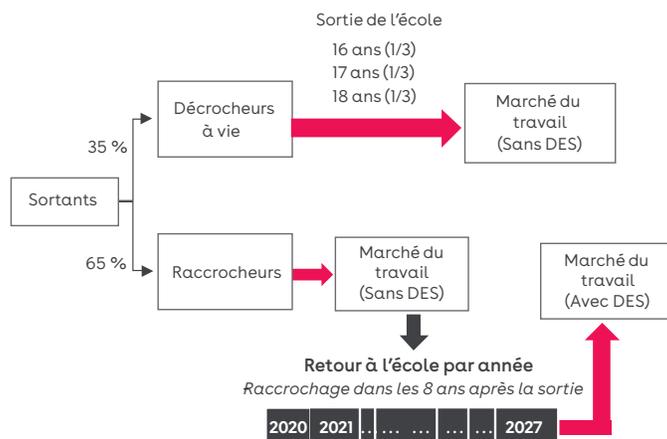
On fait l'hypothèse que les décrocheurs quittent le secondaire et intègrent le marché du travail à 16, 17 ou 18 ans sans avoir obtenu leur DES. En ce qui concerne les raccrocheurs, ceux-ci vont sur le marché du travail sans DES et ont une période de huit ans pour retourner sur les bancs d'école<sup>39</sup>. On suppose que le raccrochage est distribué uniformément sur les huit années.

Après leur retour aux études, les raccrocheurs retournent sur le marché du travail avec leur DES en poche. Avec cette approche, un décrocheur peut raccrocher jusqu'à l'âge de 27 ans, établissant ainsi les décrocheurs permanents au seuil de 28 ans. Cette approche permet de tenir compte du fait que la proportion des individus sans DES est plus élevée chez les 25 à 34 ans que chez les 35 à 44 ans, ce qui suggère que certains des sans diplôme âgés de 25-34 ans raccrochent encore à cet âge.

Le modèle a permis d'estimer que le décrochage scolaire dans le réseau public de Montréal pour l'année 2019-2020<sup>40</sup> engendra 261,7 millions \$ en perte de revenus pour les décrocheurs pendant l'ensemble de leur carrière. Pour le gouvernement, ce sont des pertes fiscales de 72 millions \$ pour les décrocheurs en secondaire 5 dans ces commission scolaire. L'impact sur l'économie de Montréal se chiffre à près de 600 millions \$, soit 0,4 % du PIB qui se situait à 139 milliards \$ en 2018. Ainsi, le décrochage pourrait se trouver à ralentir la croissance du PIB de 0,4 %, ce qui représente près de 10 % de sa croissance nominale<sup>41</sup>.

À l'échelle du réseau public québécois, qui affiche un taux de décrochage de 15,1 %, le modèle permet de conclure que la prochaine cohorte de décrocheurs subira des pertes de revenus qui s'établiront à 1,1 milliard \$ pour toute leur vie active. Les manques à gagner en recettes fiscales s'établiront à 292,3 millions \$. En ce qui a trait aux effets du décrochage sur la production, il est estimé que l'impact se chiffrera à plus de 2,5 milliards \$, ce qui représente près de 0,6 % du PIB du Québec pour l'année 2018.

### Schéma 44 - Illustration de la méthodologie utilisée pour estimer les coûts du décrochage par cohorte



Sources : Aviseo Conseil (2019 c)

39 Les résultats de l'enquête de l'EJET mettaient de l'avant le fait qu'au Canada, le taux de décrochage scolaire s'élève à 17 %. Le suivi effectué auprès de ces jeunes dans le cadre de l'enquête a permis de savoir que parmi les 17 % à avoir décroché, 11 % ont raccroché dans les 6 à 8 ans qui ont suivi l'épisode de décrochage, et que les 6 % restants sont demeurés sans diplôme. Pour ses hypothèses de raccrochage, Aviseo a utilisé ces proportions.

40 MEES (2015b).

41 Desjardins, 2018.

**Tableau 2 – Coûts du décrochage au secondaire par cohorte**

Québec et Montréal; 2019; en nombre, en millions \$ de 2019 et en %

	Hypothèses			Coûts		
	Finissants	Taux de sorties	Sortants	Revenus individuels	Revenus fiscaux	Production
<b>Commission Scolaire de Montréal</b>	10 342	15,9 %	1 644	261,7	72,0	593,1
<b>Réseau public du Québec</b>	48 906	15,1 %	7 385	1 121,8	292,3	2 542,2

Sources : Aviseo Conseil

### Qu'arrive-t-il si la rareté de la main-d'œuvre diminue le raccrochage scolaire de 20 %?

Les effectifs en formation générale des adultes sont en baisse à Montréal et les statistiques sur la formation professionnelle commencent également à illustrer une baisse des inscriptions et des effectifs au DEP. Or, ces programmes sont essentiels dans le modèle québécois, qui repose sur le raccrochage scolaire des adultes.

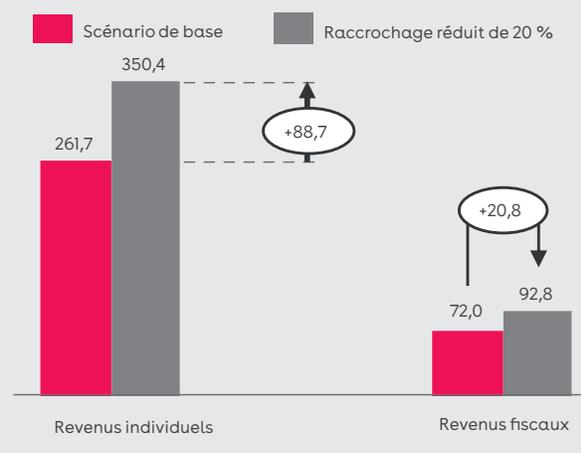
Aviseo a estimé l'impact qu'aurait une baisse de 20 % dans le raccrochage à Montréal pour les finissants de 2019-2020, c'est-à-dire que l'on a simulé une baisse de 20 % dans le raccrochage pour les 1 644 sortants sans diplôme ni qualification.

Il est estimé que les sortants additionnels qui ne raccrochent pas viennent hausser les écarts dans les revenus individuels de près de 90 millions \$, qui se chiffrent dorénavant à 350 millions \$.

Pour les gouvernements, c'est un manque à gagner additionnel de 21 millions \$, résultat de cette diminution de 20 % du raccrochage. Ainsi, chaque pourcentage additionnel de hausse ou de réduction du raccrochage à Montréal s'accompagne d'impacts fiscaux d'au moins un million \$ pour les gouvernements.

### Schéma 45 - Coûts du décrochage selon les hypothèses de raccrochage

Montréal; 2019-2020; en millions \$ de 2019



Sources : Aviseo Conseil (2019c)

Les estimations présentées ci-haut diffèrent peu de celles de Fortin (2008). Cela s'explique par une faible croissance des salaires ainsi qu'une augmentation récente relativement plus élevée du taux d'emploi des individus sans DES<sup>42</sup>. En effet, l'écart entre les taux d'emploi pour les décrocheurs et ceux pour les détenteurs d'un DES ayant diminué, cela vient contrebalancer les effets de la croissance salariale moins élevée des décrocheurs par rapport aux diplômés du secondaire.

42 Fortin, P. (2008) utilisait également une croissance des salaires particulièrement élevée pour diplômés du DES.

## 5. Facteurs et enjeux de la réussite et de la persévérance scolaires

Cette section présente plusieurs constats sur les facteurs de réussite et de persévérance scolaires, ainsi que les enjeux et défis auxquels la société est confrontée relativement à la réussite des jeunes. Ces constats émergent principalement d'entrevues avec des intervenants en éducation, principalement au secondaire et au collégial. Ces constats ne sont pas nécessairement liés directement au contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre, mais ils sont tout de même cruciaux et ne peuvent être ignorés. Les éléments, présentés par thématique, permettent de rendre compte du pouls actuel du milieu de l'éducation. Cette liste de facteurs et d'enjeux ne se veut pas exhaustive, mais vise plutôt à offrir un portrait sommaire.



## Enjeux associés à l'immigration à Montréal

Montréal, en tant que principale ville d'accueil de l'immigration au Québec, doit jongler avec des enjeux qui se distinguent de ceux du reste de la province.

Tout d'abord, les commissions scolaires et les écoles secondaires de l'île de Montréal doivent fournir des efforts significatifs pour enseigner la langue française aux élèves (francisation). Une part importante des élèves immigrants ne parlent pas le français à domicile; l'école se trouve donc à être le milieu principal dans lequel les élèves apprennent et pratiquent le français, et cela a pour effet d'allonger le parcours secondaire de nombreux d'entre eux. Ainsi, il semble illusoire pour plusieurs intervenants en éducation à Montréal de se fixer l'objectif d'atteindre en cinq ans des taux de diplomation comparables à ceux du Québec.

Par ailleurs, les différences culturelles peuvent faire en sorte que les élèves issus de l'immigration aient un rôle prépondérant dans la gestion familiale. Ils peuvent par exemple aller mener leur frère et leur sœur à la garderie ou à l'école, et préparer les repas pour la famille. Il est parfois attendu que ces élèves contribuent au bien-être financier de la famille, de telle sorte que les intervenants ont soulevé des enjeux de conciliation études-famille-travail.

**« Un élève de 16 ans qui a le rythme de vie d'un père de famille parce que le sien est parti, ça ne vient en rien aider sa réussite scolaire. Ça le pénalise. »**

– Intervenant en éducation

Les enjeux ne sont pas les mêmes au sein des différentes cultures. Parfois, la nécessité de contribuer à l'effort familial se fait au détriment des études, mais dans la plupart des cas, la réussite scolaire s'avère très importante<sup>43</sup>. L'approche mise de l'avant par les intervenants en éducation doit tenir compte des particularités culturelles, ce qui est généralement plus complexe.

Les immigrants de deuxième génération affichent un profil de réussite qui se compare avantageusement aux autres québécois et réussissent mieux que les immigrants de première génération<sup>44</sup>.

## Importance de l'encouragement et du soutien

Les intervenants en éducation ont mentionné à de nombreuses reprises que le soutien de l'entourage est un des plus grands gages de persévérance et de réussite scolaires des jeunes. L'importance du soutien et de l'encouragement des parents a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses études qui ont démontré leur importance<sup>45</sup>. Une étude de chercheurs québécois a d'ailleurs permis d'identifier que les attitudes négatives envers l'école influencent négativement la réussite des enfants<sup>46</sup>. Les intervenants en éducation de Montréal ont d'ailleurs ciblé l'expérience négative de certains parents lorsqu'ils fréquentaient le système d'éducation comme un facteur de risque important pour la réussite de leurs enfants.

L'enquête d'Aviseo Conseil réalisée auprès des élèves du secondaire vient confirmer cette affirmation : 29 % des élèves n'ayant jamais décroché estiment que le soutien de la part de leur entourage est essentiel à la persévérance scolaire. Cela suit le portrait statistique d'un Sondage Léger réalisé auprès de personnes de 18 à 34 ans ayant décroché, ayant pensé à décrocher ou ayant rattrapé. Le sondage Léger a mis en lumière le fait que près du tiers des personnes ayant persévéré l'ont fait grâce aux encouragements et au soutien de leur entourage. D'ailleurs, parmi les élèves persévérants du sondage Léger, 79 % affirment avoir reçu du soutien ou de l'encouragement de l'entourage, alors que ce pourcentage chute à 65 % pour les rattrapeurs et 57 % pour les décrocheurs. Le fossé se creuse principalement en

**« Un élève bien accompagné va généralement jusqu'au bout et présente un beau parcours de persévérance. »**

43 Pour nombre de familles immigrantes, la réussite éducative des enfants et les débouchés qui s'offriront à eux sur le marché de l'emploi sont parmi les principales raisons qui motivent l'immigration.

44 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018.

45 Jeynes W. (2012).

46 Collette, P. et al. (2013).

47 Léger (2018).

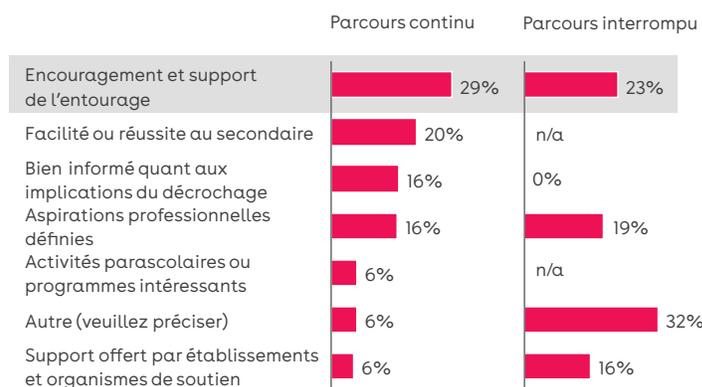
« Ça aide quand les étudiants ont un modèle de réussite éducative dans leur entourage. »

ce qui concerne le soutien des parents ou des adultes de l'entourage<sup>47</sup>. Pour les rattachés questionnés dans l'enquête d'Aviseo Conseil, ce facteur est également important puisque ceux-ci sont 23 % à mentionner que l'encouragement ou le soutien aurait pu faire en sorte qu'ils n'auraient pas interrompu leurs études<sup>48</sup>.

Le décrochage scolaire est un sujet de recherche répandu et les études font généralement consensus sur le fait que plusieurs facteurs peuvent y être associés. Des travaux ont permis de mettre en lumière l'importance du décrochage « imprévisible », soit celui qui subvient sans que les facteurs prédictifs ne soient présents chez les étudiants<sup>49</sup>. Le sondage réalisé par Aviseo Conseil illustre le caractère singulier que peut prendre le décrochage à travers les réponses uniques des répondants, qui composaient près du tiers des facteurs de décrochage mentionnés. Cela met de l'avant l'importance d'une sensibilité et d'une flexibilité dans l'encadrement. Ces facteurs d'ordre personnel peuvent comprendre notamment les enjeux de santé (mentale ou physique), les problèmes de consommation, l'accueil d'un enfant, ou d'autres situations difficiles à gérer. De plus, les élèves au parcours interrompu ont été plus nombreux que ceux au parcours continu à souligner que le fait d'avoir des aspirations professionnelles favorise leur persévérance. La documentation sur les causes du décrochage suggère que le fait d'avoir des aspirations professionnelles facilite l'obtention d'un diplôme, même au niveau secondaire.

#### Schéma 46 – Quel est le principal facteur qui fait en sorte que vous persévériez ou que vous seriez resté à l'école?

Montréal; mai 2019; en % des répondants du secondaire



Sources : Aviseo Conseil (2019a)

De leur côté, les intervenants du milieu anglophone ont mentionné que le décrochage dans leurs écoles est principalement associé au décrochage prévisible. Avec des taux de diplomation généralement plus élevés (autour de 89 %) et des conditions socio-économiques favorables, les enjeux de décrochage sont moins complexes dans le réseau anglophone de Montréal.

#### Capacité d'accueil des établissements et ressources financières

Les intervenants en éducation ont été nombreux à soulever les enjeux de capacité d'accueil dans les écoles. Dans certaines d'entre elles, les classes sont bondées et cette congestion est ressentie par les jeunes. En outre, il est important de garder en tête que les effectifs au secondaire affichent une plus grande croissance à Montréal, notamment en raison de l'arrivée d'immigrants. Les enseignants n'ont pas toujours une classe qui leur est réservée et, conséquemment, ils ne peuvent adapter la classe à leur enseignement ou simplement en personnaliser une.

48 L'enquête distinguait les élèves selon leur « type » de parcours : continu (DES en cinq ans), allongé (DES en plus de cinq ans, mais en continu) ou interrompu

49 Dupéré, V. et al. (2015).

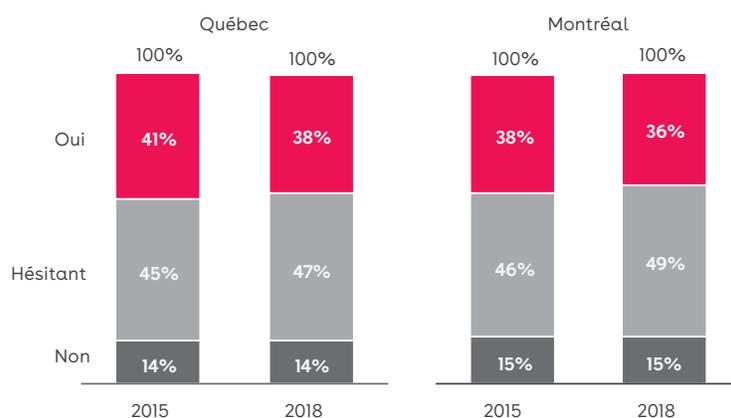
Parallèlement, les intervenants ont mentionné que les ressources pour l'enseignement et l'accompagnement des élèves sont insuffisantes. Il est ardu pour les intervenants d'avoir une approche individualisée avec des classes trop chargées.

## Choix de programmes d'études et de carrière des jeunes

Les données sur les étudiants collégiaux à leur entrée au cégep (SPEC) illustrent bien l'enjeu du choix de carrière; plus de 60 % d'entre eux hésitent ou ne savent pas vers quelle carrière se diriger. Bien que le tout premier SPEC ne remonte qu'en 2015, cet historique suffit pour mettre de l'avant le fait que la situation ne semble pas changer parmi les différentes cohortes qui se succèdent. Cette indécision des étudiants est visible autant dans les données pour l'ensemble du Québec que dans celles de Montréal, où les indécis composent près de 65 % de la cohorte de 2018.

### Schéma 47 – Avez-vous déjà fait un choix de carrière?

Québec; 2015 à 2018; en % des répondants

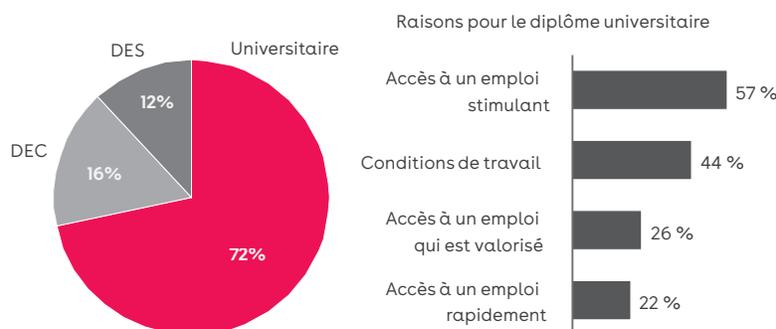


Sources : Fédération des cégeps (2019), Avisa Conseil

Or, les intervenants ont été nombreux à noter que les élèves et étudiants dont les buts et aspirations sont connus réussissent et persévèrent davantage. Les étudiants doivent se sentir investis dans leur choix de parcours éducatif et, subséquemment, dans leur choix de carrière. Cette responsabilisation des élèves et des étudiants est vue d'un bon œil par les intervenants en éducation et devrait selon eux être plus intégrée dans le parcours éducatif. Les intervenants dénotent que cette composante individuelle du choix des étudiants prend de plus en plus d'importance.

### Schéma 48 – Plus haut diplôme souhaité par les étudiants du secondaire et raisons qui motivent ce choix

Montréal; 2019; en % des répondants de la formation générale du secondaire



Sources : Avisa Conseil (2019a)

Dans un mémoire, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec démontrait que le ratio de conseiller d'orientation (CO) par étudiant/élève s'est détérioré depuis les années 1970. Alors que le ratio s'établissait à un CO par 700 étudiants/élèves, il s'établit dorénavant à une ressource pour 2000 étudiants/élèves dans l'ensemble du réseau scolaire<sup>50</sup>. Les intervenants en éducation ont également mentionné que les CO devaient porter plusieurs chapeaux en plus de devoir gérer une quantité élevée de dossiers d'étudiants/.

**« Aller dans un programme préuniversitaire en sciences de la nature pour faire plaisir à ses parents, ce n'est pas un choix qui aide le jeune dans son parcours. »**

– Intervenant en éducation

Les stéréotypes à l'égard des parcours scolaires demeurent bien vivants. Par exemple, le parcours universitaire demeure la voie de prédilection. L'enquête d'Aviseo Conseil montre que 72 % des étudiants de la formation générale au secondaire (jeunes ou adultes) souhaitent compléter un diplôme universitaire. Il n'est pas problématique de souhaiter faire des études universitaires. Cependant, on remarque que la voie technique du collégial semble peu encouragée. Cela semble concorder avec le fait que les effectifs de la formation technique sont moins concentrés à Montréal. Les intervenants ont mentionné que la voie technique, qu'elle soit au secondaire (DEP) ou au collégial (AEC ou DEC), ne doit pas être perçue comme un échec par rapport au parcours universitaire.

### **Flexibilité dans le cadre et la structure de l'éducation**

Les approches pédagogiques traditionnelles (l'enseignement magistral, les cours d'une heure dans lesquels les élèves sont assis et écoutent, etc.) ont été mentionnées à de nombreuses reprises comme étant des éléments qui démotivent les jeunes. Les intervenants spécifient que, traditionnellement, les élèves doivent s'adapter à l'école et à son rythme (« rentrer dans le moule »). Or, cette vision de l'éducation a été remise en question par pratiquement tous les intervenants consultés. Il semble que les tableaux interactifs n'aient pas eu d'impact notable sur l'enseignement magistral. Plusieurs intervenants suggéraient de prioriser l'apprentissage par projet ou la mise en action des élèves dans une approche d'éducation expérientielle.

Cette approche flexible nécessite une adaptation des pratiques d'enseignement et une intervention plus individualisée par les enseignants. Il va sans dire que les intervenants ont mentionné que ces approches sont parfois plus complexes et coûteuses à mettre en œuvre. Conséquemment, ils soulignaient l'importance d'accompagner les pédagogues dans cette démarche.

**« Donner son cours avec le programme du ministère et s'arrêter là, ça ne motive pas les jeunes. Ils ne se sentent pas interpellés et mobilisés. »**

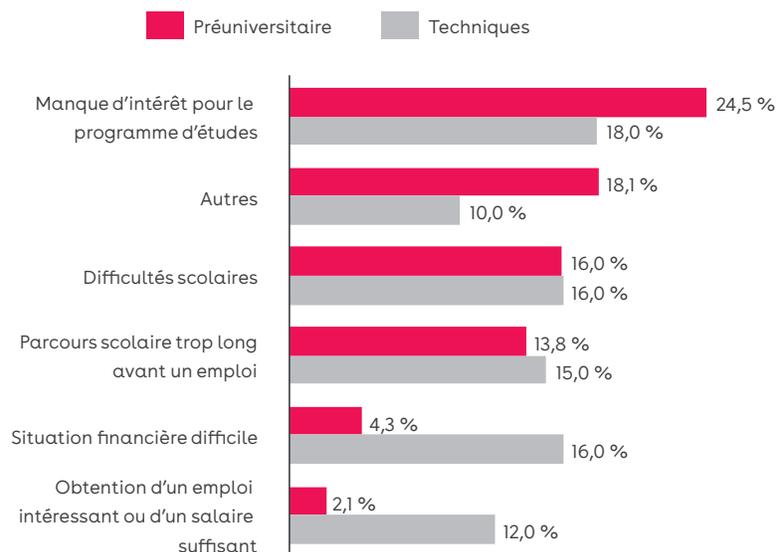
– Intervenant en éducation

Pour le collégial, l'enjeu de l'enseignement magistral traditionnel a été soulevé par les intervenants comme un facteur pouvant démotiver les jeunes. L'enquête a permis de constater le fait que plusieurs étudiants ressentent un manque d'intérêt pour le programme d'études. Ce désengagement semble plus élevé pour les étudiants au secteur préuniversitaire.

Par ailleurs, étant donné que l'enseignement collégial s'adresse à des adultes pour lesquels la participation est entièrement volontaire, l'enjeu de flexibilité peut s'étendre aux horaires de cours ainsi qu'à la méthode de livraison des cours (p. ex : formation à distance, horaire de soir). Ce dernier élément peut d'ailleurs être particulièrement important

50 FPPE, 2018.

### Schéma 49 – Pourquoi avez-vous songé à interrompre vos études ou les avez-vous interrompues? Montréal; 2019; en % des répondants du collégial



Sources : Aviseo Conseil (2019b)

pour le Québec puisque la concentration démographique peut faire en sorte que la présence à un cours nécessite une automobile pour se déplacer. Il va sans dire que cette réalité est moins ressentie à Montréal.

### Enjeux financiers pour les formations professionnelle et technique

Comme présenté dans le graphique précédent, la situation financière et la possibilité d'obtenir un emploi semblent davantage être des considérations pour les étudiants inscrits à la formation technique au collégial. Les intervenants ont notamment mentionné que les étudiants aux AEC ainsi que ceux de la formation continue sont majoritairement des adultes plus âgés ayant des obligations financières plus importantes. Sans surprise, au collégial, les étudiants adultes de plus de 20 ans comptent pour près du quart des étudiants qui ont un ou plusieurs enfants à charge. Près des trois quarts des étudiants de 20 ans ou plus travaillent pour financer leurs études et les deux tiers doivent travailler pour leur subsistance. Parallèlement, ce sont de plus grands bénéficiaires des prêts et bourses (54,5 % par rapport à 20 % pour les étudiants de 17 ans ou moins)<sup>51</sup>.

**« Ce n'est pas compliqué, les étudiants décrochent des AEC ou des DEC accélérés parce qu'ils ont besoin de ramener des sous à la maison pour soutenir la famille. »**

– Intervenant en éducation

Ces observations peuvent être transposables, à tout le moins en partie, aux étudiants en formation professionnelle qui ont pour la plupart plus de 20 ans (80 %, voir la section 1), ainsi qu'aux étudiants en formation générale des adultes. Cela porte à croire que les formations énumérées précédemment sont plus à risque dans ce contexte de rareté de la main-d'œuvre qui augmente simultanément la disponibilité et les salaires des emplois.

### Compétition et recrutement au collégial

Les intervenants au collégial ont mentionné à de nombreuses reprises que les enjeux financiers des cégeps faisaient

51 Sondage auprès de la population étudiante.

partie intégrante de la culture du réseau. Avec un financement qui dépend du nombre d'étudiants, plusieurs ont précisé que leurs institutions réagissent lorsque le recrutement est en baisse et qu'il serait parfois préférable de mettre de l'avant d'autres considérations. La culture de compétition entre les établissements a d'ailleurs fait l'objet de critiques de la part des intervenants. Ils ont mentionné que le partage des bonnes pratiques entre les établissements est moins fréquent qu'ils ne le souhaiteraient.

## Valorisation de l'éducation

Les intervenants en éducation ont ciblé différents obstacles en lien avec la valorisation de l'éducation, et ceux-ci varient grandement en raison de la diversité présente à Montréal.

D'abord, les intervenants ont été nombreux à mentionner qu'ils rencontraient fréquemment des difficultés de valorisation chez les Québécois d'origine qui ont eu une expérience négative lors de leur parcours éducatif. Les intervenants ont mentionné que ces parents transposent leurs mauvaises expériences ou leurs perceptions négatives de l'éducation sur leurs enfants. Cela peut créer des obstacles intergénérationnels à la réussite et la persévérance scolaires des Québécois.

De plus, on ne peut passer outre certains enjeux qui sont propres à Montréal, notamment à l'égard de la valorisation de l'éducation des filles. Comme démontré par les statistiques sur la diplomation, celle-ci s'avère plus problématique à Montréal. Les intervenants ont rapporté que pour certaines communautés, la poursuite d'un parcours scolaire semble moins importante pour les filles que pour les garçons. Ces communautés mettent moins d'efforts à valoriser la persévérance et la réussite scolaires des filles et peuvent aller jusqu'à volontairement les sortir du réseau de l'éducation, et ce, sans diplôme ni qualification. On ne pourrait passer sous silence cette problématique qui, lorsqu'on considère la plus grande limitation des femmes sans diplôme et qualification, s'avère être un enjeu d'importance.



## 6. Initiatives, pratiques et modèles inspirants

Cette section présente différents modèles et initiatives inspirants recensés par Aviseo Conseil en lien avec la conciliation études-travail dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. On y recense des initiatives et pratiques québécoises, qui seront marquées par un indice <sup>Québec</sup> dans les sous-titres, ainsi que des modèles provenant de l'étranger qui peuvent contribuer à la réflexion.

La section présente également plusieurs initiatives en lien avec la persévérance et la réussite scolaires qui sont moins fortement associées au contexte de rareté de la main-d'œuvre. Ces initiatives demeurent importantes pour le secteur de l'éducation et pour la société en général, mais elles ne conduiront pas à d'éventuelles orientations puisqu'elles dépassent le cadre de cette étude.

Comme les entrevues sont confidentielles et que plusieurs modèles inspirants sont tirés de ces conversations, les références de ceux-ci ne sont pas citées. En revanche, les références des modèles inspirants issus de nos recherches sont présentées.



## 6.1 Conciliation études-travail

---

### Partenariats entre établissements scolaires et employeurs <sup>Québec</sup>

Plusieurs des intervenants ont rapporté entretenir des partenariats avec les employeurs actifs auprès de la main-d'œuvre étudiante afin d'encadrer le travail de leurs élèves. Certains ont des ententes qui limitent le nombre d'heures de travail hebdomadaire des jeunes qui fréquentent l'école. D'autres vont même jusqu'à négocier des plages horaires pendant lesquelles les jeunes peuvent travailler. Par exemple, on a rapporté que des établissements ont des ententes avec les entreprises du quartier afin de s'assurer que les jeunes finissent de travailler au plus tard à 22 h les soirs de semaine. Ces partenariats sont d'envergure locale et sont volontaires.

Ce genre d'accord permet un rapprochement entre la communauté scolaire et celle des affaires, et permet aux établissements scolaires de tisser des liens de confiance avec les employeurs les plus conciliants.

### Lien entre des établissements scolaires et des représentants d'entreprises <sup>Québec</sup>

Par le passé, la Chambre de commerce de l'un des arrondissements de l'île de Montréal est entrée en contact avec la direction de l'école secondaire locale afin de créer un partenariat qui avait pour objectif de favoriser la conciliation études-travail. L'idée, venue des entreprises membres de la Chambre, traduisait la préoccupation du milieu des affaires d'avoir une population instruite et qualifiée, dans un quartier où la persévérance scolaire est historiquement un enjeu. Ce partenariat a permis d'aligner les intérêts du marché des affaires avec ceux du milieu de l'éducation. Ce partenariat a été déterminant dans la collaboration qui prévaut aujourd'hui entre les entreprises et les établissements d'enseignement du quartier.

### Un représentant scolaire à la Chambre de commerce de l'arrondissement <sup>Québec</sup>

Afin de favoriser une bonne collaboration entre le milieu scolaire et celui des affaires, une école secondaire peut compter sur une représentation directe à la Chambre de commerce qui œuvre sur son territoire. La participation d'un représentant de l'école aux activités de cette chambre de commerce favorise une meilleure compréhension par le milieu des affaires des enjeux de conciliation études-travail. Cela permet également de créer un canal de communication direct entre les intérêts de chaque milieu.

### Certifications pour les employeurs conciliants <sup>Québec</sup>

Plusieurs initiatives de certification des employeurs ont été mises en place dans des régions pour lesquelles la conciliation études-travail est particulièrement problématique. Ces démarches sont généralement chapeautées par des organismes œuvrant dans la persévérance ou la réussite scolaires.

Dans Lanaudière, le CREVALE a mis sur pied en 2006 une certification pour les employeurs conciliants. La certification comporte trois niveaux, soit bronze, argent et or, et est attribuée selon la conformité des entreprises aux bonnes pratiques identifiées par le CREVALE. La liste des entreprises participant au programme de conciliation est aussi disponible sur le site Internet de l'organisme, ce qui simplifie la recherche d'emploi des jeunes qui désirent avoir un employeur conciliant. En fonction de leur profil, les étudiants sont dirigés vers les employeurs qui leur conviennent. Par exemple, un étudiant plus à risque est orienté vers des employeurs certifiés Or<sup>52</sup>.

En Outaouais, la Table Éducation Outaouais a mis sur pied une certification un peu plus complexe. Pour l'obtenir, les entreprises doivent respecter trois règles de conciliation études-travail. Elles ne peuvent demander à leurs jeunes employés de travailler plus de six heures entre le lundi et le jeudi, ni de travailler après 21 h, et finalement, elles ne peuvent leur donner plus de 15 heures de travail par semaine durant l'année scolaire<sup>53</sup>.

### Initiative de « branding » des employeurs <sup>Québec</sup>

Plusieurs organismes ont chacun mis sur pieds un concours régional visant à valoriser la conciliation études-travail des employeurs, soit :

- CRÉPAS : « Mon boss c'est le meilleur! »<sup>54</sup>
- CJE de Beauce-Sud : « Le plus fort, c'est mon boss! »<sup>55</sup>
- CJE Hochelaga-Maisonneuve : « Mon employeur, c'est le meilleur! »<sup>56</sup>

52 CREVALE (2019).

53 Table d'éducation Outaouais (2019).

54 CRÉPAS (2019).

55 CJE Beauce-Sud (2019).

- Ces concours s'accompagnent de prix et sont diffusés afin de faire valoir le rôle des employeurs dans la persévérance scolaire des jeunes.

### « Mon boss c'est le meilleur! »

Les jeunes de 15 ans et plus du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont à la fois aux études et sur le marché du travail, peuvent voter pour leur employeur lors d'un concours annuel. Pour être admissibles, les employeurs doivent respecter cinq conditions : valoriser l'obtention du diplôme, offrir un horaire d'un maximum de 20 heures par semaine, faire preuve de flexibilité et assurer un processus de suivi, d'accueil et d'intégration des jeunes au travail.

### Une intervention directe des établissements d'enseignement auprès des employeurs <sup>Québec</sup>

Plusieurs intervenants scolaires des quartiers défavorisés de Montréal ont rapporté devoir intervenir directement auprès des familles et des employeurs des jeunes qui ont de la difficulté à concilier les études avec le travail. Ainsi, lorsque les intervenants de l'école constatent qu'un élève travaille un nombre trop élevé d'heures, ils contactent l'employeur afin de le sensibiliser à l'importance de la réussite scolaire du jeune et de l'effet que peut avoir un horaire de travail trop chargé sur l'atteinte de cet objectif. Les intervenants ont rapporté que les employeurs sont dans l'ensemble très compréhensifs et qu'ils sont prêts à modifier leurs habitudes pour favoriser la réussite de l'élève, notamment en leur donnant des quarts de travail plus courts et qui se terminent plus tôt.

### Des ententes de conciliation études-travail avec les entreprises <sup>Québec</sup>

En Estrie, différents partenaires (économiques, éducatifs et sociaux) ont émis le souhait de développer un concept régional de conciliation études-travail tout en misant sur un déploiement par territoire de MRC, adapté aux réalités locales. Cette initiative s'est inspirée de l'expérience sherbrookoise, en place depuis le début des années 2000. Depuis 2008, le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie agit comme ressource et référence régionale dans le développement de Conciliation études-travail Estrie.

La région a mis en place des ententes avec les entreprises afin de les responsabiliser dans le processus de diplomation des étudiants. Cette pratique a pour objectif de créer un engagement pour que les entreprises favorisent la réussite éducative des étudiants, notamment en donnant un maximum de 20 heures par semaine aux étudiants employés et un horaire de travail adapté, particulièrement lors des périodes d'examen ou de travaux. L'employeur va également encourager l'étudiant à poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un diplôme et mettre en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivi au travail. Cette démarche est une réussite et compte présentement 474 employeurs et 7000 étudiants employés<sup>57,58</sup>.

## 6.2 Formations professionnelle et technique

### Le programme dual

D'origine allemande, mais aussi présente dans d'autres pays européens comme la Suisse ou le Danemark, le modèle dual allie la formation théorique des centres de formation professionnelle à l'expérience pratique dispensée en entreprise. Selon les programmes d'études, le modèle dual inclut environ 45 % de la formation en entreprise, et le résiduel est donné au centre de formation. Ainsi, le modèle dual vient satisfaire ce désir chez les élèves d'appliquer leurs apprentissages rapidement et tout au long de leur parcours.

Ce programme contribue à ce que 60 % des étudiants allemands obtiennent un diplôme ou un certificat leur

56 Journées de la persévérance scolaire (2015).

57 FIVET (2015).

58 Je choisis mon employeur (2019).

permettant d'occuper un emploi spécifique dès l'âge de 20 ans<sup>59</sup>. Le succès du programme est également tangible en Suisse où le taux de décrochage scolaire chez les garçons totalise 8,1 %.

En plus de répondre aux besoins des étudiants, le modèle dual est très populaire auprès des entreprises. Elles participent à l'élaboration du contenu du programme à travers leur implication dans les Chambres de commerce régionales<sup>60</sup>. Des initiatives de type dual se retrouvent également aux États-Unis. Par exemple, Toyota, qui avait de la difficulté à recruter pour son usine au Kentucky, a établi un partenariat avec le Bluegrass Community and Technical College pour créer un programme pouvant répondre à ses besoins de main-d'œuvre. Le programme a connu un essor considérable et 15 autres entreprises participent maintenant au programme<sup>61</sup>.

---

### Des projets-pilotes pour le programme dual<sup>Québec</sup>

Les projets-pilotes instaurés à Thetford Mines et à Saint-Georges en 2015 pour des programmes de formation professionnelle (DEP) ont rapidement mobilisé les entreprises de la région. Bien que le modèle dual soit relativement nouveau au Québec, les entreprises ont rapidement « levé la main » pour accueillir les élèves. Elles comptent sur cette mesure afin d'atténuer la rareté de la main-d'œuvre à laquelle elles font face depuis quelques années. Les élèves, majoritairement âgés de 30 à 45 ans, ont témoigné d'un fort intérêt à l'idée de se former en entreprise et de gagner un salaire en même temps. Le partenariat entre les entreprises québécoises et les établissements s'est bien fait dans ces projets-pilotes. Les entreprises souhaitent d'ailleurs accélérer la mise en place du modèle dual afin de remédier au contexte de rareté de la main-d'œuvre<sup>62</sup>.

---

### Cheminement adapté et reconnaissance des acquis pour le retour aux études<sup>Québec</sup>

Le Cégep Beauce-Appalaches offre un cheminement adapté aux infirmières auxiliaires dans son programme de soins infirmiers. Ainsi, celles qui ont déjà un diplôme d'infirmière auxiliaire (DEP) et qui ont travaillé plus de 600 heures dans le domaine bénéficient d'un parcours allégé d'un à deux cours par session. Le cheminement adapté du Cégep Beauce-Appalaches a convaincu plusieurs étudiantes et professionnelles, qui doivent concilier les études avec le travail et la famille, de retourner à l'école. Sans la reconnaissance des acquis, la durée et l'intensité du programme auraient compromis la capacité de certaines étudiantes à répondre aux besoins de leur famille<sup>63</sup>.

---

### Alternance études-travail chez Restos Plaisirs<sup>Québec</sup>

En partenariat avec le Centre de formation professionnelle Fierbourg de Québec et Emploi-Québec, Restos Plaisir a mis sur pied à l'automne et l'hiver 2018 un programme d'alternance études-travail afin de former des chefs. À raison d'une journée par semaine, les aspirants cuisiniers ont pu mettre en pratique leurs apprentissages dans les cuisines des restaurants Restos Plaisirs. En plus d'obtenir une expérience dans une chaîne d'envergure, les diplômés ont tous eu la chance de décrocher un emploi dans les cuisines de Restos Plaisirs à la fin de leur formation. Restos Plaisirs espère pouvoir compter sur un afflux de 10 à 12 nouveaux cuisiniers par année grâce à ce programme<sup>64</sup>.

---

### Mobilisation des employeurs dans la formation et le financement des étudiants<sup>Québec</sup>

Certaines écoles professionnelles sont supervisées par un comité de gestion constitué d'employeurs et de travailleurs qui œuvrent dans l'industrie pour laquelle l'école forme les élèves. Ce comité a pour objectif d'arrimer la formation aux besoins du marché, qu'il soit question du contenu des cours ou des cibles de diplomation.

En plus d'avoir un impact direct sur la formation des élèves, les comités de gestion s'investissent financièrement dans la réussite des jeunes. À cet effet, on a rapporté qu'un comité de gestion offrait des bourses aux étudiants de leur établissement. Ces bourses prennent différentes formes; par exemple, les étudiants dans le besoin reçoivent des passes mensuelles de transport en commun pour leurs premiers mois à l'école et des coupons pour la nourriture. Pour ceux qui arrivent en formation professionnelle avec des difficultés financières, cette aide fait toute la différence et permet de stabiliser leur situation dès le début du programme.

---

### Financement des étudiants en formation professionnelle et technique<sup>Pays-Bas</sup>

Les Pays-Bas, qui connaissent le deuxième plus bas taux de décrochage d'Europe, ont introduit en 2019 une nouvelle réforme sur le soutien financier aux étudiants. Désormais, les étudiants qui prennent plus de temps pour compléter leur programme gardent le même montant de soutien financier du système de bourses étatiques, ce qui n'était pas le

59 FIVET (2015).

60 Ibid.

61 Parilla, J. et al. (2015.)

62 Le Soleil (2016).

63 Cégep Beauce-Appalaches (2019).

64 Hôtellerie Jobs (2019).

cas auparavant. En plus d'encourager les étudiants à persévérer, cela réduit l'incitation des établissements à fermer leurs portes aux étudiants qui présentent des probabilités plus faibles de succès<sup>65</sup>.

---

### Valoriser l'enseignement professionnel et technique <sup>Japon</sup>

Le Japon possède un des systèmes les plus intenses au monde en ce qui concerne la quantité de travail, mais il permet aux étudiants de se démarquer. Ainsi, en accédant à des filières professionnelles à partir de l'âge de 15 ans, les étudiants entament un cursus de cinq ans d'études qui leur permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat universitaire. Ils y acquièrent des compétences techniques, les rendant compétents sur le marché du travail; cette reconnaissance de la formation fait en sorte que ces étudiants ont un plus haut taux d'activité à la suite de leur diplomation que leurs camarades sortant de l'université<sup>66</sup>.

---

### Adapter les programmes à la réalité économique <sup>Taiwan</sup>

Taiwan fait figure de précurseur dans la formation des programmes techniques et professionnels. Tout comme au Québec dans le secteur de la construction, les programmes sont conçus avec l'aide des syndicats et des ordres professionnels du secteur. Toutefois, Taiwan ouvre cette conceptualisation des programmes à d'autres parties prenantes : associations professionnelles, experts et membres du public. Le gouvernement taïwanais a fait le choix de moduler ses programmes selon les besoins de l'industrie afin que les diplômés puissent facilement s'intégrer au marché du travail à leur sortie de l'école.

Pour ce faire, les établissements scolaires et les entreprises ont créé des partenariats afin de favoriser une meilleure collaboration. Grâce à ces partenariats, les établissements s'assurent que leurs élèves ont des occasions de stage et d'apprentissages en entreprise, tout en bénéficiant des suggestions et de l'aide provenant des entreprises de l'industrie afin de développer la meilleure formation possible.

Les enseignants sont aussi encouragés à continuer de se former dans le domaine dans lequel ils œuvrent afin d'offrir un enseignement de haute qualité. En effet, ils ont minimalement droit à une demi-année en congé payé tous les six ans afin de se former. Toutes ces mesures favorisent une formation technique dynamique qui répond aux besoins du marché<sup>67</sup>.

---

### Retour aux études <sup>États-Unis</sup>

Instauré à Philadelphie en 2006, le programme «Project U-Turn<sup>68</sup>» met en place de nombreux programmes. On retrouve parmi cet éventail un cursus d'aide au retour aux études pour les jeunes sortant du système judiciaire (soutien à la littératie, développement de connaissances générales et de compétences de base pour le retour sur le marché du travail) ou encore un programme accéléré du secondaire pour les décrocheurs âgés de 15 à 21 ans<sup>69</sup>.

---

## 6.3 Modèles et structure de l'enseignement

### Des cohortes flexibles pour favoriser le rattachage <sup>Québec</sup>

Les programmes de formation professionnelle et de formation générale des adultes se sont depuis longtemps adaptés aux aléas du marché du travail et des décisions de scolarisation des élèves. Comme il est possible de s'inscrire à presque tout moment dans certains programmes, il est aisé pour les élèves qui interrompent leurs études de rattachage rapidement et sans trop de contraintes.

Par exemple, un intervenant de la formation professionnelle a démontré les avantages de démarrer des cohortes tous les deux ou trois mois; lorsque les étudiants sentent le besoin d'interrompre leurs études pour stabiliser leur situation personnelle, ils le font et ils rattachent dans l'une des cohortes suivantes. De cette façon, ils peuvent mettre leurs études de côté temporairement et y revenir rapidement. Selon l'intervenant, ce mode de fonctionnement est responsable en grande partie des hauts taux de diplomation de son école.

---

65 NCEE (2019b).

66 NCEE (2019b)

67 NCEE (2019b).

68 Défini comme étant « a citywide collaborative effort to understand, focus public attention on and most importantly raise Philadelphia's graduation, engagement and re-engagement rates through a collective impact strategy ».

69 Project U-Turn (2019).

---

### Âge limite pour l'obligation d'étudier Canada <sup>États-Unis</sup>

Certaines provinces canadiennes et certains états américains ont choisi de fixer l'âge légal du décrochage de telle sorte que l'élève moyen obtienne son diplôme avant d'avoir la possibilité de décrocher. Par exemple, en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, où l'élève typique obtient son diplôme à la fin de l'année de ses 17 ans, l'école est obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme ou jusqu'à l'âge de 18 ans, selon ce qui est le moins contraignant.

Aux États-Unis, l'âge s'étend de 16 à 18 ans, selon les états. On dénombre 25 états au sein desquels les élèves doivent poursuivre leur parcours jusqu'à 18 ans, 15 états qui exigent la poursuite des études jusqu'à 17 ans et 10 états qui autorisent le décrochage à 16 ans<sup>70</sup>.

---

### Suivi individuel pour chaque jeune en CJE <sup>Québec</sup>

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) sont des organismes à but non lucratif qui ont pour objectifs de favoriser l'insertion et le maintien sur le marché du travail, le retour aux études et plus largement l'assistance des 16 à 35 ans dans leur démarche d'orientation. À la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, les jeunes à risque d'interrompre leurs études ou ceux qui l'ont déjà fait sont orientés vers le Carrefour jeunesse-emploi local. Ils y sont accompagnés et outillés afin de prendre les meilleures décisions possible, et de faciliter leur insertion en emploi ou leur retour aux études. Selon les intervenants du milieu, cette démarche offre une aide précieuse aux jeunes qui arrivent déboussolés et qui ont besoin d'aide pour préparer la suite des choses. Qui plus est, nombreux sont ceux qui reviennent sur les bancs d'école dans les mois qui suivent l'épisode de décrochage grâce au suivi qui a été réalisé.

---

### Flexibilité dans les heures d'ouverture <sup>Québec</sup>

Afin d'adapter le milieu scolaire à la réalité des jeunes et d'y ajouter de la flexibilité, certaines écoles nous ont rapporté des initiatives individuelles alternatives.

Pour une école, l'approche priorisée correspond à rendre plus flexibles les heures d'ouverture des établissements scolaires. Cela permet aux élèves et étudiants de profiter de l'environnement scolaire en dehors des cours en vue de faire de l'école un milieu de vie. Il est donc possible pour les étudiants de venir faire du sport avant et après les heures de cours.

---

### Des tuteurs dans les écoles secondaires <sup>Norvège</sup>

La Norvège a lancé un projet-pilote au sein de certaines de ses écoles secondaires dans le but d'assurer une meilleure coordination entre le ministère et l'école. Ces tuteurs sont des employés du ministère du Travail et du Bien-être (NAV) et agissent comme « role model » auprès des jeunes à risque. La présence du tuteur permet d'avoir un soutien externe et ainsi d'améliorer les résultats scolaires de certains jeunes qui faisaient face à des problèmes personnels. La présence de tuteurs dans l'école favorise aussi un meilleur suivi des dossiers des jeunes décrocheurs, qui se voient offrir du soutien et de l'aide à l'orientation.

Dans un projet différent, les autorités norvégiennes ont aussi resserré leurs méthodes de suivi auprès des décrocheurs. En créant un partenariat entre le ministère (NAV), les écoles secondaires et professionnelles ainsi que le « service de suivi », il a été possible de réduire de près de 85 % le nombre de jeunes non identifiés qui appartenaient à la population cible<sup>71</sup>.

---

### La loi sur le travail hors campus des étudiants étrangers <sup>Canada</sup>

Partout au Canada, les étudiants étrangers à temps plein font face à des restrictions en ce qui a trait au nombre d'heures pendant lesquelles ils peuvent travailler. Alors que certains ne sont simplement pas autorisés à détenir un emploi hors campus, d'autres ont cette possibilité, mais sous certaines conditions. Les étudiants étrangers en droit de travailler hors campus ne peuvent travailler plus de 20 heures par semaine durant les périodes scolaires, et selon leur convenance lors des périodes de congés (périodes des Fêtes et estivale). Cette mesure vise à faire en sorte que les étudiants étrangers se concentrent sur leurs études plutôt que sur le travail, ce qui permet aux gouvernements de limiter leurs investissements. Ainsi, bien que cette mesure serve principalement à minimiser les coûts pour les gouvernements, elle favorise la réussite scolaire et la conciliation études-travail<sup>72</sup>.

70 CRIRES (année inconnue).

71 Nordic Welfare Center (2016).

72 Gouvernement du Canada (2019).

---

## Le grand revirement du système scolaire allemand <sup>Allemagne</sup>

Le système scolaire allemand connaît une transformation profonde depuis 2001. En effet, le gouvernement allemand a depuis opéré des changements structurels, recentré ses ressources de première ligne vers les étudiants les plus à risque et changé complètement sa philosophie.

Une des politiques mises en place dans le cadre de cette réforme visait à prioriser l'aide pour les élèves qui ont le plus de difficultés. Dans le cas allemand, ce sont surtout les immigrants qui bénéficient de cette mesure, car leur retard linguistique augmente le niveau de difficulté de leur parcours scolaire. Afin de remédier à cette barrière linguistique et de favoriser la réussite des jeunes immigrants, l'Allemagne a choisi d'investir dans des programmes linguistiques dès la petite enfance. Ainsi, les enfants de 3 à 6 ans ont accès à des spécialistes du langage dans les garderies et maternelles publiques. En concentrant les ressources sur les élèves en difficulté, le système scolaire allemand a pu faire de premiers gains rapidement du côté de la réussite scolaire.

Bien que les établissements scolaires en Allemagne aient des comptes à rendre, la réforme a permis de minimiser la compétition entre les établissements afin de favoriser l'atteinte d'autres objectifs. Selon cette philosophie, bien que le gouvernement calcule toujours différents indicateurs de réussite, il a été choisi de ne pas les diffuser afin de ne pas créer d'atmosphère de compétition entre les établissements. De cette façon, les écoles peuvent se concentrer davantage sur la réussite éducative.

En plus d'avoir amélioré ses résultats aux tests internationaux, la réforme allemande a permis de diminuer les disparités dans les résultats. En effet, avant la réforme, le système de classement précoce des jeunes créait une ségrégation des élèves dès l'âge de dix ans en les orientant vers trois types d'écoles différentes selon l'évaluation de leurs compétences. Cela avait pour effet de creuser l'écart entre les différents niveaux de réussite. Cette partie de la réforme semble avoir eu un effet considérable sur l'amélioration des notes aux tests standardisés. En plus d'abaisser la pression sur les établissements, elle a permis de diminuer la discrimination des élèves qui nécessitent davantage de ressources<sup>73,74</sup>.

---

## Le modèle finlandais <sup>Finlande</sup>

Le modèle finlandais a la réputation de bien fonctionner entre autres grâce aux suivis et aux mises à jour constantes faites dans le système d'éducation. En effet, le gouvernement prépare tous les quatre ans un plan de développement pour l'éducation et la recherche. En assurant un suivi régulier et fréquent, les autorités finlandaises s'assurent d'avoir un système d'éducation moderne, en constante évolution et qui s'adapte aux besoins actuels.

Comme le système scolaire allemand, le système scolaire finlandais accorde davantage d'importance à la réussite éducative. Bien qu'il existe un curriculum national bien défini, les écoles et les enseignants ont une grande liberté dans leurs approches éducatives. L'école finlandaise laisse aussi beaucoup d'espace aux activités typiquement hors du cursus académique. Dans cette optique, les écoles finlandaises allouent certaines périodes scolaires à la réalisation d'activités sportives, artistiques et manuelles afin de diversifier les activités et de permettre aux enfants de rester des enfants. Les devoirs sont aussi limités au minimum afin que les jeunes aient des périodes libres pour réaliser les activités de leur choix. De plus, la participation à des activités collectives et individuelles d'orientation est obligatoire en Finlande, ce qui favorise une meilleure connaissance de ses compétences et intérêts et donc simplifie les choix pour l'avenir. Pour rappel, notre sondage ainsi que celui effectué auprès des étudiants collégiaux (SPEC) démontraient que la majorité des étudiants sont hésitants quant à leur avenir.

Les élèves finlandais sont aussi nourris gratuitement tous les midis lors des journées scolaires. L'allocation automatique des repas assure aux élèves qui évoluent dans un contexte socio-économique difficile d'avoir les meilleures dispositions de réussite possible.

En plus des mesures prises directement par le milieu de l'éducation, la Finlande peut compter sur une culture éducative très riche. Le système de garderie des enfants est gratuit afin de favoriser l'insertion des jeunes de tous les milieux. Aussi, les enfants sont encouragés dès leur très jeune âge à la littératie; par exemple, tous les parents qui quittent l'hôpital avec un nouveau-né se voient offrir un ensemble de départ qui contient entre autres un premier livre pour le bébé. Ainsi, le système finlandais repose aussi sur l'assurance de bonnes conditions de vie pour les très petits<sup>75,76</sup>.

73 NCEE (2019 c).

74 The Atlantic (2015).

75 World Economic Forum (2019).

76 Finnish National Agency for Education (2019).

## 6.4 Formation à distance

---

### La formation à distance mise de l'avant au collégial en région <sup>Québec</sup>

Le Québec fait office de bon élève au Canada en ce qui concerne le nombre de programmes à distance offerts en moyenne par établissement. Cependant, les établissements en région se sont adaptés à ce mode de livraison des cours davantage que les établissements de la région de Montréal. Les intervenants associaient cette adaptation aux enjeux de recrutement qui sont parfois plus difficiles en région et aux déplacements qui nécessitent parfois une voiture.

À cet effet, le cas du Cégep de la Gaspésie et des Îles est éloquent. Selon le conseiller pédagogique du Cégep interrogé par le Réseau d'enseignement francophone à distance (REFAD), le programme d'aquaculture a été suspendu il y a quelques années, faute d'étudiants. Celui-ci a été ouvert en ligne et permet, par le biais de cours en synchronie et asynchrones, à une quinzaine d'étudiants de suivre le programme chaque année.

À Montréal, la faible offre de programmes à distance n'est pas le résultat d'une faible demande puisque Montréal et les régions périphériques composent une grande part des étudiants inscrits au collégial à distance. Cela leur permet d'avoir des horaires flexibles et rend plus facile la conciliation famille-travail-études. Toutefois, cette forme d'organisation a été peu évoquée dans les entretiens<sup>77</sup>.

### Plateforme commune pour les cours offerts par les collèges et les universités d'Ontario <sup>Ontario</sup>

L'Ontario a mis en place une plateforme qui permet aux étudiants de cataloguer les différents cours en ligne offerts à travers la province. Cette initiative permet à des étudiants qui habitent dans des régions reculées de suivre des cours sans avoir à changer de milieu de vie. Sur le site, on retrouve des cours offerts par les 45 collèges et universités d'Ontario, permettant ainsi une offre de 796 programmes et 17350 cours.

### BCcampus en Colombie-Britannique <sup>Colombie-Britannique</sup>

Mise sur pied en 2002 par le ministère de l'Enseignement supérieur, l'initiative BCcampus vise à soutenir les établissements et les étudiants en matière de formations en ligne et de recours aux nouvelles technologies. BCcampus regroupe 26 institutions publiques et la formation du consortium favorise une meilleure collaboration ainsi qu'une mise en commun des ressources<sup>78</sup>.

## 6.5 Approches de persévérance et de réussite

---

### Dépistage d'élèves en difficulté en début d'année <sup>Québec</sup>

Une école secondaire de Montréal nous a fait part des démarches mises de l'avant pour identifier les élèves en difficulté. Ce dépistage se fait par l'entremise d'une simulation d'épreuves de diplomation. Après quelques évaluations, le corps professoral peut cibler les élèves en difficulté. Ceux-ci seront déplacés vers des classes plus petites afin de recevoir un accompagnement individualisé. Cette individualisation passe aussi par la mise en place de classes collaboratives : en petits groupes, les élèves travaillent chaque jour sur un thème donné par l'enseignant, effectuent leurs propres recherches et présentent leurs résultats en fin de journée.

### Ressources réservées à l'accompagnement et le suivi des jeunes en difficulté <sup>Québec</sup>

Certaines écoles ont identifié des professionnels qui ont pour mission de s'occuper individuellement des élèves en voie de décrochage. Leur mandat s'étend à l'extérieur des murs de l'école; le responsable s'engage également auprès de la famille de l'élève en difficulté afin de cibler les problématiques auxquelles ce dernier fait face. Cette approche individualisée permet d'adapter les démarches afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaires des élèves en difficulté.

Cet encadrement ne se limite pas au cadre familial. Si besoin est, l'employeur de l'élève sera contacté directement. Cette intervention très individualisée demande du temps, mais semble porter ses fruits : les élèves en voie de décrochage qui sont ciblés par ce programme reviennent régulièrement dans le cadre scolaire et voient leurs résultats s'améliorer.

77 REFAD (2017).

78 BCcampus (2012).

Dans le même ordre d'idées, certaines écoles secondaires de l'île de Montréal ont décidé d'octroyer des ressources afin d'effectuer un suivi auprès de chaque jeune qui décroche. Soit elles ont embauché un professionnel, soit elles ont identifié un employé de l'école qui doit assurer ce suivi. Une fois qu'un élève décroche, la personne responsable doit contacter le jeune en question, sa famille et son employeur pour tenter de le ramener à l'école. L'intervenant a rapporté que cette méthode s'avérait très efficace et qu'elle permettait dans la majorité des cas de réintégrer les élèves dans l'école.

---

### Un algorithme pour repérer les potentiels décrocheurs <sup>Québec</sup>

La commission scolaire Val-des-Cerfs dans la région de Granby s'est dotée d'un algorithme afin de mieux repérer les éventuels décrocheurs. Basé sur près de 300 variables issues des dossiers académiques de chaque élève de la commission scolaire, l'algorithme a déjà permis d'identifier 92 % des jeunes décrocheurs de troisième secondaire, c'est-à-dire que la commission scolaire savait déjà, bien avant l'épisode de décrochage, que le jeune était statistiquement à risque. Ce modèle mathématique permet donc aux intervenants scolaires d'effectuer un suivi plus serré auprès des jeunes à risque et de mieux les accompagner dans leur parcours, au besoin<sup>79</sup>.

---

### Atelier de réflexion sur le marché du travail <sup>Québec</sup>

À Montréal, certaines écoles impliquent les élèves dans diverses activités de réflexion et d'apprentissage sur le marché du travail. À travers un projet de portfolio, les élèves sont amenés à se questionner sur leurs intérêts et aspirations professionnels. Ils sont outillés à intégrer le marché du travail s'ils le veulent, mais aussi à rester critique face aux occasions professionnelles qui se présenteront à eux. Ce projet de portfolio s'échelonne durant le passage des élèves à cette école secondaire et vise à leur donner un avant-goût du marché de l'emploi et à les sensibiliser aux implications qu'aurait le décrochage scolaire sur leur vie adulte, leurs revenus et leur carrière en général.

---

### Implications des élèves dans la communauté <sup>Québec</sup>

Certains établissements mettent en place des partenariats avec les acteurs locaux pour développer des activités d'apprentissage dans la communauté. Des cours de cuisine sont donnés aux jeunes et les plats cuisinés sont servis dans les cantines d'une association venant en aide aux personnes défavorisées. Cette démarche vise à développer des apprentissages hors des classes et à inculquer l'importance de l'implication communautaire.

---

### Améliorer le niveau de langue française dans le réseau scolaire anglophone <sup>Québec</sup>

Afin d'outiller ses élèves pour la vie citoyenne au Québec, une école du réseau anglophone évalue le niveau de français de ses élèves, puis les divise en groupes pour mieux adapter l'enseignement du français. Pour les élèves qui ont le plus de difficultés, les cours sont axés sur la lecture. Pour ceux plus à l'aise, les cours sont dirigés vers la rédaction de dissertations. De plus, l'école distribue des livres en français aux élèves afin d'améliorer leur littératie.

L'école appuie son enseignement sur un cursus provenant de la France. Celui-ci est orienté sur les compétences nécessaires à acquérir pour participer activement à la vie citoyenne ainsi qu'au marché du travail en français. Avec cette approche, l'école vise à outiller ses élèves pour faciliter leur transition aux études postsecondaires ainsi que leur accès au marché du travail.

---

### Flexibilité des établissements pour garder les élèves à l'école <sup>Québec</sup>

Dans une autre école, les intervenants ont choisi de faire preuve de flexibilité et font des compromis afin d'accommoder les jeunes à risque. Ces pratiques s'adressent principalement aux élèves qui font preuve d'un grand désengagement scolaire, et qui sont près de se faire expulser de l'école en raison d'une accumulation de notes à leur dossier. À cette école, les intervenants négocient en quelque sorte avec l'élève son maintien sur les bancs d'école. Une des approches utilisées est d'effacer tous les retards à son dossier pour lui donner l'impression d'avoir davantage de latitude. En contrepartie, le jeune s'engage à ne pas décrocher. Pour les cas plus difficiles, il est déjà arrivé que l'élève assiste à temps partiel à ses cours, simplement pour qu'il n'opère pas une cassure complète avec l'école.

---

79 La Presse (2018).

# Conclusion et recommandations



Le Québec et sa métropole ont fait beaucoup de chemin depuis 2009. Les taux d'obtention de diplômes d'études secondaires se sont nettement améliorés. Cela dit, Montréal accuse toujours un retard comparativement à d'autres métropoles nord-américaines. Les principaux constats révélés dans le cadre de cette étude démontrent que la grande région de Montréal présente plusieurs particularités démographiques, linguistiques et culturelles qui la distinguent du reste du Québec. Il est donc nécessaire d'intensifier nos actions collectives et d'adapter nos interventions aux besoins des élèves à risque de décrocher afin d'assurer la diplomation d'un plus grand nombre de jeunes.

L'étude met de l'avant des constats révélateurs sur les coûts engendrés par le décrochage scolaire qui doivent servir de matière à réflexion pour le milieu. La poursuite des études au-delà du diplôme d'études secondaires augmente de manière significative les revenus potentiels d'un individu durant sa vie active. Sur le plan individuel, la diplomation au secondaire permet d'avoir des revenus qui sont supérieurs de 432 300 \$ pour les hommes et de 492 500 \$ pour les femmes, en moyenne. De plus, si la rareté de la main-d'œuvre continue d'exercer une pression sur le raccrochage, il en résultera un manque à gagner de 21 millions en revenus fiscaux pour le gouvernement.

Dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre, concilier les études avec le travail peut constituer un défi pour les élèves qui ont plus de difficultés dans leur parcours éducatif. La diplomation de ces derniers constitue une des solutions pour permettre aux entreprises d'avoir accès à la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Les écoles et établissements doivent continuer à identifier les élèves à risque en considérant l'emploi comme facteur d'importance. Quant aux employeurs, ils doivent prendre connaissance du rôle qu'ils ont à jouer dans la vie de leurs jeunes employés et dans leur persévérance scolaire.

Les établissements d'enseignement et le gouvernement du Québec disposent d'informations substantielles sur les étudiants ainsi que sur leur parcours scolaire. Ces informations pourraient être davantage mises à profit, notamment pour déceler les facteurs « prévisibles » du décrochage. L'absence de données récentes permet difficilement aux acteurs de s'ajuster aux nouvelles réalités.

La force du nombre qui résulte d'une plus grande collaboration entre les différents acteurs du milieu permet également de développer des initiatives pour mettre de l'avant de bonnes pratiques.

## Recommandations

Les recommandations mises de l'avant dans cette étude permettront de mettre en place les bons leviers dans le but d'assurer une meilleure valorisation du parcours éducatif et de la persévérance scolaire. Les bonnes pratiques de conciliation études-travail sont gagnantes pour tous. L'employeur y gagne puisqu'il devient plus attrayant pour les élèves qui désirent travailler. Les élèves y gagnent puisqu'ils obtiennent des conditions de travail conciliantes à l'égard de leur réussite scolaire. À terme, cela s'avère bénéfique pour la société qui bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée.

Les enjeux et recommandations ci-après visent à interpeller un certain nombre d'acteurs qui ont un important rôle à jouer face à cette problématique. Ces acteurs sont le gouvernement du Québec, le secteur privé (entreprises et milieu des affaires), le milieu scolaire et le secteur de l'éducation, le milieu communautaire et, plus largement, la société. D'ailleurs, les partenaires et leurs réseaux respectifs s'engagent à poursuivre les discussions et interventions au-delà de la portée de cette étude et à se garder à l'affût de l'évolution des dossiers de façon à favoriser la diplomation et à s'assurer que les entreprises continuent d'avoir accès à la main-d'œuvre qualifiée dont ils ont besoin.

## Douze pistes d'action pour favoriser la conciliation études-travail et encourager la persévérance scolaire

---

### Cible n° 1

#### Secteur privé (entreprises et milieu des affaires)

1. **Reconnaître les conséquences néfastes du décrochage scolaire** sur la richesse collective (coûts, perte de productivité, poids sur les services sociaux) et le pouvoir des entreprises pour faciliter la conciliation études-travail.
2. **Adapter systématiquement les conditions de travail** offertes aux élèves et aux étudiants dans le but d'encourager la diplomation.
3. **Offrir aux stagiaires des tâches et un environnement de travail stimulants** et considérer leur accueil comme un outil de dépistage de nouveaux talents.
4. **Collaborer à la mise sur pied de formations en milieu de travail** et adopter une approche proactive en informant les établissements d'enseignement des compétences recherchées en entreprise.

### Cible n° 2

#### Milieu scolaire et réseau de l'éducation

5. **Assurer une meilleure synergie entre le milieu de l'éducation et le secteur privé** en :
  - élargissant l'offre de formation en milieu de travail;
  - favorisant les stages en entreprise;
  - privilégiant la collaboration avec les entreprises qui se démarquent par de bonnes pratiques.
6. **Augmenter les possibilités de formation** le soir, la fin de semaine et en ligne.

### Cible n° 3

#### Milieu communautaire

7. **Offrir un soutien accru aux jeunes**, notamment ceux en difficulté ou à risque, dans leur parcours socioéducatif pour favoriser l'obtention d'un diplôme d'entrée sur le marché du travail.

### Cible n° 4

#### Gouvernements

8. **Soutenir financièrement tous les acteurs et leur donner la latitude nécessaire** pour explorer de nouvelles approches afin de favoriser la conciliation études-travail (parcours flexibles et atypiques, horaires de soir et de fin de semaine, formation en ligne, en milieu communautaire et en milieu de travail).
9. **Mettre en place une stratégie interministérielle priorisant l'éducation** afin de mieux répondre aux besoins de l'étudiant jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'entrée sur le marché du travail.
10. **Rendre disponibles les données sur le marché du travail et le milieu de l'éducation en temps réel.**

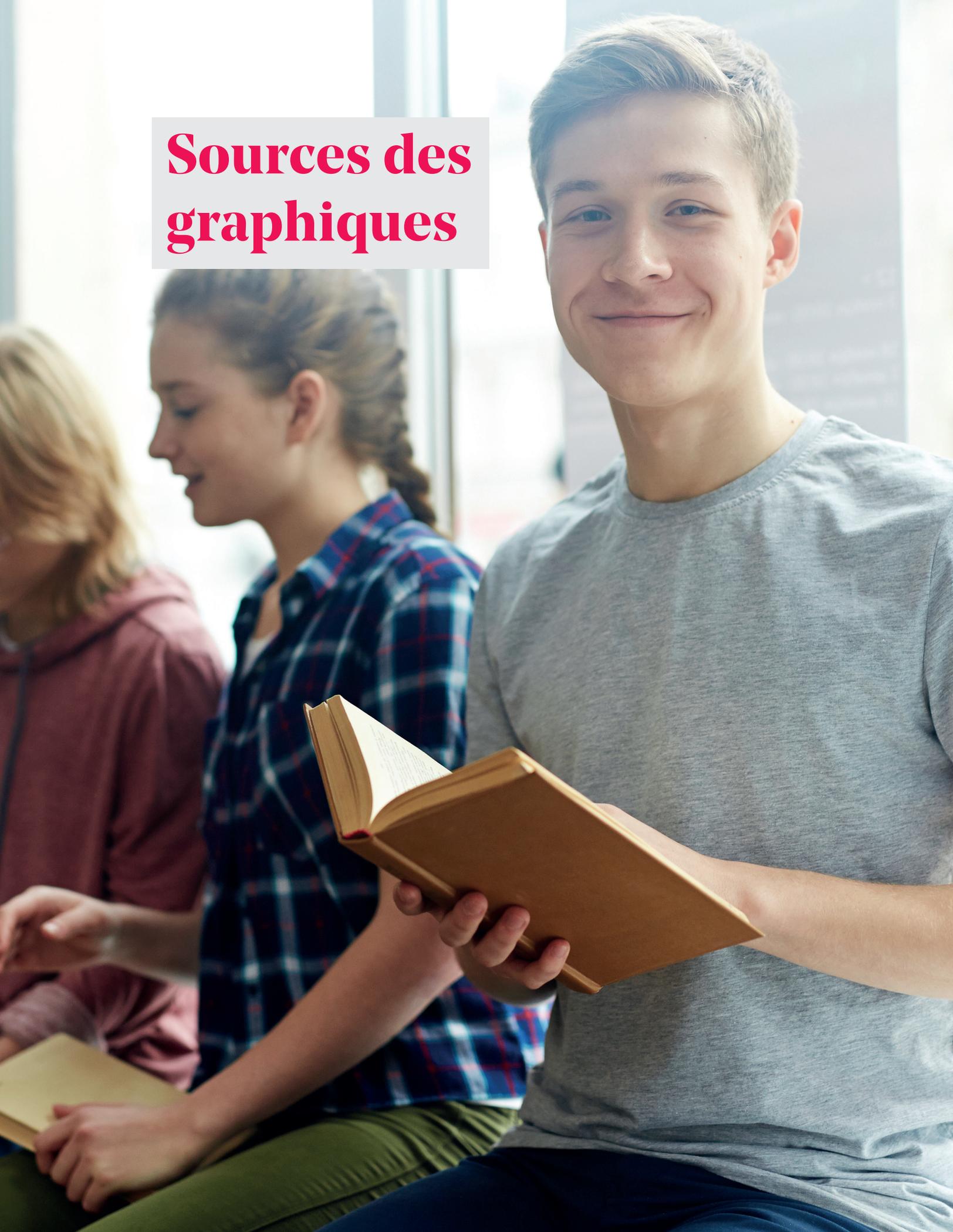
## **Cible n° 5**

### **Société québécoise**

- 11. Reconnaître la valeur des parcours alternatifs** comme vecteurs d'augmentation de la diplomation des jeunes.
- 12. Considérer la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage comme une responsabilité collective** et communiquer les effets positifs de l'éducation tant pour les individus que pour la société québécoise.



# Sources des graphiques



### SCHÉMA 1

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). Compilation spéciale des indicateurs et statistiques de l'éducation.

### SCHÉMA 2

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). « Indice de défavorisation 2017-2018 », disponible ici : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveau/ resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>.

### SCHÉMA 3

Réseau réussite Montréal (2019). Compilation spéciale des taux de sorties sans diplôme ni qualification au Québec et à Montréal, 2009-2017.

### SCHÉMA 4

Cohortes 2006 et 2007, suivies jusqu'en 2012-2013 et 2013-2014 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2015, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/diplo\\_qualification\\_2015.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/diplo_qualification_2015.pdf).

Cohorte 2008, suivie jusqu'en 2014-2015 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2016, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/16-00298-rapport\\_diplo\\_sec\\_2016.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/16-00298-rapport_diplo_sec_2016.pdf).

Cohortes 2009 à 2012, suivies jusqu'en 2015-2016 et 2016-2017 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2018, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf).

### SCHÉMA 5

Cohortes 2006 et 2007, suivies jusqu'en 2012-2013 et 2013-2014 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2015, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/diplo\\_qualification\\_2015.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/diplo_qualification_2015.pdf).

Cohorte 2008, suivie jusqu'en 2014-2015 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2016, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/16-00298-rapport\\_diplo\\_sec\\_2016.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/16-00298-rapport_diplo_sec_2016.pdf).

Cohortes 2009 à 2012, suivies jusqu'en 2015-2016 et 2016-2017 : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2018, disponible ici : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/PSG/statistiques\\_info\\_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf).

### SCHÉMA 6

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et des inscriptions à la formation générale des adultes à Montréal.

### SCHÉMA 7

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et des inscriptions à la formation professionnelle pour le réseau public de la région de Montréal.

### SCHÉMA 8

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et des inscriptions à la formation professionnelle pour le réseau public de la région de Montréal.

### SCHÉMA 9

Données de Montréal : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et sanctions délivrées au collégial pour les cégeps publics de Montréal.

Données du Québec : Fédération des cégeps (2017) « Les indicateurs de l'enseignement collégial – Tableau de bord », édition 2017.

### **SCHÉMA 10**

Regroupement des cégeps de Montréal (2019). Compilation spéciale des nombres de demandes après trois tours, des refus et des demandes à l'international.

### **SCHÉMA 11**

Service régional des admissions du Montréal métropolitain (2019). Compilation spéciale des indicateurs d'inscriptions et de diplomation.

### **SCHÉMA 12**

Service régional des admissions du Montréal métropolitain (2019). Compilation spéciale des indicateurs d'inscriptions et de diplomation.

### **SCHÉMA 13**

Nombre d'entrants au cégep : Données de Montréal : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et sanctions délivrées au collégial pour les cégeps publics de Montréal.

Répartition des étudiants selon l'appartenance linguistique : Institut de recherche sur le français en Amérique (2010) : « Le choix anglicisant : Une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'Île de Montréal ».

### **SCHÉMA 14**

Regroupement des cégeps de Montréal (2019). Compilation spéciale des nombres de demandes après trois tours, des refus et des demandes à l'international.

### **SCHÉMA 15**

Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016241 au catalogue.

### **SCHÉMA 16**

Institut de la Statistique du Québec. « Population du Québec par âge et par sexe, 1996 à 2018 ».

### **SCHÉMA 17**

Statistique Canada (2019). « Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées », tableau numéro 14-10-0325-01 au catalogue.

### **SCHÉMA 18**

Statistique Canada (2018). « Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées », tableau 14-10-0328-01.

### **SCHÉMA 19**

Nombre de postes vacants : Statistique Canada (2018). « Nombre de postes vacants selon la grande catégorie professionnelle (CNP à un chiffre), troisième trimestre de 2016 et troisième trimestre de 2018 ».

Nombre d'emplois : Statistique Canada. « Emploi selon les régions économiques et la profession, données annuelles », tableau numéro 14-10-0312-01 au catalogue.

### **SCHÉMA 20**

Statistique Canada (2018). « Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées », tableau 14-10-0328-01.

### **SCHÉMA 21**

Gouvernement du Québec (2019). « État d'équilibre du marché du travail : Diagnostic pour 500 professions », disponible ici : [http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00\\_etat\\_equilibre.pdf](http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_etat_equilibre.pdf).

### **SCHÉMA 22**

Données sur l'automatisation : McKinsey Quarterly (2016). « Where machines could replace humans - and where they can't (yet) », disponible ici : <https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/where-machines-could-replace-humans-and-where-they-cant-yet>.

Données sur les niveaux d'éducation par secteur : Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016358 au catalogue.

### **SCHÉMA 23**

Statistique Canada (2018). « Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le genre d'étudiant durant les mois d'études, données annuelles », tableau numéro 14-10-0081-01 au catalogue.

### **SCHÉMA 24**

Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016364 au catalogue.

### **SCHÉMA 25**

Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) (2015). « La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années du secondaire ».

### **SCHÉMA 26**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 27**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 28**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 29**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 30**

Fédération des cégeps (2019). Compilation spéciale des Sondages provinciaux sur les étudiants des cégeps (SPEC) un et deux, 2015 à 2018.

### **SCHÉMA 31**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 32**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 33**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 34**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».

### **SCHÉMA 35**

Statistique Canada (2018). « Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles », tableau numéro 14-10-0020-01 au catalogue.

### **SCHÉMA 36**

Statistique Canada (2018). « Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles », tableau numéro 14-10-0020-01 au catalogue.

### **SCHÉMA 37**

Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016261 au catalogue.

### **SCHÉMA 38**

Institut de la statistique du Québec (2018). « Évolution de la situation comparative de la rémunération horaire des travailleuses et des travailleurs salariés au Québec entre 1998 et 2016 », disponible ici : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/evolution-remuneration-hommes-femmes.pdf>.

### **SCHÉMA 39**

Institut de la statistique du Québec (2018). « Évolution de la situation comparative de la rémunération horaire des travailleuses et des travailleurs salariés au Québec entre 1998 et 2016 », disponible ici : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/evolution-remuneration-hommes-femmes.pdf>.

#### **SCHÉMA 40**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2019). « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assurance sociale », disponible ici : [https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS\\_stats-AS\\_2019-04.pdf](https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-04.pdf).

#### **SCHÉMA 41**

Statistique Canada (2016). « Comprendre l'augmentation de la participation électorale entre les élections fédérales de 2011 et de 2015 », disponible ici : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14669-fra.htm>.

#### **SCHÉMA 42**

Aviseo Conseil (2019). « Modèle des coûts économiques du décrochage scolaire au secondaire ».

#### **SCHÉMA 43**

Aviseo Conseil (2019). « Modèle des coûts économiques du décrochage scolaire au secondaire ».

#### **SCHÉMA 44**

Aviseo Conseil (2019). « Modèle des coûts économiques du décrochage scolaire au secondaire ».

#### **SCHÉMA 45**

Aviseo Conseil (2019). « Modèle des coûts économiques du décrochage scolaire au secondaire ».

#### **SCHÉMA 46**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

#### **SCHÉMA 47**

Fédération des cégeps (2019). Compilation spéciale des Sondages provinciaux sur les étudiants des cégeps (SPEC) un et deux, 2015 à 2018.

#### **SCHÉMA 48**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».

#### **SCHÉMA 49**

Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».

# Bibliographie

A photograph of a library aisle with wooden bookshelves filled with books. The word 'Bibliographie' is overlaid in red text on a white background in the upper left corner. The shelves are filled with books of various colors, and the aisle leads towards a curved wall with more bookshelves. The ceiling has a modern design with recessed lighting.

<b>Arntz, M. et al. (2016)</b>	Arntz, Melanie, Terry Gregory et Ulrich Zierahn (2016). « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries : A Comparative Analysis », disponible ici : <a href="https://www.ifuturo.org/sites/default/files/docs/automation.pdf">https://www.ifuturo.org/sites/default/files/docs/automation.pdf</a> .
<b>Aviseo Conseil (2019a)</b>	Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des élèves au secondaire à Montréal en mai 2019 ».
<b>Aviseo Conseil (2019b)</b>	Aviseo Conseil (2019). « Enquête d'interception auprès des étudiants au collégial à Montréal en mai 2019 ».
<b>Aviseo Conseil (2019c)</b>	Aviseo Conseil (2019). « Modèle des coûts économiques du décrochage scolaire au secondaire ».
<b>BCcampus (2012)</b>	BCcampus (2012). « In the beginning there was email... », disponible ici : <a href="https://bccampus.ca/2012/03/15/in-the-beginning-there-was-email/">https://bccampus.ca/2012/03/15/in-the-beginning-there-was-email/</a> .
<b>BDSO (2017)</b>	Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (2017). « Effectif à l'enseignement collégial selon diverses variables, au trimestre d'automne, Québec ».
<b>Cégep Beauce-Appalaches (2019)</b>	Cégep Beauce-Appalaches (2019). Soins infirmiers - Présentation du programme, disponible ici : <a href="https://cegepba.qc.ca/programmes-detudes/programmes-techniques/soins-infirmiers/">https://cegepba.qc.ca/programmes-detudes/programmes-techniques/soins-infirmiers/</a> .
<b>Collerette, P. et al. (2013)</b>	Collerette, Pierre, Daniel Pelletier et Gilles Turcotte (2013). « Recueil de pratiques des directions d'écoles secondaires favorisant la réussite des élèves », disponible ici : <a href="https://www.ctreg.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/Recueil-Pratiques-de-gestion-favorisant-la-r%C3%A9ussite.pdf">https://www.ctreg.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/Recueil-Pratiques-de-gestion-favorisant-la-r%C3%A9ussite.pdf</a> .
<b>CGTSIM (2018)</b>	Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (2018). « Classification des écoles primaires et classification des écoles secondaires selon leur indice de défavorisation », disponible ici : <a href="https://www.cgtsim.qc.ca/fr/documents-site-web/473-class-ecoles-prim-sec-2nov2018/fle">https://www.cgtsim.qc.ca/fr/documents-site-web/473-class-ecoles-prim-sec-2nov2018/fle</a> .
<b>Charlot, O. (2005)</b>	Charlot, Olivier (2005). « Éducation, emploi et participation au marché du travail dans un modèle d'appariement ».
<b>CJE Beauce-Sud (2019)</b>	Carrefour Jeunesse-Emploi Beauce-Sud (2019). Conciliation études-travail, disponible ici : <a href="https://www.cjebeauce-sud.com/fr/formulaire-le-plus-fort-cest-mon-boss">https://www.cjebeauce-sud.com/fr/formulaire-le-plus-fort-cest-mon-boss</a> .
<b>CRÉPAS (2019)</b>	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire - Saguenay-Lac-Saint-Jean (2019). Mon boss, c'est le meilleur! disponible ici : <a href="http://www.crepas.qc.ca/1111-le-concours">http://www.crepas.qc.ca/1111-le-concours</a> .
<b>CREVALE (2019)</b>	Comité régional pour la valorisation de l'éducation, OSER-JEUNES (2019). Certification OSER-JEUNES, disponible ici : <a href="http://www.oser-jeunes.org/index.jsp">http://www.oser-jeunes.org/index.jsp</a> .
<b>CRIRES (année inconnue)</b>	CRIRES, Université Laval (année inconnue). « L'école obligatoire jusqu'à 18 ans : une solution à privilégier? Recension d'écrits », disponible ici : <a href="https://crires.ulaval.ca/sites/default/files/scolarite_18_ans.pdf">https://crires.ulaval.ca/sites/default/files/scolarite_18_ans.pdf</a> .
<b>Dupéré, V. et al. (2015)</b>	Dupéré, Véronique, Tama Leventhal, Éric Dion, Robert Crosnoe, Isabelle Archambault et Michel Janosz (2015). « Stressors and turning points in high school and dropout: a stress process, life course framework ».
<b>ÉCOBES (2015)</b>	Gaudreault, Marco, Luc Laberge, Nadine Arbour et Michaël Gaudreault (2015). « La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> années du secondaire », disponible ici : <a href="https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/11/PortraitCET3cs_19Nov15.pdf">https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/11/PortraitCET3cs_19Nov15.pdf</a> .
<b>Fédération des cégeps (2017)</b>	Fédération des cégeps (2017). « Les indicateurs de l'enseignement collégial - Tableau de bord », édition 2017.
<b>Fédération des cégeps (2019)</b>	Fédération des cégeps (2019). Compilation spéciale des Sondages provinciaux sur les étudiants des cégeps (SPEC) un et deux, 2015 à 2018.

<b>FIVET (2015)</b>	Federal Institute for Vocational Education and Training (2015). « VET Data Report Germany 2014: Facts and analyses accompanying the Federal report on vocational education and training ».
<b>FNAE (2019)</b>	Finnish National Agency for Education (2019). Basic Education, disponible ici : <a href="https://www.oph.fi/english/curricula_and_qualifications/basic_education">https://www.oph.fi/english/curricula_and_qualifications/basic_education</a> .
<b>FPPE (2018)</b>	Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (CSQ) (2018). « Réflexion sur la formation professionnelle 2017 : Bâtir ensemble la formation professionnelle du 21 <sup>e</sup> siècle et assurer l'accès aux services professionnels », disponible ici : <a href="http://www.fppe.ca/wp-content/uploads/2018/03/fppe-m%C3%A9moire-fp-09032018.pdf">http://www.fppe.ca/wp-content/uploads/2018/03/fppe-m%C3%A9moire-fp-09032018.pdf</a> .
<b>Fortin, P. (2008)</b>	Fortin, Pierre, dans le cadre des Journées interrégionales sur la persévérance scolaire (2008). « Les sans-diplôme au Québec : portrait d'ensemble ».
<b>Gouvernement du Canada (2018)</b>	Gouvernement du Canada, Bureau du Directeur parlementaire du budget (2018). « Mise à jour sur les coûts d'incarcération », disponible ici : <a href="http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/dpb-pbo/YN5-152-2018-fra.pdf">http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/dpb-pbo/YN5-152-2018-fra.pdf</a> .
<b>Gouvernement du Canada (2019)</b>	Gouvernement du Canada (2019). « Travailler hors campus en tant qu'étudiant étranger », disponible ici : <a href="https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html">https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html</a> .
<b>Gouvernement du Québec (2019)</b>	Gouvernement du Québec (2019). « État d'équilibre du marché du travail : Diagnostics pour 500 professions », disponible ici : <a href="http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_etat_equilibre.pdf">http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_etat_equilibre.pdf</a> .
<b>Hankivsky, O. (2008)</b>	Hankivsky, Olena (2008). « Intersectionality and the Determinants of Health: a Canadian Perspective ».
<b>Hôtellerie Jobs (2019)</b>	Hôtellerie Jobs (2019). « Diplômer ses employés : Quand formation rime avec rétention », disponible ici : <a href="https://www.hotelleriejobs.com/fr/news/24251-diplomer-ses-employes-quand-formation-rime-avec-retention">https://www.hotelleriejobs.com/fr/news/24251-diplomer-ses-employes-quand-formation-rime-avec-retention</a> .
<b>IQ (2019)</b>	Institut du Québec (2019). « Bilan 2018 de l'emploi au Québec : L'émergence d'un clivage entre la métropole et les régions », disponible ici : <a href="https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/bilan-de-l%27emploi-2018vfa-f68454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf">https://www.institutduquebec.ca/docs/default-source/default-document-library/bilan-de-l%27emploi-2018vfa-f68454ac9186762bc5eff00000592ac.pdf</a> .
<b>ISQ (2018a)</b>	Institut de la statistique du Québec (2018). « Taux d'activité et d'emploi, résultats selon le groupe d'âge détaillé, Québec, Ontario et Canada ».
<b>ISQ (2018b)</b>	Institut de la statistique du Québec (2018). « Évolution de la situation comparative de la rémunération horaire des travailleuses et des travailleurs salariés au Québec entre 1998 et 2016 », disponible ici : <a href="http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/evolution-remuneration-hommes-femmes.pdf">http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/evolution-remuneration-hommes-femmes.pdf</a> .
<b>IRFA (2010)</b>	Institut de recherche sur le français en Amérique (2010). « Le choix anglicisant : Une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l'île de Montréal ».
<b>Je choisis mon employeur (2019)</b>	Je choisis mon employeur - Conciliation études-travail Estrie (2019). Je suis un étudiant, disponible ici : <a href="http://jechoisismonemployeur.com/">http://jechoisismonemployeur.com/</a> .
<b>Jeynes, W. (2012)</b>	Jeynes, William (2012). « A Meta-Analysis of the Efficiency of Different Types of Parental Involvement Programs for Urban Students », disponible ici : <a href="https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0042085912445643">https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0042085912445643</a> .
<b>Journées de la persévérance scolaire (2015)</b>	Journées de la persévérance scolaire (2015). Gala « Mon employeur, c'est le meilleur », disponible ici : <a href="https://jembarque.ca/fr/actualites/nouvelles/gala-mon-employeur-cest-le-meilleur/">https://jembarque.ca/fr/actualites/nouvelles/gala-mon-employeur-cest-le-meilleur/</a> .
<b>La Presse (2018)</b>	La Presse (2018). « Un algorithme repère les décrocheurs », disponible ici : <a href="https://www">https://www</a> .

[lapresse.ca/actualites/education/201811/01/01-5202518-un-algorithme-repere-les-decrocheurs.php](http://lapresse.ca/actualites/education/201811/01/01-5202518-un-algorithme-repere-les-decrocheurs.php).

Léger (2018)	Léger, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (2018). « Sondage auprès des Québécois de 18-34 ans ayant décroché, pensé à décrocher ou rattrapé », disponible ici : <a href="https://www.journeesperseverancescolaire.com/assets/rapport-leger-decrochage-scolaire.pdf">https://www.journeesperseverancescolaire.com/assets/rapport-leger-decrochage-scolaire.pdf</a> .
Le Soleil (2016)	Le Soleil (2016). « Un inspirant modèle allemand en formation professionnelle », disponible ici : <a href="https://www.lesoleil.com/affaires/un-inspirant-modele-allemand-en-formation-professionnelle-b932cdc7fea77e1117e97b6726440de8">https://www.lesoleil.com/affaires/un-inspirant-modele-allemand-en-formation-professionnelle-b932cdc7fea77e1117e97b6726440de8</a> .
Marcotte, J. et al (2012)	Marcotte, Julie, Aude Villatte et Geneviève Lévesque (2012). « La diversité et la complexité des jeunes (16-24 ans) inscrits à l'éducation des adultes au Québec : enquête et essai de typologie », disponible ici : <a href="https://www.erudit.org/fr/revues/rse/2014-v40-n2-rse01681/1028421ar.pdf">https://www.erudit.org/fr/revues/rse/2014-v40-n2-rse01681/1028421ar.pdf</a> .
McKinsey Quarterly (2016)	McKinsey Quarterly (2016). « Where machines could replace humans - and where they can't (yet) », disponible ici : <a href="https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/where-machines-could-replace-humans-and-where-they-cant-yet">https://www.mckinsey.com/business-functions/digital-mckinsey/our-insights/where-machines-could-replace-humans-and-where-they-cant-yet</a> .
MEES (2015a)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015). « Rapport : Diplomatation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2015, disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/diplo_qualification_2015.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/diplo_qualification_2015.pdf</a> .
MEES (2015b)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2015). « Prévion de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire - Prévions par région administrative », disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Prevision_RA.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Prevision_RA.pdf</a> .
MEES (2016a)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016). « Rapport : Diplomatation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2016, disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/16-00298_rapport_diplo_sec_2016.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/16-00298_rapport_diplo_sec_2016.pdf</a> .
MEES (2016b)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2016d). « Taux de passage direct des élèves de 5 <sup>e</sup> secondaire (en formation générale des jeunes, à temps plein) vers le collégial (à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans les programmes menant au DEC ou en Tremplin DEC), selon la région administrative et la commission scolaire d'origine », disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Effectif_etudiant_collegial/Taux_passage_2003-2015_ED.PDF">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Ministere/acces_info/Statistiques/Effectif_etudiant_collegial/Taux_passage_2003-2015_ED.PDF</a> .
MEES (2018a)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). Compilation spéciale des indicateurs et statistiques de l'éducation.
MEES (2018b)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2018). « Rapport : Diplomatation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2018, disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomatation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/taux-diplomatation-secondaire-CS-Edition2018-CD.pdf</a> .
MEES (2019a)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et des inscriptions à la formation générale des adultes à Montréal.
MEES (2019b)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et des inscriptions à la formation professionnelle pour le réseau public de la région de Montréal.
MEES (2019c)	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). « Indice de défavorisation 2017-2018 », disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/">http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/</a> .

<b>MEES (2019d)</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Compilation spéciale des effectifs et sanctions délivrées au collégial pour les cégeps publics de Montréal.
<b>MEES (2019e)</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). « Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes », disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-de-sorties-sans-diplome-ni-qualification-parmi-les-sortants-en-formation-generale-des-jeunes/">http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/taux-de-sorties-sans-diplome-ni-qualification-parmi-les-sortants-en-formation-generale-des-jeunes/</a> .
<b>MEES (2019f)</b>	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2019). Liste des métiers, disponible ici : <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/references/metiers-se-mi-specialises/liste-des-metiers/">http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/references/metiers-se-mi-specialises/liste-des-metiers/</a> .
<b>MTESS (2019)</b>	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2019). « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assurance sociale », disponible ici : <a href="https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-04.pdf">https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/MTESS_stats-AS_2019-04.pdf</a> .
<b>NCEE (2019a)</b>	National Center On Education And the Economy (2019). Japan Overview, disponible ici : <a href="http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/japan-overview/">http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/japan-overview/</a> .
<b>NCEE (2019b)</b>	National Center On Education And the Economy (2019). Taiwan Overview, disponible ici : <a href="http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/taiwan-overview/">http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/taiwan-overview/</a> .
<b>NCEE (2019c)</b>	National Center On Education And the Economy (2019). Germany Overview, disponible ici : <a href="http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/germany-overview/">http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/germany-overview/</a> .
<b>NCEE (2019d)</b>	National Center On Education And the Economy (2019). Netherlands Overview, disponible ici : <a href="http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/netherlands-overview-2/">http://ncee.org/what-we-do/center-on-international-education-benchmarking/top-performing-countries/netherlands-overview-2/</a> .
<b>New Wave Research (2003)</b>	New Wave Research Inc. (2003). « Inter-generational Dependency on Social Assistance », disponible ici : <a href="https://www.aesl.gov.nl.ca/publications/ppe/IntergenFinal.pdf">https://www.aesl.gov.nl.ca/publications/ppe/IntergenFinal.pdf</a> .
<b>Nordic Welfare Center (2016)</b>	Nordic Welfare Center (2016) . « Nordic Project to Combat School Dropout : Good practice in helping young people complete upper secondary education », disponible ici : <a href="https://nordicwelfare.org/wp-content/uploads/2017/10/NordicProject-toCombat_webb.pdf">https://nordicwelfare.org/wp-content/uploads/2017/10/NordicProject-toCombat_webb.pdf</a> .
<b>Parilla, J. et al. (2015)</b>	Parilla, Joseph, Jesus Leal Trujillo et Alain Bérubé (2015). « Skills and Innovation Strategies to Strengthen U.S. Manufacturing : Lessons from Germany », disponible ici : <a href="https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/LessonsFromGermany.pdf">https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/LessonsFromGermany.pdf</a> .
<b>Projet PRÉE (2019)</b>	Projet pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) (2019). Contribution au rapport Aviséo.
<b>Project U-Turn (2019)</b>	Project U-Turn (2019). An alliance that unifies partners to increase the graduation rate and prepare young people for future opportunities, disponible ici : <a href="http://www.projectturn.net/">http://www.projectturn.net/</a> .
<b>RCM (2019)</b>	Regroupement des cégeps de Montréal (2019). Compilation spéciale des nombres de demandes après trois tours, des refus et des demandes à l'international.
<b>REFAD (2017)</b>	Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (2017). « Panorama des pratiques en formation à distance au Canada francophone », disponible ici : <a href="http://www.refad.ca/documents/Panorama%20des%20pratiques%20en%20FAD%20au%20Canada%20francophone.pdf">http://www.refad.ca/documents/Panorama%20des%20pratiques%20en%20FAD%20au%20Canada%20francophone.pdf</a> .

<b>RRM (2019)</b>	Réseau réussite Montréal (2019). Compilation spéciale des taux de sorties sans diplôme ni qualification au Québec et à Montréal, 2009-2017.
<b>SRAM (2019)</b>	Service régional des admissions du Montréal métropolitain (2019). Compilation spéciale des indicateurs d'inscriptions et de diplomation.
<b>Statistique Canada (2016a)</b>	Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016241 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2016b)</b>	Données sur les niveaux d'éducation par secteur : Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016358 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2016c)</b>	Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016364 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2016d)</b>	Statistique Canada (2016). « Profil du recensement, Recensement de 2016 », tableau numéro 98-400-X2016261 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2016e)</b>	Statistique Canada (2016). « Comprendre l'augmentation de la participation électorale entre les élections fédérales de 2011 et de 2015 », disponible ici : <a href="https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14669-fra.htm">https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14669-fra.htm</a> .
<b>Statistique Canada (2017)</b>	Statistique Canada (2017). « Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel », tableau numéro 36-10-0222-01 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2018a)</b>	Statistique Canada (2018). « Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées », tableau 14-10-0328-01.
<b>Statistique Canada (2018b)</b>	Statistique Canada (2018). « Nombre de postes vacants selon la grande catégorie professionnelle (CNP à un chiffre), troisième trimestre de 2016 et troisième trimestre de 2018 ».
<b>Statistique Canada (2018c)</b>	Statistique Canada. « Emploi selon les régions économiques et la profession, données annuelles », tableau numéro 14-10-0312-01 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2018d)</b>	Statistique Canada (2018). « Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le genre d'étudiant durant les mois d'études, données annuelles », tableau numéro 14-10-0081-01 au catalogue.
<b>Statistique Canada (2019)</b>	Statistique Canada (2019). « Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire offert selon les provinces et territoires, données trimestrielles non désaisonnalisées », tableau numéro 14-10-0325-01 au catalogue.
<b>TÉO (2019)</b>	Table éducation Outaouais (2019). Le programme 6-9-15, disponible ici : <a href="https://tableeducationoutaouais.org/outils-et-conseils/la-conciliation-etudes-travail/">https://tableeducationoutaouais.org/outils-et-conseils/la-conciliation-etudes-travail/</a> .
<b>The Atlantic (2015)</b>	The Atlantic (2015). « The Great German School Turnaround », disponible ici : <a href="https://www.theatlantic.com/education/archive/2015/11/great-german-school-turn-around/413806/">https://www.theatlantic.com/education/archive/2015/11/great-german-school-turn-around/413806/</a> .
<b>World Economic Forum (2019)</b>	World Economic Forum (2015). « How does Finland's top-ranking education system work? », disponible ici : <a href="https://www.weforum.org/agenda/2019/02/how-does-finland-s-top-ranking-education-system-work">https://www.weforum.org/agenda/2019/02/how-does-finland-s-top-ranking-education-system-work</a> .

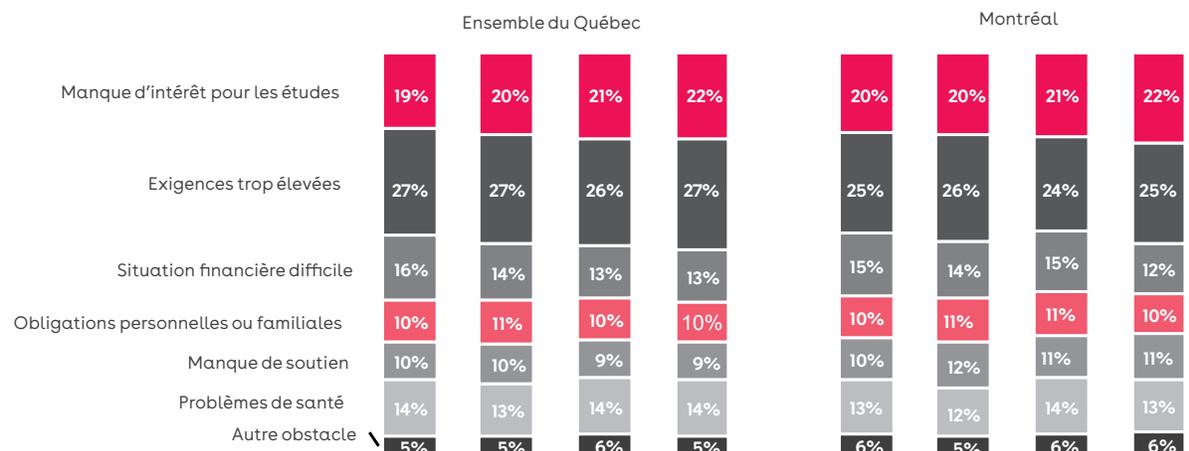
# Annexes



## Annexe 1 : obstacles aux études et raisons du décrochage

### Obstacles aux études

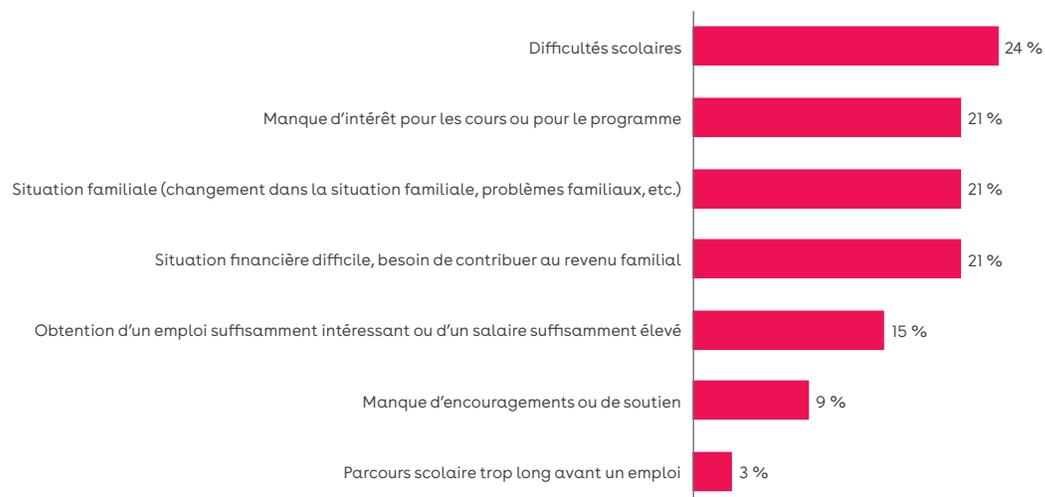
Québec et Montréal; 2016 à 2019; en % des répondants



Sources : Fédération des cégeps (2019)

### Raisons de décrochage des élèves du secondaire

Montréal; 2019; en % des répondants du secondaire

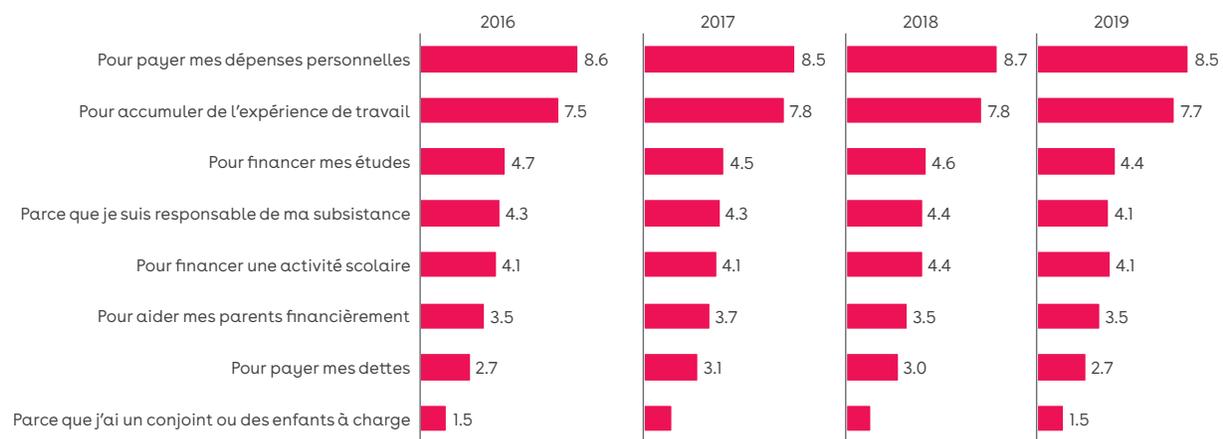


Sources : Aviseo Conseil (2019a)

## Annexe 2 : raisons de prendre un emploi

### Raisons derrière votre emploi

Montréal; 2016 à 2019; en degré d'importance.

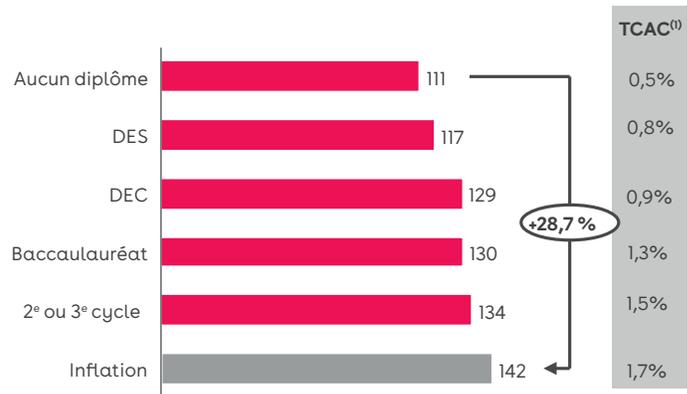


Sources : : SPEC (Fédération des cégeps (2019)

## Annexe 3 : croissance des revenus

### Taux de croissance historique des revenus sur 20 ans

Québec, 1996 à 2016; en base 100 (1996=100)



Sources : : Canada (Recensement de la population), Aviseo Conseil

## Annexe 4 : poids des salaires et traitements dans l'économie

**Tableau 5 – Importance historique des salaires et traitements**

Québec, 2010 à 2018; données désaisonnalisées et aux prix du marché.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Salaires et traitements	145 579	153 147	158 902	162 929	167 253	170 300	174 070	182 357	191 761
Produit intérieur brut aux prix du marché	328 137	344 734	354 045	364 530	375 514	386 301	397 291	417 173	434 849
Part des salaires et traitements dans le PIB	0,4437	0,4442	0,4488	0,447	0,4454	0,4408	0,4381	0,4371	0,441

Source : ISQ (2019). « Produit intérieur brut selon les revenus, données désaisonnalisées au taux annuel, Québec, 2016 à 2019 », disponible ici : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-revenus-depenses/tabint01.htm>.

## Annexe 5 : enquête d'interception et résultats

Une enquête d'interception a été réalisée auprès d'élèves du secondaire, de la formation aux adultes et du collégial - technique et préuniversitaire. Cette enquête a eu lieu en mai 2019 en périphérie d'écoles et de cégeps de Montréal.

Au total, plus de 650 élèves ou étudiants ont été sondés, dont 361 au secondaire et 293 au collégial.

La majorité des élèves et étudiants sondés était inscrite dans des filières générales. Toutefois, Aviseo a réussi à rejoindre des adultes au secondaire avec des parcours de plus de cinq ans ainsi que des étudiants en formation professionnelle. Au collégial, le cœur de l'échantillon correspondait aux étudiants en formation technique et préuniversitaire.

L'étude ayant comme thème central la conciliation études-travail, nous avons joint de nombreux jeunes qui travaillent et étudient. La majorité d'entre eux, qu'ils soient au secondaire ou au collégial, occupe un travail à temps partiel ou a déjà travaillé pendant ses études.

L'enquête a permis de cerner comment les élèves et étudiants concilient leur cursus scolaire et leur emploi : attitude des employeurs envers eux, flexibilité dans l'emploi du temps, ambitions salariales. Les objectifs scolaires ont aussi été sondés, ainsi que les obstacles et enjeux du parcours éducatif.

Grâce à une collecte de données fructueuse, cette enquête nous a permis de cibler les facteurs de choix des élèves et des étudiants de Montréal.

### Questions et réponses de l'enquête auprès des élèves du secondaire et de la formation professionnelle

Montréal; Mai 2019; en nombre de réponses et en pourcentage des répondants

#	Question	Choix de réponses	Programmes d'études			Parcours scolaire			Statut d'emploi	
			FGJ	FGA	FP	Continu (5 ans)	Allongé (>5)	Interrompu	Déjà eu	Jamais
Nombre de répondants (en valeur absolue)										
			313	18	30	274	54	33	183	178
Réponses en pourcentage (%) des répondants										
1.1	Dans quel programme êtes-vous inscrit?	Formation générale des jeunes (FGJ)	-	-	-	71,8	13,9	1,1	40,6	46,1
		Formation générale aux adultes (FGA)	-	-	-	2,2	0,3	2,5	4,2	0,8
		Formation professionnelle (FP)	-	-	-	1,9	0,8	5,5	5,8	2,5

1.2	Quel est votre profil d'élève?	Parcours scolaire continu (DES en 5 ans)	71,8	2,2	1,9	-	-	-	35,3	40,6
		Parcours scolaire allongé (DES en plus de 5 ans, mais en continu)	13,9	0,3	0,8	-	-	-	8,9	6,1
		Parcours scolaire interrompu (décrochage et raccrochage, retour aux études, etc.)	1,1	2,5	5,5	-	-	-	6,4	2,8
1.3	Quel est le plus haut diplôme que vous souhaitez obtenir?	Diplôme d'études secondaires (DES)	8,0	1,4	0,6	5,3	2,8	1,9	6,7	3,3
		Diplôme professionnel ou qualification professionnelle (DEP, AEP, ASP, FPT, FMS)	6,7	1,7	5,5	7,5	1,1	5,3	8,3	5,6
		Diplôme ou attestation d'études collégiales (DEC ou AEC)	13,6	2,2	1,7	12,2	2,8	0,8	7,5	8,3
		Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus)	58,5	1,4	0,6	51,0	8,3	1,1	28,1	32,2
1.4	Pourquoi souhaitez-vous obtenir ce diplôme?	Accès rapide à un emploi	18,9	2,2	1,9	16,4	3,6	3,1	13,1	10,0
		Accès à un emploi stimulant (avancement dans ma carrière)	50,3	2,5	4,4	44,2	8,6	4,4	26,9	30,3
		Accès à un emploi qui est valorisé (par l'entourage, au Québec)	21,4	1,9	0,8	19,2	3,3	1,7	12,2	11,9
		Conditions de travail (salaire, horaire, milieu de travail)	37,8	0,6	3,6	33,3	5,6	3,1	23,3	18,3

2.1a	Pourquoi avez-vous interrompu vos études?	Manque d'intérêt pour les cours ou pour le programme	6,1 %	6,1 %	9,1 %	-	-	21,2 %	12,1 %	9,1 %
		Difficultés scolaires	3,0 %	9,1 %	12,1 %	-	-	24,2 %	15,2 %	9,1 %
		Intimidation	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
		Situation familiale (changement dans la situation familiale, problèmes familiaux, etc.)	3,0 %	9,1 %	9,1 %	-	-	21,2 %	12,1 %	9,1 %
		Manque d'encouragement ou de soutien	0,0 %	3,0 %	6,1 %	-	-	9,1 %	6,1 %	3,0 %
		Obtention d'un emploi suffisamment intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé	0,0 %	3,0 %	12,1 %	-	-	15,2 %	9,1 %	6,1 %
		Situation financière difficile, besoin de contribuer au revenu familial	3,0 %	6,1 %	12,1 %	-	-	21,2 %	15,2 %	6,1 %
		Parcours scolaire trop long avant un emploi	0,0 %	0,0 %	3,0 %	-	-	3,0 %	3,0 %	0,0 %
2.2a	Pourquoi avez-vous fait un retour aux études?	Désir de faire avancer votre carrière	6,1 %	15,2 %	21,2 %	-	-	42,4 %	36,4 %	6,1 %
		Changement de carrière	0,0 %	3,0 %	6,1 %	-	-	9,1 %	9,1 %	0,0 %
		Situation familiale s'est améliorée	0,0 %	3,0 %	0,0 %	-	-	3,0 %	3,0 %	3,0 %
		Augmenter votre revenu	3,0 %	12,1 %	6,1 %	-	-	21,2 %	12,1 %	9,1 %
		Désir d'obtenir votre diplôme (fierté, accomplissement personnel)	0,0 %	6,1 %	27,3 %	-	-	33,3 %	21,2 %	9,1 %
		Envie de retourner à l'école (désir d'apprendre)	0,0 %	3,0 %	27,3 %	-	-	30,3 %	18,2 %	9,1 %
2.3a	Quel facteur aurait pu faire en sorte que vous n'auriez jamais interrompu vos études?	Encouragement et soutien de l'entourage	3,0 %	6,1 %	12,1 %	-	-	21,21 %	15,15 %	6,06 %
		Soutien offert par les établissements d'enseignement et organismes de soutien	0,0 %	9,1 %	6,1 %	-	-	15,15 %	12,12 %	3,03 %
		Activités parascolaires ou programmes avec concentrations qui vous intéressent	0,0 %	3,0 %	0,0 %	-	-	3,0 %	3,0 %	0,0 %
		Bourses d'études ou aide financière	0,0 %	0,0 %	6,1 %	-	-	6,1 %	3,0 %	3,0 %
		Avoir été mieux informé quant aux implications (sur le salaire, le type d'emploi et autres) du décrochage	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
		Avoir des aspirations personnelles mieux définies (projet de métier défini)	3,0 %	6,1 %	15,2 %	-	-	24,2 %	15,2 %	9,1 %
		Autre (veuillez préciser)	6,1 %	3,0 %	21,2 %	-	-	30,3 %	21,2 %	9,1 %

2.1b	Avez-vous déjà songé à interrompre vos études et si oui, pourquoi?	Je n'ai jamais songé à décrocher	72,3 %	1,5 %	1,5 %	64,9 %	10,4 %	-	34,1 %	41,2 %
		Manque d'intérêt pour les cours ou pour le programme	12,8 %	0,0 %	0,6 %	10,1 %	3,4 %	-	7,6 %	5,8 %
		Difficultés scolaires	8,2 %	0,3 %	0,3 %	5,8 %	3,0 %	-	5,2 %	3,7 %
		Intimidation	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	0,3 %	-	0,6 %	0,3 %
		Manque d'encouragements ou de soutien	4,0 %	0,3 %	0,0 %	3,7 %	0,6 %	-	2,4 %	1,8 %
		Situation familiale (changement dans la situation familiale, problèmes familiaux, etc.)	1,8 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %	1,2 %	-	1,5 %	0,3 %
		Obtention d'un emploi suffisamment intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé	0,6 %	0,0 %	0,6 %	1,2 %	0,0 %	-	0,6 %	0,6 %
		Situation financière difficile, besoin de contribuer au revenu familial	3,7 %	0,0 %	0,3 %	2,7 %	1,2 %	-	3,0 %	0,9 %
2.2b	Quel est le principal facteur qui a fait en sorte que vous n'avez pas interrompu vos études?	Encouragement et soutien de l'entourage	26,8 %	1,2 %	0,9 %	25,0 %	4,0 %	-	17,1 %	11,9 %
		Soutien offert par les établissements d'enseignement et organismes de soutien	5,5 %	0,0 %	0,0 %	4,0 %	1,5 %	-	2,7 %	2,7 %
		Activités parascolaires ou programmes avec concentrations qui vous intéressent	6,1 %	0,3 %	0,0 %	5,2 %	1,2 %	-	3,0 %	3,4 %
		Facilité ou réussite au secondaire	19,8 %	0,3 %	0,3 %	18,9 %	1,5 %	-	7,9 %	12,5 %
		Bien informé quant aux implications (sur le salaire, le type d'emploi et autres) du décrochage	15,2 %	0,0 %	0,9 %	12,5 %	3,7 %	-	6,7 %	9,5 %
		Aspirations professionnelles définies	14,3 %	0,9 %	0,6 %	12,2 %	3,7 %	-	7,6 %	8,2 %
2.4a et 2.3b	Avez-vous déjà ou avez-vous actuellement un emploi pendant les périodes scolaires?	Oui, à temps plein	2,8 %	0,8 %	1,1 %	3,0 %	0,6 %	1,1 %	-	-
		Oui, à temps partiel	37,7 %	3,3 %	4,7 %	32,1 %	8,3 %	5,3 %	-	-
		Non	46,0 %	0,8 %	2,5 %	40,4 %	6,1 %	2,8 %	-	-
3.1a	Pourquoi n'avez-vous jamais eu d'emploi pendant l'école?	Stabilité financière dans la famille	24,7 %	0,0 %	1,1 %	21,3 %	4,5 %	0,0 %	-	25,8 %
		Horaire assez chargé sans travail	30,9 %	0,0 %	2,2 %	28,7 %	3,4 %	1,1 %	-	33,1 %
		Je préfère me concentrer sur mes études	43,3 %	0,6 %	3,4 %	39,3 %	5,1 %	2,8 %	-	47,2 %
		J'ai cherché un emploi, mais je n'en ai pas trouvé	15,2 %	0,6 %	0,0 %	12,9 %	1,7 %	1,1 %	-	15,7 %



3.1b	Parmi les énoncés suivants, lesquels décrivent le mieux votre situation (présente ou passée) au travail?	J'ai la possibilité de choisir un nombre maximum d'heures de travail par semaine	43,7 %	5,5 %	7,7 %	38,3 %	10,4 %	8,2 %	56,8 %	-
		J'ai la possibilité de moins travailler durant les périodes d'examens	29,5 %	2,2 %	4,9 %	24,0 %	6,6 %	6,0 %	36,6 %	-
		J'ai la possibilité de faire mes devoirs au travail	15,8 %	1,6 %	1,1 %	12,6 %	3,8 %	2,2 %	18,6 %	-
		J'ai la possibilité de modifier ou d'échanger mon horaire avec des collègues	34,4 %	2,7 %	7,1 %	29,5 %	8,7 %	6,0 %	44,3 %	-
3.2	Quelle est l'attitude de votre employeur à l'égard de votre statut d'étudiant-travailleur?	Mon employeur me demande un nombre minimum d'heures par semaine	21,3 %	3,3 %	4,9 %	16,9 %	7,1 %	5,5 %	29,5 %	-
		Mon employeur me demande parfois ou souvent de faire du temps supplémentaire	12,6 %	0,5 %	2,2 %	8,7 %	3,8 %	2,7 %	15,3 %	-
		Mon employeur fait preuve de flexibilité pour mes horaires	40,4 %	3,3 %	8,2 %	35,5 %	7,7 %	8,7 %	51,9 %	-
		Mon employeur m'encourage à continuer mes études	38,8 %	1,6 %	6,0 %	33,3 %	8,7 %	4,4 %	46,4 %	-
		Mon employeur n'exigerait pas que j'obtienne mon diplôme pour m'offrir un emploi à temps plein	13,1 %	0,0 %	6,0 %	9,3 %	4,4 %	5,5 %	19,1 %	-
3.2a et 3.3b	Est-ce que la possibilité d'obtenir un emploi à temps plein pourrait affecter votre parcours scolaire et vous amener à interrompre vos études?	Oui	17,4 %	2,0 %	0,8 %	14,9 %	3,4 %	2,0 %	14,0 %	6,2 %
		Peut-être	22,2 %	1,1 %	1,7 %	18,0 %	4,8 %	2,2 %	11,5 %	13,5 %
		Non	47,5 %	1,4 %	5,9 %	43,0 %	7,0 %	4,8 %	24,7 %	30,1 %

## Questions et réponses de l'enquête auprès des étudiants du collégial

Montréal; Mai 2019; en nombre de réponses et en pourcentage des répondants

#	Question	Choix de réponse	Programme d'études			Situation sur le marché du travail	
			Préuniversitaire	Technique	Professionnel (AEC)	En emploi	Sans emploi
Nombre de répondants (en valeur absolue)							
			162	111	20	208	85
Réponses en pourcentage (%) des répondants							
1.1	Dans quel programme êtes-vous inscrit?	Programme préuniversitaire (DEC - Diplôme d'études collégiales)	-	-	-	36,2 %	13,7 %
		Programme technique (DEC - Diplôme d'études collégiales)	-	-	-	23,2 %	10,6 %
		Programme professionnel (AEC - Attestation d'études collégiales)	-	-	-	2,4 %	4,1 %
1.2	Quel est le plus haut diplôme que vous souhaitez obtenir?	Diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC)	7,2 %	13,0 %	2,7 %	16,0 %	6,5 %
		Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, baccalauréat, autre)	22,2 %	16,7 %	3,8 %	29,7 %	12,6 %
		Maîtrise ou doctorat (deuxième cycle ou plus)	25,9 %	8,2 %	0,3 %	24,6 %	9,2 %
1.3	Pourquoi souhaitez-vous obtenir ce diplôme?	Accès rapide à un emploi	10,6 %	13,0 %	2,4 %	16,4 %	9,2 %
		Accès à un emploi stimulant (avancement dans ma carrière)	38,2 %	22,5 %	2,7 %	46,1 %	16,4 %
		Accès à un emploi qui est valorisé (par l'entourage, au Québec)	14,7 %	7,8 %	0,7 %	16,4 %	6,5 %
		Conditions de travail (salaire, horaire, milieu de travail)	25,6 %	17,7 %	2,7 %	33,4 %	11,9 %
		Conditions salariales	24,2 %	17,1 %	1,7 %	30,4 %	11,9 %
2.1a	Qu'est-ce qui favoriserait votre réussite scolaire et l'obtention de votre diplôme?	Bourses ou aide financière	37,7 %	-	-	25,8 %	11,9 %
		Une meilleure intégration au marché du travail (stages)	28,3 %	-	-	22,6 %	5,7 %
		Encouragements de la part de l'entourage	52,8 %	-	-	37,7 %	15,1 %
		Les passerelles DEC-BAC	11,9 %	-	-	9,4 %	2,5 %
		Moins de formation générale (français, anglais, etc.)	28,9 %	-	-	24,5 %	4,4 %
		Avoir un emploi (dans le cadre du cursus scolaire, sur le campus, en relation avec le programme d'études)	22,0 %	-	-	18,2 %	3,8 %
2.2a	Parmi les énoncés suivants, lesquels représentent les plus gros obstacles à la poursuite de vos études au niveau universitaire?	Les frais de scolarité	35,8 %	-	-	28,3 %	7,5 %
		L'investissement de temps (au moins trois ans à l'université avant l'obtention d'un baccalauréat)	31,4 %	-	-	23,3 %	8,2 %
		La nécessité d'avoir un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou plus pour obtenir l'emploi visé	13,8 %	-	-	11,3 %	2,5 %
		La nécessité de déménager pour suivre le programme	12,6 %	-	-	9,4 %	3,1 %
		Le renoncement à un revenu de travail à temps plein	10,1 %	-	-	8,2 %	1,9 %
		Malgré les obstacles, je compte poursuivre mes études	71,1 %	-	-	54,7 %	16,4 %

2.3a	Avez-vous déjà songé à abandonner vos études ou à rejoindre le marché du travail et si oui, pourquoi?	Je n'ai jamais pensé abandonner ou rejoindre le marché du travail à temps plein	62,3 %	-	-	44,7 %	17,6 %
		Manque d'intérêt pour le programme d'études	14,5 %	-	-	11,3 %	3,1 %
		Manque d'intérêt pour une partie significative de la formation ou des cours	12,6 %	-	-	9,4 %	3,1 %
		Difficultés scolaires	9,4 %	-	-	7,5 %	1,9 %
		Obtention d'un emploi suffisamment intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé	1,3 %	-	-	1,3 %	0,0 %
		Situation financière difficile	2,5 %	-	-	1,9 %	0,6 %
		Parcours scolaire trop long avant un emploi	8,2 %	-	-	7,5 %	0,6 %
2.1b	Que pourrait faire votre établissement d'enseignement pour favoriser votre réussite scolaire et l'obtention de votre diplôme?	Bourses ou aide financière	-	33,1 %	6,9 %	25,4 %	14,6 %
		Une meilleure intégration au marché du travail (stages)	-	24,6 %	6,9 %	22,3 %	9,2 %
		Les passerelles DEC-BAC	-	20,0 %	3,1 %	14,6 %	8,5 %
		Moins de formation générale (français, anglais, etc.)	-	35,4 %	3,1 %	28,5 %	10,0 %
		Avoir un emploi (dans le cadre du cursus scolaire, sur le campus, en relation avec le programme d'études)	-	16,2 %	6,2 %	11,5 %	10,8 %
2.2b	Avez-vous déjà songé à abandonner vos études ou à rejoindre le marché du travail et si oui, pourquoi?	Je n'ai jamais pensé abandonner ou rejoindre le marché du travail à temps plein	-	44,6 %	7,7 %	33,1 %	19,2 %
		Manque d'intérêt pour les cours de formation générale	-	12,3 %	2,3 %	10,8 %	3,8 %
		Difficultés scolaires	-	11,5 %	1,5 %	10,0 %	3,1 %
		Manque d'encouragements ou de soutien	-	4,6 %	1,5 %	3,8 %	2,3 %
		Obtention d'un emploi suffisamment intéressant ou d'un salaire suffisamment élevé	-	6,9 %	3,1 %	5,4 %	4,6 %
		L'employeur n'exige pas que la formation générale soit complétée	-	3,1 %	0,8 %	3,1 %	0,8 %
		Situation financière difficile	-	11,5 %	1,5 %	10,0 %	3,1 %
		Parcours scolaire trop long avant un emploi	-	10,8 %	1,5 %	12,3 %	0,0 %

**Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain**

380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6000  
Montréal (Québec) H2Y 3X7  
Téléphone: 514 871-4000  
info@ccmm.ca

[ccmm.ca](http://ccmm.ca)

**Réseau réussite Montréal**

4255, rue Wellington, local 200  
Montréal (Québec) H4G 1V9  
Téléphone: 514 286-2346  
info@researeussitemontreal.ca

[researeussitemontreal.ca](http://researeussitemontreal.ca)

**Regroupement des Cégeps de Montréal**

5701, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2E9  
Téléphone: 514 271-5508  
rcmm@rcmm.qc.ca

[rcm.quebec](http://rcm.quebec)

2.4a et 2.3b	Occupez-vous un emploi pendant les sessions collégiales?	Oui, à temps partiel et hors du cadre scolaire	81,5 %	52,3 %	5,4 %	-	-
		Oui, à temps plein et hors du cadre scolaire	6,2 %	5,4 %	0,0 %	-	-
		Oui, dans le cadre de mon cursus scolaire (stage rémunéré)	1,5 %	1,5 %	0,8 %	-	-
		Oui, dans le cadre de mon cursus scolaire (alternance études-travail)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	-	-
		Oui, dans le cadre de mon cursus scolaire (emploi sur le campus)	2,3 %	1,5 %	0,0 %	-	-
		Non	30,8 %	23,8 %	9,2 %	-	-
3.1a	Pourquoi n'avez-vous jamais eu d'emploi pendant vos études?	Stabilité financière dans la famille	10,8 %	0,0 %	0,0 %	-	28,9 %
		Horaire assez chargé sans travail	26,5 %	18,1 %	6,0 %	-	50,6 %
		Je préfère me concentrer sur mes études	3,6 %	2,4 %	3,6 %	-	9,6 %
		J'ai cherché un emploi, mais je n'en ai pas trouvé	34,9 %	20,5 %	8,4 %	-	63,9 %
3.1b	Parmi les énoncés suivants, lesquels décrivent le mieux votre situation (présente ou passée) au travail?	J'ai la possibilité de choisir un nombre maximum d'heures de travail par semaine	48,1 %	24,9 %	2,2 %	75,1 %	-
		J'ai la possibilité de moins travailler durant les périodes d'examen	41,4 %	23,2 %	0,6 %	65,2 %	-
		J'ai la possibilité de faire mes devoirs au travail	10,5 %	6,1 %	1,1 %	17,7 %	-
		J'ai la possibilité de modifier ou d'échanger mon horaire avec des collègues	42,0 %	18,8 %	0,6 %	61,3 %	-
		Les heures sont flexibles et peuvent s'ajuster à mon horaire de cours	48,1 %	26,0 %	2,2 %	76,2 %	-
3.2b	Quelle est l'attitude de votre employeur à l'égard de votre statut d'étudiant-travailleur?	Mon employeur me demande un nombre minimum d'heures par semaine	29,3 %	18,2 %	2,2 %	49,7 %	-
		Mon employeur me demande parfois ou souvent de faire du temps supplémentaire	12,2 %	6,6 %	1,1 %	19,9 %	-
		Mon employeur s'informe de ma réussite scolaire	21,5 %	12,7 %	0,6 %	34,8 %	-
		Mon employeur fait preuve de flexibilité pour mes horaires	35,4 %	17,1 %	1,7 %	54,1 %	-
		Mon employeur m'encourage à continuer mes études	47,5 %	28,2 %	1,7 %	77,3 %	-
3.2a et 3.3b	Est-ce que la possibilité d'obtenir un emploi à temps plein pourrait affecter votre parcours scolaire et vous amener à interrompre vos études?	Oui	13,7 %	7,5 %	3,1 %	17,1 %	7,2 %
		Peut-être	11,6 %	10,9 %	1,7 %	15,0 %	9,2 %
		Non	28,3 %	19,1 %	2,0 %	37,5 %	11,9 %



